



CIVAM
FRCIVAM de Bretagne
17 rue du Bas Village
CS 37725
35577 Cesson Sévigné cedex
mail : contact@civam-bretagne.org



Agrocampus Rennes
65 rue de Saint-Brieuc
CS 84215
35042 Rennes Cedex - France

DIPLÔME D'INGÉNIEUR AGRONOME
DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE DE RENNES
Spécialité Génie de l'Environnement
Option Systèmes de Production et Développement Rural

**Repères pour une approche économique des
circuits courts dans leur territoire :**
*Concepts et méthodes pour leur compréhension et
évaluation*

Frédéric Denéchère
Mémoire soutenu le 21 Septembre 2007

Jury :

Mme Claire Abel Coindoz – Agrocampus
M. Guy Durand – Agrocampus
M. Gilles Maréchal – FR CIVAM de Bretagne



REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de six mois de stage, de recherches, de rencontres, et ce mémoire ne représente qu'une partie de ce qui en est ressorti et de ce que j'en retiendrais.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui m'ont aidé dans mon cheminement, tant pour leurs apports scientifiques et professionnels que pour leur soutien moral et personnel.

Je tiens tout particulièrement à remercier :

Gilles Maréchal pour son appui et son soutien,

L'ensemble des membres de la FRCIVAM de Bretagne, tant administrateurs que salariés et stagiaires pour m'avoir accueilli et proposé ce sujet d'étude,

Les autres stagiaires avec qui j'ai travaillé, je pense notamment à Corentin, Xavier, Aurélie et Benjamin,

Les membres du comité de pilotage de cette étude, pour la diversité et la pertinence des éclairages qu'ils ont pu m'apporter,

Les agriculteurs et autres personnes qui m'ont accueilli pour que je puisse mener à bien cette étude.

Et merci aux autres aussi...

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	0
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
1 CADRE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
1.1 Circuits courts et consommation alimentaire.....	4
1.1.1 <i>Historique de la consommation alimentaire et évolution de l'agriculture : les questions soulevées par le modèle agro-industriel</i>	4
1.1.2 <i>Le sens et les implications de la consommation alimentaire</i>	5
1.1.3 <i>Les définitions courantes et typologies employées.....</i>	7
1.2 Références :.....	8
1.2.1 <i>Économie, richesse et valeur.....</i>	8
1.2.2 <i>Le territoire</i>	9
1.2.3 <i>L'alimentation, objet pluridisciplinaire.....</i>	12
1.3 Objectifs du stage :.....	13
1.3.1 <i>Le projet SALT</i>	13
1.3.2 <i>Les axes d'étude et objectifs du stage</i>	13
1.3.3 <i>Démarche méthodologique</i>	14
2 CARACTÉRISATION DES CIRCUITS COURTS : DÉFINITIONS ET PISTES POUR L'ÉVALUATION.....	16
2.1 Comment définir les circuits courts ?.....	16
2.1.1 <i>Les circuits courts : un objet de recherche en voie d'apparition.....</i>	16
2.1.2 <i>Proposition de vocabulaire commun.....</i>	19
2.1.3 <i>Détermination et analyse des éléments différenciant les circuits courts</i>	21
2.2 Comment évaluer les circuits courts ?.....	27
2.2.1 <i>Un manque de références et de méthodes d'évaluation.....</i>	27
2.2.2 <i>Les circuits courts, pour les acteurs et les territoires</i>	29
2.2.3 <i>Le cadre théorique de ce travail, vers une organisation systémique ?</i>	30
2.3 Proposition de grille d'évaluation des effets des circuits courts	34
2.3.1 <i>Grille d'évaluation des effets des circuits courts</i>	34
2.3.2 <i>Quels développements possibles pour une évaluation des effets des circuits courts ?.....</i>	44
3 PROPOSITION D'ANALYSE DES CIRCUITS COURTS	45
3.1 La démarche retenue	45
3.2 Les différentes stratégies d'acteurs	47
3.2.1 <i>Les risques et potentiels des circuits courts</i>	47
3.2.2 <i>Les circuits courts, élément du système d'exploitation et du mode de vie des producteurs.....</i>	48
3.2.3 <i>Les choix des consommateurs</i>	50
3.2.4 <i>A la recherche d'une concordance territoriale.....</i>	51
3.3 Exemple d'application aux circuits courts de Rennes Métropole.....	52
3.4 Vers un observatoire territorialisé des circuits courts.....	53
3.4.1 <i>La question énergétique.....</i>	54
3.4.2 <i>Quel lien social ?.....</i>	54
3.4.3 <i>Quelles mesures développer, quel soutien aux initiatives ?.....</i>	54
CONCLUSION.....	56
LISTE DES FIGURES ET LISTE DES SIGLES	58
BIBLIOGRAPHIE	59
ANNEXES	60

INTRODUCTION

Depuis quelques années, on observe un essor des formes de commercialisation rapprochant le producteur du consommateur. Ces démarches se diversifient, des traditionnels marchés forains et vente à la ferme aux plus innovants magasins collectifs ou AMAP, et répondent à des enjeux très divers (qualité des produits, lien au territoire, environnement...). Au-delà d'une rupture avec les filières conventionnelles, les circuits courts apparaissent pour les producteurs comme un moyen pour reconsidérer leur métier et revaloriser leur produit. D'autre part, les consommateurs cherchent différentes qualités en achetant en circuits courts : de la qualité du produit à l'engagement éthique en passant par le lien social avec le producteur, ces démarches sont perçues différemment.

Une hypothèse de cette étude est que l'ensemble « circuits courts », aussi diversifié qu'il paraisse, a une unité et mérite d'être étudié comme un objet scientifique à part entière. Cette approche permet de comparer les démarches entre elles et d'avoir une vision d'ensemble des initiatives existantes pour rapprocher le consommateur du producteur.

L'objectif de ce travail est de **poser les bases méthodologiques et conceptuelles pour l'observation et l'évaluation des circuits courts sur leur territoire**. Une approche socio-territoriale est ici privilégiée. L'organisation des réseaux locaux de distribution alimentaire semble en effet fortement dépendre de déterminants territoriaux : conditions agronomiques bien sur, mais aussi conditions démographiques, sociales et culturelles. De plus, l'approche économique est choisie pour déterminer les modes de fonctionnement des exploitations utilisant ce type de commercialisation, et pour évaluer le poids de ces démarches sur un territoire, vis-à-vis de l'agriculture et de la consommation alimentaire. Les circuits courts sont au cœur de nombreux enjeux concernant l'environnement, la gestion des milieux ruraux, les politiques de santé, les modèles agricoles... Les travaux d'observation des circuits courts ne doivent pas perdre de vue ces dimensions stratégiques. L'intérêt d'une approche transversale est de mettre en avant les interactions entre ces différents enjeux pour envisager les circuits courts comme un moyen de gestion commun à l'ensemble de ces thèmes.

Étant donné le manque de références et de données sur l'ampleur du phénomène et sur le fonctionnement des circuits courts, la démarche méthodologique s'est dessinée au fur et à mesure de l'étude. Les rencontres avec différents acteurs des circuits courts ont permis

d'éclaircir les enjeux et objectifs de cette évaluation. Nous avons choisi comme hypothèse de travail que les circuits courts territoriaux peuvent former système. Les relations entre les acteurs et les différentes démarches de commercialisation en circuits courts semblent en effet importantes pour expliquer leur organisation territoriale. Nous souhaitons donc déterminer **dans quel cadre théorique peut s'effectuer l'observation des circuits courts, construire une méthodologie d'évaluation, et voir, avec les données dont on dispose actuellement, ce que l'on peut mesurer, avec quelle pertinence et quelle précision.**

Tout d'abord, ce rapport éclaire les concepts et théories sur lesquels se basent l'étude (notamment la notion de territoire et la définition de l'économie telle qu'on l'appréhende), et précise les hypothèses de travail et les raisons de ces choix. Étant donné la diversité observée et l'émergence du sujet, un vocabulaire spécifique a été mis en place et une méthode de description des circuits courts a été élaborée. Ce travail descriptif permet d'éclairer la problématique sous un nouveau jour et confirme l'intérêt d'une approche transversale. On se penche ensuite sur la question de l'évaluation des circuits courts. Pour cela, une grille d'analyse des effets des circuits courts est développée, croisant économie, sociologie et mesure des effets environnementaux. L'idée est de déterminer les possibilités d'évaluation dans l'état actuel des connaissances, et la pertinence de notre approche. D'autre part, il semble intéressant de déterminer à quelles stratégies d'acteurs répondent les démarches de circuits courts. Une grille d'analyse des stratégies d'acteurs est développée, et il est intéressant de voir comment ces stratégies peuvent correspondre entre elles et avec le territoire. Ces apports théoriques sont confrontés aux expériences de terrain menées en parallèle. Puis, un premier travail d'évaluation pour quelques indicateurs clés (chiffre d'affaire et emplois créés) est réalisé sur le territoire d'étude de Rennes Métropole.

1 CADRE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1.1 Circuits courts et consommation alimentaire

1.1.1 Historique de la consommation alimentaire et évolution de l'agriculture : les questions soulevées par le modèle agro-industriel

La vente des produits fait historiquement partie de l'activité et de l'entreprise agricole. Les réseaux de distribution à échelle nationale et internationale tels qu'on les connaît aujourd'hui ne sont apparus qu'après la deuxième guerre mondiale. Le premier hypermarché français date de 1963¹ et la part de marché des GMS² est de 64% pour l'alimentaire en 1964³. Les boulangeries et les marchés (30% des ménages les fréquentent) sont les premiers lieux de commercialisation à faire face aux GMS⁴. Cette globalisation de l'approvisionnement alimentaire s'est établie en parallèle des progrès techniques qui ont entraîné une augmentation de la production et une baisse des prix au producteur. La chaîne de distribution agroalimentaire capte de plus en plus la valeur ajoutée du produit (Cf. Figure 1).

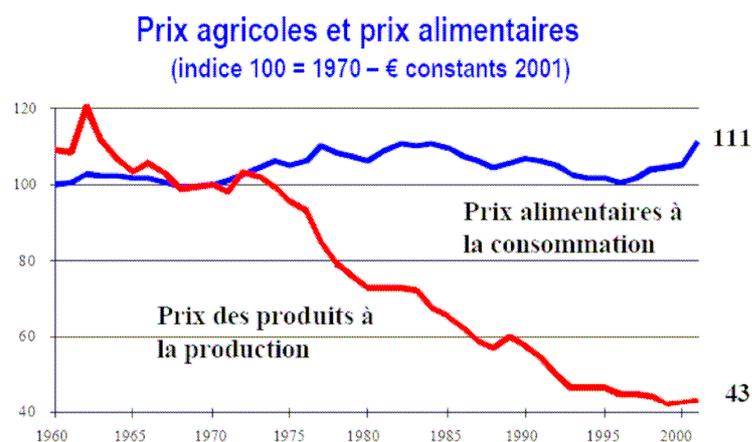


Figure 1 : Evolution des prix agricoles à la production et à la consommation
Source : Frank MICHEL, d'après INSEE

Ce modèle agro-industriel a permis d'assurer la sécurité alimentaire en France, mais a connu de nombreuses crises à partir des années 90. L'industrialisation et la mondialisation de l'agriculture ont eu des répercussions fortes sur la qualité des produits (sanitaire, organoleptique, fraîcheur), la qualité des

territoires et l'usage des ressources (pollutions⁵, paysages, dynamiques territoriales), et sur les économies rurales en général (marchés mondiaux, spécialisation des territoires, aterritorialisation des productions, dérégulation du marché, non prise en compte des

¹ Buton, 2006

² Grandes et Moyennes Surfaces

³ Cloarec, 1996

⁴ F. Regnier, A. Lhuissier, S Gojard : "sociologie de l'alimentation"

⁵ Pour exemple, l'agriculture de l'Europe méditerranéenne utilise entre 50% et 80% des ressources en eau locales disponibles (Caroué 2001, in Buton 2006)

externalités et des impacts sociaux de l'agriculture). Dans ce système, l'agriculteur occupe une place faible en termes de redistribution de la valeur ajoutée du produit (cf. Figure 1) et en termes de décision⁶.

Les circuits courts sont aujourd'hui vus pour les agriculteurs comme une solution pour garder leur indépendance, donner une nouvelle valeur à leur travail, et participer au développement local. Du côté des consommateurs, l'intérêt est la traçabilité des produits, le lien au territoire, et un engagement éthique... Il faut bien noter que les démarches de circuits courts ne sont pas toutes des démarches engagées, ces dernières n'en sont qu'une minorité.

1.1.2 Le sens et les implications de la consommation alimentaire

Dans ce cadre, la consommation prend un sens particulier, les crises alimentaires à répétition soulevant des questions du côté des consommateurs, révélant de plus les problèmes de l'agriculture en général. Les produits alimentaires ne sont pas tous identiques (par exemple, une tomate produite sous serre achetée en GMS est différente d'une tomate « bio » achetée au marché).

La différenciation des produits ne se fait pas seulement sur le prix, mais aussi sur la perception de cette qualité par les consommateurs. « La qualité d'un aliment est en effet une donnée multidimensionnelle et peut être définie par sa capacité à satisfaire un ensemble complexe d'attentes »⁷. (Cf. Figure 2)

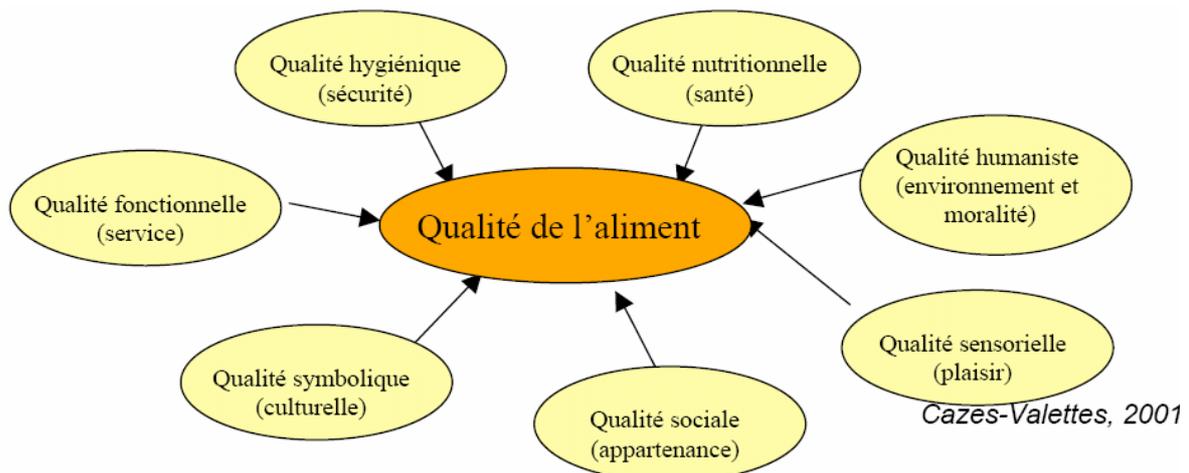


Figure 2 : Les différentes facettes de la qualité d'un aliment
Source : Catherine Héralut-Fournier, Anne Hélène Prigent-Simonin, 2005

⁶H. Norberg-Hodge, T. Merrifield, S. Gorelick, 2005

⁷C. Héralut-Fournier, A-H Prigent-Simonin, 2005

La consommation alimentaire se retrouve alors au cœur d'un ensemble complexe d'enjeux recoupant santé, développement territorial, environnement, qualité de vie... L'ensemble des circuits courts se démarque des filières de distribution classiques mais chacun d'une manière différente, en privilégiant le contact, la qualité du produit, l'engagement... Soit tout les types de qualité évoqués précédemment.

Les consommateurs ont en partie conscience de cette richesse, et demandent de plus en plus de traçabilité, de qualité, de sécurité... Mais d'autre part, ces mêmes consommateurs consacrent une part de plus en plus faible de leur budget à l'alimentation : la part de l'alimentation dans la consommation des ménages français (à domicile et en restauration, y compris les boissons alcoolisées) est passée de 35% en 1960 à 20.3% en 2005⁸. « *[Le consommateur] demande de la traçabilité, de la qualité, du nutritionnel, le respect de certaines règles éthiques, du culturel, et finalement achète du bas de gamme généralement importé de pays tiers.* »⁹. D'autre part, le CREDOC titre en mars 2007 que « *La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable* ». On peut peut-être expliquer ce paradoxe par l'apparition de classes de population conscientes des enjeux de l'alimentation et ayant les moyens (notamment financier) d'agir dans ce sens, et l'augmentation des ménages ayant des revenus faibles et consommant les produits bas de gamme développés par les grands groupes de distribution.

On se demande comment ces démarches s'organisent, quelle est leur pérennité et leur potentiel, les choix alimentaires résultants d'un ensemble complexe de déterminants psycho socio économiques¹⁰. On s'attache donc à replacer l'acte de consommation alimentaire dans cette complexité pour évaluer les circuits courts contemporains au vu de ces déterminants, au delà d'une décision prétendument rationnelle d'agents économiques.

Les circuits courts connaissent aujourd'hui un nouvel essor, de façon différenciée, depuis une vingtaine d'année en France, de par des démarches correspondant à des projets très divers répondant à des problèmes spécifiques d'un producteur, d'un groupe social ou d'un territoire. On ne peut simplement décrire ces pratiques en opposition aux circuits classiques. Un tour d'horizon des différentes terminologies et des pratiques observées est nécessaire pour mieux délimiter cet objet au cœur bien cerné, mais aux contours flous.

⁸ Source : INSEE, 2007

⁹ Mission parlementaire du député de la Mayenne Yannick FAVENNEC auprès du ministre de l'Agriculture et de la Pêche Dominique BUSSEREAU, Filières de production et qualité nutritionnelle des aliments.

¹⁰ Le monde peut-il nourrir le monde ? Muchnik, 2003

1.1.3 Les définitions courantes et typologies employées

« On peut distinguer les **circuits directs** (du producteur au client), les **circuits courts** (un seul intermédiaire entre le producteur et le client) et les **circuits longs** (plusieurs intermédiaires). L'efficacité économique d'un circuit est fonction de la valeur ajoutée et de la productivité de chaque canal.»¹¹. Cette définition à partir du nombre d'intermédiaires est la plus communément employée, mais elle ne tient pas compte de la proximité géographique, ni de la manière dont s'organise le circuit. On peut alors aussi parler de **circuit de proximité** ou de **circuit court de proximité**, qui formule comme obligation le fait que la distribution reste locale. Cependant, le local reste à définir et ceci exclut des systèmes de vente à distance qui pourtant peuvent ne pas avoir d'intermédiaire. La typologie suivante (Figure 3), bien que non exhaustive, permet d'expliciter les difficultés rencontrées pour délimiter l'objet circuit court.

Type de vente		Définition	
Vente directe	Vente à la ferme		
	Vente collective	Point de vente collectif	Quelques producteurs qui souhaitent faire de la vente directe en commun créent une structure collective pour commercialiser leurs produits. Ils restent propriétaires de leurs produits jusqu'à la vente au consommateur final (selon le statut choisi) et chacun engage sa propre responsabilité. Le magasin est tenu par les producteurs eux-mêmes avec un système de roulement lors des permanences.
		Panier collectif	Vente de produits de plusieurs producteurs dans un seul panier préparé à l'avance, panier type ou sur commande.
	Marchés	Marché polyvalent	Ces marchés sont organisés par les municipalités. Tous types de marchands non sédentaires (dont des agriculteurs) ont la possibilité d'y participer à condition d'avoir sollicité une place auprès des organisateurs.
		Marché de producteur	Marché ayant lieu principalement sur un lieu public. Il est régulier ou saisonnier, est composé exclusivement de producteurs fermiers et exclut tout type de revente.
		Marché à la ferme	Vente par des exploitants des produits de leurs exploitations, bruts ou transformés, aux particuliers sur le lieu même d'une ferme, lors d'une journée ou d'un week-end, avec en général des animations (en général une à deux fois par an).
	Vente en tournées	Vente en tournées	Vente par déplacement du producteur vers le consommateur, par un circuit à proximité des habitations et/ou des points fixes à dates fixes.
		Point relais livraison	Vente par déplacement du producteur vers le consommateur, avec livraison d'une commande prise à l'avance, dans un point fixe de livraison, à date fixe.
	Vente à domicile		Il y a vente à domicile lorsque le contrat d'achat d'un produit a été signé au domicile du consommateur, dans un hôtel, une salle des fêtes... ou tout lieu où le client a été invité à s'y rendre par courrier, fax, téléphone...
	Vente à distance	Vente par correspondance	Vente avec livraison différée à domicile, par commande de produits à partir d'un catalogue à l'agriculteur ou un catalogue général multiproduits géré éventuellement par un organisme. Cette forme de vente se développe également via Internet.
Vente dans les foires et salons		Vente ponctuelle lors d'une manifestation organisée par un organisme public ou privé, dont la durée est connue à l'avance. Cette manifestation peut regrouper toutes sortes de stands, ou uniquement des producteurs fermiers.	

¹¹ Lendrevie, Levi, Lindon, Mercator 8^{ème} édition

Vente indirecte	A la restauration	Restauration traditionnelle	Forme de vente en circuit court où l'intermédiaire restaurateur achète les produits à l'agriculteur qui assure la livraison en quantités variables.
		Restauration collective	Forme de vente en circuit court où l'intermédiaire collectivité achète des produits fermiers à l'agriculteur qui assure la livraison en quantités importantes.
		Ferme auberge	Dans le cadre de son activité de restauration, une ferme auberge peut vendre ses produits mais aussi ceux des fermes voisines. Elle devient alors l'intermédiaire entre le producteur et les clients de l'auberge.
	A un commerçant		Vente à un commerçant indépendant (boucher par exemple), à des établissements ou à leur centrale d'achat.

Figure 3 : Classification des différentes modalités de circuit court.
Source : auteur, d'après « Raisonner la commercialisation des produits fermiers », rapport final, janvier 2001, ANDA, comité de pilotage « produits fermiers ».

1.2 Références :

L'analyse de ces concepts de référence permet d'avoir une vision plus complète des enjeux qui se cachent derrière le développement des filières courtes.

1.2.1 Économie, richesse et valeur

*"La richesse ne se réduit pas à la valeur et la valeur ne vaut rien à côté des valeurs."
(Aristote)*

Il n'existe pas de définition consensuelle de l'économie. Étymologiquement, le mot **économie** vient du grec (*οικονομία*, « administration d'un foyer »). Ce terme renvoie à l'étude de l'ensemble production/distribution/consommation de biens et de services, ou à la modélisation de l'allocation de moyens rares à des fins alternatives. Cette dernière définition présuppose que la valeur d'un bien ou d'un service dépend de sa rareté. Il s'agit donc d'étudier la manière dont s'organise une société pour valoriser des ressources. **Nous considérons dans ce travail l'économie comme l'étude de l'émergence, la construction, la répartition et l'usage des richesses.** Cette définition se situe dans la logique développée par le groupe PEKEA¹² (Think tank), dont voici un extrait des fondements¹³ :

"La production ne peut être organisée ex ante par l'économie, la politique se chargeant ex post de rendre équitable la répartition. En outre la question de ce qu'il faut produire ne saurait être laissée de côté, devant l'immensité des besoins et des tâches à mener par et pour les sociétés.[...] L'économie politique qui doit permettre de comprendre la nature

¹² PEKEA (Political and Ethical Knowledge on Economic Activities) est une ONG avec statut consultatif spécial auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies dont l'objectif est de "Penser autrement les activités économiques et concevoir les moyens pour faire de la terre une planète humaine et solidaire. En d'autres mots favoriser l'avènement d'une civilisation fraternelle où la coopération est plus importante que la compétition."

¹³ Cet extrait provient du site internet du PEKEA : <http://fr.pekea-fr.org/pages/FrProblematique.html>

et les causes de la richesse et de la pauvreté des nations ne peut donc être fondée sur un corpus économique séparé des autres modes de connaissance de l'homme et de la société : l'ensemble des disciplines rangées sous l'appellation de sciences humaines et sociales ont la responsabilité de réécrire des fondements d'économie politique".

Si dans de nombreux pays de l'OCDE¹⁴ l'agriculture a un rôle important de façonnage des paysages et des territoires ruraux, son poids dans les économies rurales est souvent faible et en diminution¹⁵. Ceci explique en partie l'intérêt politique porté à l'agriculture, qui produit des richesses non prises en compte par l'économie de marché. La figure 4 explicite les richesses produites par l'activité agricole selon la valorisation qui en est faite, de nombreuses richesses alors produites ne peuvent être valorisées directement.

		Soustractivité/rivalité (La consommation du bien enlève-t-elle la possibilité de consommation par d'autres consommateurs ?)	
		<i>oui</i>	<i>non</i>
Exclusivité (Peut-on exclure une personne de la consommation de ce bien ?)	<i>oui</i>	Biens privés <i>Ex : produits alimentaires (légumes, viande...)</i>	Biens club <i>Ex : services de l'agrotourisme (visites organisées...)</i>
	<i>non</i>	Biens communs <i>Ex : certaines ressources halieutiques</i>	Biens collectifs <i>Ex : Paysage façonné par l'agriculture...</i>

Figure 4 : Les différents types de biens
Source : *Économie publique et demande de multifonctionnalité*, Salinié et Le Goffe, 2002

On voit ainsi que l'analyse économique doit se placer dans une vision scientifique transversale pour intégrer l'ensemble des enjeux et des déterminants des circuits courts. La construction de ces circuits économiques est conditionnée en grande partie par des relations sociales, et dans le cas présent, la notion de proximité nous renvoie fortement à l'étude de l'émergence et du fonctionnement des territoires.

1.2.2 Le territoire

La notion de territoire

La notion de territoire est un concept clé pour comprendre l'organisation des mondes ruraux. «*Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière*

¹⁴ OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

¹⁵ Shucksmith, 2005

*d'eux-mêmes, de leur histoire.»*¹⁶. Ainsi, on peut voir le territoire comme une ressource possible pour sortir de l'uniformité¹⁷. Deux logiques de développement territorial peuvent se confronter. Le territoire peut être vu comme le support d'une activité, présentant des contraintes, ou comme une ressource pour la valorisation de richesses (cf. Figure 5).

Les circuits courts mettent de plus en œuvre des mécanismes de l'économie de proximité, notamment en terme de communication et de création de relations de confiance. On note par exemple que la réputation des circuits courts ne se fait pas majoritairement par des moyens de communication classique mais à travers des réseaux informels de proximité : les deux principaux moyens de diffusion de l'existence des lieux de vente, sur le territoire de Rennes Métropole, sont la proximité du lieu de vente (32%) et le bouche à oreille (23%)¹⁸.

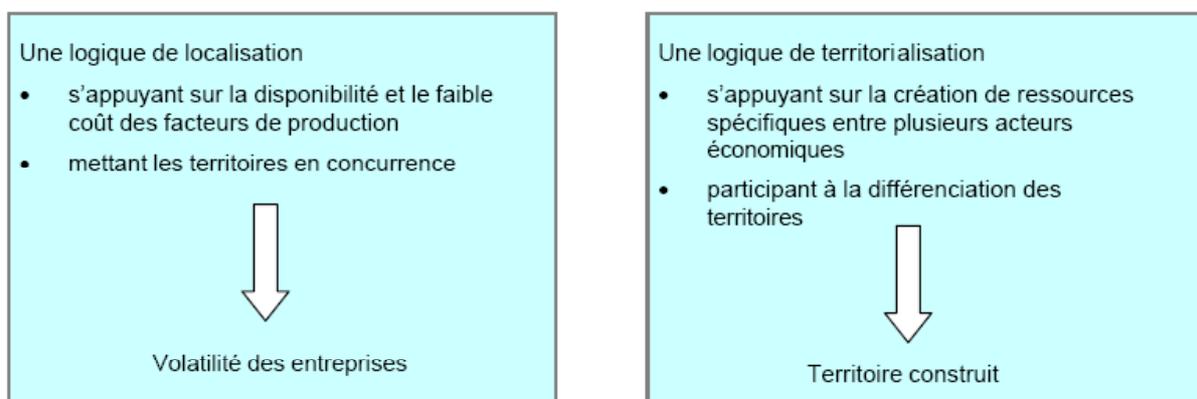


Figure 5 : Deux logiques opposées de développement du territoire
 Source : Reverdy B. : « Accompagnement et territoire », dans *INSEE méthodes, Créer, avec qui ?* 2002

La construction de ressources territoriales

Les ressources territoriales, construites à partir de ressources spécifiques pré existantes, reposent sur des composantes matérielles (caractéristiques biophysiques du territoire), sur les « valeurs » du territoire (identité, histoire...) et peuvent être à la base d'innovations et de production d'externalités. Ces ressources construites sur les territoires sont de plusieurs types : elles peuvent être ancrées ou non au territoire d'une part (délocalisable), et servir un ou plusieurs usages d'autre part¹⁹.

La ressource territoriale est donc différente de la ressource économique générique (matière première, travail et capital) et présente des caractéristiques intrinsèques. La combinaison de ressources territoriales (cf. Figure 6) permet une valorisation originale et

¹⁶ Guy Di Méo "Les territoires du quotidien", 1996, p.40

¹⁷ Bernard Pecqueur : "Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire"

¹⁸ Xavier Moisière, 2007

¹⁹ François et al., 2005

différenciée des territoires : « les biens combinés entre eux constituent un bien complexe nouveau dont les caractéristiques sont distinctes de la somme des caractéristiques des biens et services qui le compose »²⁰.

Ressources territoriales	Sans contrainte de localisation	Avec contrainte de localisation
À plusieurs usages	Ressources génériques reproductibles <i>Ex : Conditions pédoclimatiques</i>	Ressources spécifiques contextualisées <i>Ex : marque parc, panier de bien, rente de qualité territoriale</i>
A usage particulier	Ressources génériques sectorialisées <i>Ex : Système de production porcine de Lamballe</i>	Ressources spécifiques dédiées <i>Ex : AOC, Produits typiques</i>

Figure 6 : Classification des ressources territoriales
Source : auteur, d'après François et al., 2005

L'économie territoriale : quelle valorisation des ressources territoriales ?

La construction du territoire est la manière dont les habitants créent, considèrent et valorisent les ressources présentes. On constate par exemple, sur certains territoires, un consentement à payer supérieur pour des produits similaires, lié à la qualité du territoire : ce phénomène est appelé **rente de qualité territoriale** et correspond à une monétarisation indirecte de la ressource « qualité du territoire »²¹. La conservation de la qualité du territoire nécessite la coordination des acteurs, en l'occurrence des agriculteurs, autour de certaines pratiques agricoles.

Un autre type de création de ressource est le **panier de bien**. Il s'agit de la construction et de la valorisation collectives d'un ensemble de biens et de services qui, collectivement, représente le territoire. C'est « une stratégie de production d'une offre à la fois composite (combinant plusieurs biens et services) et située (liée à un espace particulier, à sa culture et à son histoire) »²².

Des modèles existent pour éclairer cette organisation territoriale particulière, visant à expliciter la différenciation des territoires. Les **SYAL** (SYstèmes Alimentaires Localisés) sont basés sur l'importance de la reterritorialisation de l'économie et la valorisation de ressources locales (produits, savoirs, compétences, entreprises, institutions...). Ils « visent à la coordination et à la collaboration autour d'une communauté de propriété et d'intérêts, considérant le territoire comme source de valeur ajoutée. Les SYAL essaient de s'adapter à la

²⁰ Pecqueur 2001, in Mollard, Pecqueur et Moalla « offre de produits, services territorialisés et demande de biens combinés », Économie de proximité

²¹ Mollard, 2000

²² Pecqueur, 2000

typicité de territoires et de ses acteurs ». Ces systèmes peuvent avoir des objectifs différents : valorisation du territoire, efficacité industrielle autour d'un objectif commun basé sur le territoire... Certains SYAL perçoivent le territoire comme une contrainte. La dynamique des SYAL est, quoi qu'il en soit, basée sur l'appartenance à un territoire commun, même si la place du territoire est différente selon les projets²³. Dans notre étude, la place du territoire est centrale : le territoire donne sa valeur aux produits alimentaires.

Les **Systèmes Productifs Locaux** (SPL) visent à « *favoriser, par des échanges et rapprochements entre entreprises d'une activité et d'un territoire donnés, la compétitivité de ces entreprises sous ses différentes formes* »²⁴. Ce type de système a un objectif industriel de compétitivité.

En se basant sur cette notion de ressource territoriale, on observe que la valeur des produits alimentaires ne se limite pas à leur valeur physique, mais aussi à l'image qu'ils transmettent et à la vision que les acteurs en ont.

Enfin, les consommateurs deviennent parfois consom'acteurs et veulent être **socialement responsables** de leurs achats. Dans cette mouvance, le commerce équitable local vise à reconsidérer les échanges locaux avec transparence et équité. D'autre part, les « **Alternative agro-food network** » (réseau agroalimentaire alternatif) anglo-saxons utilisent la diversification et la qualité des produits comme moyen de dégager une plus-value.

Ainsi, la consommation alimentaire ne peut être considérée comme un secteur ordinaire, mais au contraire, nos choix alimentaires ont des conséquences fortes à différents niveaux (organisation des territoires et des acteurs des milieux ruraux, environnement...). Nous avons choisi d'utiliser la terminologie de **circuit court territorialisé** pour caractériser l'objet de notre étude. Une définition précise de cet objet engagée durant le stage est présentée partie 2-1.

1.2.3 L'alimentation, objet pluridisciplinaire

En plus d'être au cœur de préoccupations économiques, sociologiques et territoriales fortes, l'alimentation représente, dans les pays industrialisés, 15% de l'énergie dite "grise"²⁵ utilisée par les ménages. Cette complexité des enjeux de l'alimentation est aujourd'hui perçue par un large public : *"La problématique alimentaire est complexe à analyser. Elle concerne*

²³ C. Fourcade, Cinquièmes Journées de la Proximité, Bordeaux, 2006

²⁴ F. Ginsbourger, P. Lefebvre, F. Pallez, Le rôle des SPL dans la stimulation de l'innovation, 2006

²⁵ Énergie totale consommée par un produit, de « la vie à la mort ».

*principalement : les modes alimentaires les plus sûrs qu'il conviendrait d'adopter pour gérer au mieux la santé par l'alimentation ; les modes de production qu'il faudrait développer pour préserver la fertilité des sols, assurer la sécurité des approvisionnements alimentaires et diminuer l'impact de la chaîne alimentaire sur l'environnement ; la nature des transformations à privilégier pour ne pas dégrader la qualité nutritionnelle des aliments ; la diversification des circuits d'approvisionnement pour aboutir à une offre alimentaire plus équilibrée ; la gestion des ressources alimentaires de proximité pour réduire le coût des transports et améliorer l'offre en produits de terroir et de saison ; les moyens de permettre aux agriculteurs ou aux autres intermédiaires de percevoir une rémunération normale."*²⁶

1.3 Objectifs du stage :

Ces objectifs se sont dessinés au fur et à mesure de mon stage : recherches bibliographiques, entretiens avec les acteurs concernés, analyse des dispositifs existants et des concepts inhérents au sujet. Il en est ressorti une forte volonté d'avoir une approche globale de l'ensemble des circuits courts, mettant en avant leur unité et leur diversité.

1.3.1 Le projet SALT

Le projet SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés) vise à créer un observatoire des circuits courts territorialisés en Bretagne à la fin des trois années du projet (2007 à 2009). Mon travail s'inscrit au début de ce projet, et pose les bases méthodologiques et conceptuelles pour l'évaluation des circuits courts. En parallèle de ce travail, une étude est réalisée par une sociologue sur le pays de Dinan, pour évaluer les déterminants sociologiques des circuits courts sur ce territoire (Aurélié Cardona) ; une deuxième étude vise à cartographier les circuits courts de Rennes Métropole (Xavier Moisière), enfin, une monographie du marché à la ferme de Saint-Pern, visant à évaluer les motivations des acteurs et les possibilités d'évolution à été réalisée par Benjamin Perez-Zapico. L'orientation de nos quatre travaux s'est faite de façon coordonnée, pour avoir des bases de travail communes et des résultats complémentaires. L'étude présentée ici à été enrichie par cette approche pluridisciplinaire.

1.3.2 Les axes d'étude et objectifs du stage

La FRCIVAM s'intéresse aux circuits courts pour diverses raisons. C'est tout d'abord un type de démarche pour lequel on suppose un potentiel de développement important, qui se

²⁶ Concevoir une alimentation durable, *Pour des choix alimentaires qui préservent l'environnement et la santé.* Par Christian Remesy, directeur de recherche à l'INRA, unité de nutrition humaine. Libération, le 10 août 2007.

base sur une agriculture territoriale et sur une ré-appropriation par l'agriculteur du devenir de son produit. Ce domaine est pour l'instant peu exploré, il n'y a pas de données sur l'importance est les effets des circuits courts. L'objectif de ce stage et de définir un cadre pour l'observation des circuits courts, au niveau territorial, avec trois axes fonctionnels :

- développer les connaissances (importance du phénomène, impacts...).
- Créer des outils de suivi et conseil des projets de circuit court.
- Fournir des outils et données pour l'aide à la décision politique au niveau territorial.

Ces objectifs visent à questionner les a priori sur les circuits courts (efficacité, gains pour le producteur, gains sociaux et environnementaux...)

Ces trois axes nécessitent de mieux connaître les circuits courts et d'établir des méthodes d'évaluation de leurs effets. Les principales questions actuellement posées sont :

- Quel est le poids réel des circuits courts sur un territoire ?
- Quels sont leurs effets positifs et négatifs (effets sociaux, coûts énergétiques...)?
- Quels sont leurs apports inédits (par rapport aux autres circuits, dont les circuits longs) ?

Ces questions sont nécessaires pour connaître les enjeux territoriaux et individuels auxquels les circuits courts peuvent apporter une réponse.

L'un des grands enjeux est de voir si les dispositifs de circuit court ont un **sens au niveau du territoire** pour les différents acteurs, et s'ils peuvent être un outil de développement territorial. **Les circuits courts sont-ils voués à rester une niche de marché ou ont-ils un réel potentiel de développement ?** Et sous quelles conditions ? Notre approche se veut globale, et non limitée aux démarches de circuits courts les plus engagées, dans le but de pouvoir comparer les poids et intérêts des différentes démarches (dans une optique d'évolution et de sortie de la vision duale alternatifs-conventionnels), et de leur donner une force collective.

1.3.3 Démarche méthodologique

Ce défrichage des concepts entourant les enjeux des circuits courts a été nécessaire à l'élaboration de la démarche de cette étude. Les références étant rares dans ce domaine, il a fallu fixer le cadre de travail, et l'angle d'approche choisi pour étudier les circuits courts. L'approche systémique, et donc l'analyse des interactions entre les éléments territoriaux des circuits courts a été choisie non pas comme une hypothèse à vérifier, même comme un angle d'approche innovant pour reconsidérer les circuits courts dans leurs territoires.

Tout d'abord, une remise à plat des définitions est nécessaire, et nous établirons une méthode pour décrire les dispositifs de circuits courts, de manière qualitative, dans le but de mettre en avant les points d'intérêt et de différenciation des démarches. Cette étape est nécessaire pour comprendre l'objet de l'étude, et permet un examen comparé des démarches. Cette tâche (partie 2-1) se base sur une réflexion à partir du travail bibliographique et de la rencontre avec divers acteurs des circuits courts.

Il apparaît que les circuits courts sont difficiles à définir avec des limites strictes, mais que cette dénomination semble tout de même pertinente et semble former un ensemble cohérent. Nous nous sommes donc penchés sur la création d'une méthode permettant tout d'abord de décrire les circuits courts, par leurs déterminants pratiques. Bien que simplement descriptive, elle a l'intérêt d'être un outil de comparaison des différents dispositifs de circuits courts et de réflexion sur leur organisation formelle et sur les raisons de leur existence. Elle permet de plus de comparer différents dispositifs sur les points concrets de leur organisation.

Cependant, cette démarche n'est pas suffisante pour connaître les effets des circuits courts sur un territoire. Ces effets seront décrits à travers une grille d'interprétation, applicable à différentes échelles (exploitation, groupe organisé, territoire) qui recense l'ensemble des points qui sont susceptibles de faire l'intérêt des circuits courts (effets économiques, environnementaux, sociaux...). La pertinence de cette approche et les capacités de mesure concrètes à envisager sont confrontées aux études de terrain menées en parallèle évoquées précédemment (Cf. partie 1-3-1). Cette grille est exposée en partie 2-3.

A partir d'une réflexion menée en comité de pilotage regroupant un large panel d'acteurs d'horizons différentes (scientifiques, agents de développement, agriculteurs...) sur la méthode descriptive, de nombreuses questions ont émergé, et une suite à cette méthode a été envisagée. Cette étude a permis de mettre en avant des lacunes quant à nos capacités à évaluer les circuits courts et leurs effets sur un territoire et la nécessité de prendre en compte des aspects pluridisciplinaires et transversaux. Il en résulte l'idée que l'utilisation des circuits courts par les différents acteurs est avant tout issue de choix stratégiques, certains communs à tous les dispositifs, d'autres spécifiques à une modalité. Ainsi, chacun essaie de construire son « réseau » de circuits courts en fonction de ces objectifs et des possibilités contextuelles. Il en ressort une organisation territoriale spécifique, issue d'un jeu d'acteur, qu'il semble intéressant de lire à travers les stratégies d'acteurs pour bien la comprendre (partie 3-2). De plus, il apparaît que bien qu'ayant des objectifs différents, producteurs et consommateurs de circuits courts peuvent néanmoins se retrouver sur un type d'organisation territoriale commun.

Enfin, suite a ces différentes approches, une première étude de cas à été réalisée à partir de données recueillies sur le territoire de Rennes Métropole. Nous souhaitons par là en premier lieu tester nos capacités à mesurer l'ampleur du phénomène circuits courts, et ensuite, avoir un premier ordre de grandeur de la place des circuits courts dans le territoire et une première référence pour envisager de suivre cette évolution (partie 3-3).

2 CARACTÉRISATION DES CIRCUITS COURTS : DÉFINITIONS ET PISTES POUR L'ÉVALUATION

2.1 Comment définir les circuits courts ?

2.1.1 Les circuits courts : un objet de recherche en voie d'apparition

2.1.1.1 Peu de recherches sur « l'objet circuit court »

Peu de travaux existent sur les circuits courts comme un ensemble. Les différentes démarches sont étudiées séparément, mais jamais en tant qu'objet scientifique à part entière. Les études portent plutôt sur des formes de distribution telles que les AMAP²⁷, ou les formes de consommation engagées de manière générale (ex : *CREDOC, La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable, 2007*). Ce type de circuits courts n'est pas étudié à l'échelle du territoire (macro ou méso), mais plutôt à l'échelle de l'exploitation ou au regard du consommateur pris individuellement. Les marchés de plein vent sont étudiés sous l'angle de l'approvisionnement alimentaire (pour les citoyens notamment) mais pas en terme d'impacts (économiques, environnementaux, sociaux) sur le monde agricole (pas de différenciation entre revendeurs et producteurs). Le département du Rhône a effectué un inventaire exhaustif de l'ensemble des étals des marchés forains du département en différenciant par types de produits²⁸. Cela reflète l'intérêt pour une consommation "autre". L'évaluation de la pertinence des effets des circuits courts sur un territoire nécessite au préalable une définition plus précise de cet objet.

Les circuits courts sont en effet un ensemble assez vaste de démarches, de projets, cherchant à trouver une alternative aux circuits classiques²⁹ (passant par les centrales d'achat et les GMS), se démarquant par une répartition différente de la valeur ajoutée et par une

²⁷ AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

²⁸ Le site géomarchés, réalisé par la CCI du Rhône permet de localiser l'ensemble des étals des marchés par type de produits vendus : <http://www.lyon.cci.fr/marchesforains/carto.php>

²⁹ On peut se référer à la dénomination anglo-saxonne « alternative agro-food network » (Cf. partie 1-2-2)

appropriation différente de l'organisation de la distribution³⁰. Cette définition négative (en creux des circuits longs) n'est cependant pas suffisante pour caractériser ce qui fait l'intérêt de ces démarches. On identifie bien le cœur de l'objet (AMAP, vente directe à la ferme...), qui sont des démarches où la proximité et l'autonomie sont les objectifs principaux, mais les contours de l'objet circuit court sont flous (cf. encadré 1).

Encadré 1 : Les limites floues des circuits courts, l'exemple des "jardins de Perpignan"³¹

Cette marque a été créée par un groupe de producteurs de l'agglomération Perpignanaise souhaitant valoriser leur production maraîchère sur la qualité et la fraîcheur de leurs produits. Dans ce but, a été créée la marque « Jardins de Perpignan » ayant pour but de clarifier l'origine des produits pour le consommateur, et assurer une traçabilité et une confiance sur l'origine des produits.

Initiée sous un statut associatif, cette démarche s'est développée et a maintenant la forme d'une entreprise gérant la marque « Jardins de Perpignan ». Cette SARL est gérée par une dizaine de producteurs à l'origine du projet qui assure l'approvisionnement et la distribution des légumes sur l'agglomération, l'objectif restant de vendre localement. La force de la démarche est en effet cette proximité. La distribution se fait par des revendeurs sur les marchés, par des GMS, en restauration... L'approvisionnement se fait auprès d'une cinquantaine de producteur de l'agglomération, qui ne s'occupent pas du circuit de distribution, mais qui répondent à une charte de qualité « Jardins de Perpignan ».

Cette démarche illustre parfaitement la difficulté que l'on peut avoir à mettre une limite entre circuit court et circuit long. Tout d'abord, posons nous la question de l'intermédiaire. On peut considérer que l'entreprise « Jardins de Perpignan » est un intermédiaire puisqu'elle se charge de la distribution. Un deuxième intermédiaire se charge ensuite de la vente. On pourrait considérer que cette démarche sort des filières courtes. La proximité géographique est de plus ici très bonne, et est même à l'origine du projet : l'objectif de la marque est d'assurer cette origine des produits. Dans un sens, la traçabilité est forte, cependant, il n'y a pas de connaissance du producteur et de son mode de production. De plus les effets systèmes sont forts, et la démarche est ancrée au territoire. Mais qu'en est il du type de gouvernance, de la répartition des pouvoirs de décisions et de la valeur ajoutée ? Cette démarche semble s'appuyer sur les mêmes principes de fonctionnement que les filières longues, avec cet argument de vente lui permettant de créer son secteur sur une base non reproductible.

Cet exemple illustre bien les questions que l'on peut se poser quant à l'intérêt des démarches de circuit court.

Un point commun à toutes ces démarches est la territorialisation de l'économie ou du produit et le lien direct entre le produit alimentaire et la production agricole. Autrement dit, ils permettent de ré accorder le circuit physique de distribution aux flux monétaires correspondants (distribution de la plus-value) en prenant en compte le territoire. Ils répondent à un principe visant à sortir de la logique de filière, et à reterritorialiser la consommation.

³⁰ ANDA, Raisonner la commercialisation des produits fermiers, 2001

³¹ Ce résumé fait suite à une présentation de cette expérience par un conseiller da la chambre d'agriculture du Gard lors du séminaire de Terres en Ville à Saint Etienne : « L'approvisionnement de la ville et le développement des circuits courts », 10 Mai 2007.

Les circuits courts territorialisés sont donc des démarches visant à l'autonomie, la simplification des échanges, la transparence, et prenant en compte les contraintes territoriales.

On ne peut donc pas définir de limite fixe entre circuits courts et circuits longs, mais des démarches intermédiaires existent entre la remise directe à la ferme et la distribution agro-industrielle³². Il est de plus difficile de classer les circuits « du plus court au moins court » : d'autres critères que la distance et le nombre d'intermédiaire entrent en compte, même si il est plus aisé et largement admis, par simplicité et dans l'état actuel des connaissances, que la limite d'un intermédiaire est nécessaire et suffisante pour définir les circuits courts.

2.1.1.2 Une prise de conscience émergente du potentiel des circuits courts

La prise de conscience de l'intérêt des démarches territorialisées de commercialisation, des circuits courts alimentaires, de la qualité des produits et de leur mode de production, se confirme par l'émergence de divers projets dans les collectivités, illustrant une volonté de mettre en place des stratégies alimentaires territoriales. (*London Food Strategy, The Dogme 2000 Organic project, an organic choice for Copenhagen, Cf. annexe 6*). Le réseau « Terres en villes »³³ s'intéresse aux démarches permettant de valoriser leur territoire, et de proposer des produits de qualité aux habitants. Ces démarches, initiées par des institutions, collectivités ou des citoyens, essaient de faire réfléchir sur l'intérêt d'une relocalisation de l'économie alimentaire, en termes environnemental et social, au croisement d'enjeux concernant les produits biologiques, locaux, leur accessibilité à un large public, le maintien d'une agriculture périurbaine, la qualité de la vie citadine, la qualité du territoire et le « vivre ensemble »... Dans ce sens, Rennes Métropole a engagé un recensement de l'ensemble des démarches de circuits courts de l'agglomération (X. Moisière, 2007).

D'autre part, si on s'intéresse aux acteurs faisant vivre les circuits courts, on remarque un recoupement entre les diverses formes de commercialisation : du côté des producteurs, beaucoup d'exploitants souhaitant totalement vendre en circuit court diversifient leurs circuits (marchés, magasins collectifs, paniers...). De même, les différentes formes de circuits courts répondent à des besoins complémentaires des consommateurs (qui sont d'ailleurs parfois « consom'acteurs »).

³² « Le circuit le plus court est celui de la "remise directe au consommateur" [...]. A l'autre extrémité, un des circuits les plus longs correspond à la production agro-industrielle classique. [...] Entre ces deux extrêmes, existent une série d'alternatives, où le producteur remet plus ou moins directement son produit au consommateur. » Observatoire européen leader, juillet 2000.

³³ Ce réseau regroupe 14 agglomérations (élus et responsables agricoles) dont l'objectif est de « mettre en commun leurs expériences pour échanger leur savoir faire, pour promouvoir le rôle et l'intérêt de l'agriculture périurbaine et pour favoriser le développement de telles politiques sur les territoires français et étrangers. » Source : <http://www.terresenvilles.org/index.php>

L'angle d'approche de ce travail est de considérer les circuits courts territoriaux comme des systèmes, dans l'idée d'éclairer ces démarches sous un jour nouveau. Dans cette optique, les circuits courts pourraient servir de levier à des évolutions du fonctionnement d'un territoire en termes économiques, environnementaux et sociaux. Il est tout d'abord nécessaire de décrire les éléments de ce cadre d'étude avant de développer des méthodes d'analyse permettant d'évaluer la pertinence de cette approche.

2.1.2 Proposition de vocabulaire commun

Suite au constat du manque de références pour qualifier les circuits courts, un préalable est de fixer des bases communes de vocabulaire pour le projet SALT. Une bonne compréhension de l'objet est nécessaire pour déterminer les enjeux que l'on place derrière le développement des circuits courts alimentaires. Cette proposition de vocabulaire est inspirée en partie de l'analyse des typologies existantes et d'observations de terrain.

Un **circuit court alimentaire territorialisé** est un mode de distribution des produits alimentaires où le nombre d'intermédiaire et la distance (géographique, sociale...) entre le lieu de production et le consommateur sont faibles, et où le territoire est valorisé. On s'intéresse ici à l'échange d'un produit. La notion de circuit court territorialisé renvoie, selon notre proposition, à trois facteurs : la proximité géographique (valeur dépendant du type de produit, du territoire...), le nombre d'intermédiaires et leur valeur³⁴, et l'organisation du système de production (quelle gouvernance, quelle transparence ?). Ces trois axes sont à évaluer pour avoir une idée de l'intérêt territorial des circuits courts. Cette approche permet aussi d'éclairer les limites floues qui entourent notre objet (pratiques « à la limite » : dépôt vente en GMS, vente par correspondance avec intermédiaire... cf. encadré 1). Deux options sont possibles pour formaliser une définition : se baser sur des critères positifs et discriminants, ou définir l'objet en opposition avec les circuits conventionnels. On peut considérer que les expériences relevant du champ légal de **vente directe** sont englobées par nature.

Nous appellerons **dispositif de vente en circuit court** une organisation (individuelle ou collective) autonome et formellement délimitée dont l'objet est la commercialisation en circuit court. Un dispositif peut agréger plusieurs fournisseurs.

³⁴ Par valeur, on entend ici la place que prend l'intermédiaire par rapport au produit, aux producteurs et aux consommateurs.

Ex : Brin d'herbe, le panier Saint Gilles, un point de vente à la ferme, le marché des Lices (le terme de dispositif, dans ce cas, désigne le marché des Lices, et non pas l'étal d'un producteur sur ce marché, l'étal étant un élément du dispositif)... sont des dispositifs de circuits courts.

Nous appellerons **modalité de vente en circuit court** un type d'organisation de vente qu'appliquent des dispositifs présentant des fortes similitudes quant au fonctionnement concret de la distribution. Pour établir une liste de modalités, on peut se baser sur la typologie proposée par l'ANDA³⁵. Cette dénomination permet de regrouper des dispositifs voisins, mais tous les dispositifs ne correspondent pas forcément à une modalité connue et reconnue, et les modalités sont plus ou moins homogènes. Elles peuvent aussi mélanger circuits courts et longs (ex : marché avec producteurs et revendeurs, vente par l'intermédiaire d'une GMS...).

Ex : les marchés, les ventes de panier, les points de vente collectifs, la vente par correspondance... sont des modalités de circuits courts.

Nous appellerons **système territorial de circuits courts** l'ensemble des dispositifs présents sur un territoire donné, sur la base des interactions qu'ils entretiennent. Ces interactions s'exercent au niveau de l'origine des produits (divers dispositifs pour un producteur ou un groupe de producteurs) ou de leur consommation (diversité d'approvisionnement pour un consommateur). Le système (qui reste hypothétique) de circuits courts est un système ouvert. Tout d'abord, il appartient au **système territorial de distribution alimentaire**. Le territoire dans ce cas doit être rapproché des zones de chalandise ou bassins de consommation. De plus, un territoire donné échange avec d'autres territoires, ce qui lui donne son caractère ouvert.

Ex : ensemble des circuits courts de distribution alimentaire de Rennes métropole, ensemble du bassin de consommation du pays de Dinan...

Enfin, nous appellerons **système alimentaire territorial** l'ensemble production/transformation/distribution/consommation sur un territoire donné, dont les limites géographiques sont déterminées par la consommation. Il est influencé par des habitudes alimentaires, des politiques publiques, des savoir-faire en matière de production ou transformation, des caractéristiques territoriales... Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter. Un système alimentaire est ouvert : il considère des espaces extérieurs au territoire d'étude, puisque un produit consommé sur le territoire peut être le résultat d'une production, transformation et d'une étape de commercialisation externe.

³⁵ ANDA, « Raisonner la commercialisation des produits fermiers », rapport final, 2001.

2.1.3 Détermination et analyse des éléments différenciant les circuits courts

Selon notre analyse, les circuits courts font donc parti d'un ensemble plus vaste qu'est le système alimentaire territorial. Dans ce cadre, nous souhaitons voir ce qui les différencie des autres canaux de distribution, et décrire l'importance et la nature des interactions qui lient les différents dispositifs et le territoire.

2.1.3.1 Trois axes pour décrire les circuits courts.

Trois axes permettant de déterminer l'ensemble des circuits courts sont définis :

- **Intermédiaires**

Le nombre d'intermédiaire est le critère le plus souvent évoqué comme étant déterminant et le maximum d'un intermédiaire est généralement admis comme limite nécessaire et suffisante pour caractériser un circuit court. Il s'agit en effet d'un point primordial, qui caractérise fortement l'implication des différents acteurs, ainsi que le lien au territoire pour le consommateur final et la répartition de la valeur ajoutée et de la rémunération du travail. Il rend compte en partie de la traçabilité du produit. Cet intermédiaire réalise différentes fonctions entre la production du bien agricole brut et la consommation alimentaire (transformation, distribution, conservation, répartition, commercialisation...). Ce qui les différencie est la manière dont la tâche est réalisée, le regroupement des tâches, l'efficacité de l'intermédiaire... Les circuits courts participent à réduire le nombre d'intermédiaires, mais aussi le nombre de fonctions à effectuer (ex : fonction de commercialisation/marketing, transformation parfois...). Ces fonctions peuvent aussi être effectuées de manière différente et innovante.

La **fonction de production** est la base de l'activité agricole, et détermine la qualité et la quantité de produit fourni.

La **fonction de transformation** peut être réalisée à l'exploitation (ex : fromage, pain...) par un artisan local (ex : découpe de viande...) et donne de la valeur au produit. Cette transformation se démarque généralement par la qualité des produits, et se fait généralement sur des unités de transformation de petite taille. Elle peut aussi être réalisée par le consommateur.

La **fonction de commercialisation** regroupe la **distribution** et la **communication**. L'organisation de cette distribution est cruciale pour déterminer l'efficacité du circuit de distribution, elle peut se faire collectivement ou individuellement, avec les consommateurs...

La **fonction de stockage** permet d'équilibrer les volumes et les flux monétaires. Elle dépend fortement du produit concerné.

L'important est donc de déterminer la place de chaque étape, la manière dont les fonctions sont réalisées, et les interactions dans l'organisation de ces fonctions. Chacune présente des avantages et des inconvénients en terme d'efficacité (économie d'échelles ? concentration verticale ?), de qualité des produits (fraîcheur, process ?) et de traçabilité des produits qu'il s'agit de déterminer.

- **Proximité géographique**

La proximité géographique dépend fortement des caractéristiques territoriales (diversité, quantité et type de production, densité de population, présence d'un pôle de consommation proche...), du type de produit et ne saurait se limiter à une distance fixe. Juridiquement, la limite de la remise directe pour être dispensé d'agrément spécifique situe le point de vente dans un rayon de 80kms autour de l'exploitation.

On se réfère aussi à la proximité du consommateur. Le consommateur peut rester sur place ou faire voyager le produit. Pour certains territoires touristiques, cette question est fondamentale car la vente directe repose sur ce type de consommation. Bien qu'elle soit intéressante, il est pour l'instant difficile de répondre à cette question. La fin du circuit de distribution est la consommation du produit, et non pas l'acte d'achat. Cette proximité géographique nous amène à parler de circuits courts territorialisés.

Enfin, cette proximité géographique détermine en partie (avec d'autres facteurs, dont l'organisation du système de distribution) l'efficacité énergétique du système.

- **Organisation**

Sur la base des études sur la territorialisation de l'économie, et en se référant aux travaux sur les systèmes productifs locaux et les SYAL (*SYstèmes Agroalimentaires Localisés*, Muchnik, 2002, Cf. partie 1-2-2), on soupçonne qu'une part importante d'organisation, de réseau, liés au territoire, est nécessaire pour décrire et comprendre le fonctionnement des circuits courts. À partir d'une volonté des acteurs, le territoire devient une ressource valorisée. Cette mise en valeur se fait par des interactions entre acteurs, une organisation particulière du territoire... Il est important de définir la nature de cette organisation pour établir ce qui fait la base du fonctionnement des circuits courts sur un territoire donné. Cette notion, moins aisée à déterminer que les deux précédentes, est cruciale pour comprendre les mécanismes de mise en place et de pérennisation des circuits courts. Pourquoi les acteurs choisissent cette organisation, quelles sont leurs relations, comment s'organisent la gouvernance et la répartition de la richesse ?...

2.1.3.2 Méthode de description des circuits courts.

Sur la base de ces trois axes, une méthode facilement reproductible permettant de décrire les dispositifs de circuits courts a été formalisée, pour réfléchir sur l'organisation des systèmes de distribution et avoir une lecture comparée des différentes démarches. C'est une piste pour formaliser les points clefs de définition par des critères communs à tous les dispositifs, pour discuter les limites de l'objet circuit court et le regroupement en modalités. La construction de cette méthode contient inévitablement une part d'arbitraire.

Je propose donc une méthode de description basée sur la manière dont s'organise l'échange. La méthode, se basant sur des données faciles à obtenir auprès du producteur, est exposée en annexe 1. Six critères estimés par des indicateurs sont utilisés : la **proximité du producteur**, la **proximité du consommateur**, le **nombre d'intermédiaires**, le **lien social**, la **richesse de l'offre** proposée par le dispositif, et **l'organisation en système** du dispositif. Chacun de ces indicateurs se situe sur une échelle de 0 à 3, construite de manière à discriminer du mieux possible les dispositifs. Les valeurs n'ont pas de sens dans l'absolu, c'est l'écart entre les différents dispositifs et les différents critères qui importe, l'objectif étant une lecture qualitative comparée des dispositifs. Ces indicateurs ont été choisis de manière à rester objectif. Les niveaux de prix (absolus et relatifs) n'ont pas été intégrés dans la méthode, non pas que cette information paraisse inintéressante (c'est au contraire un élément clé pour expliquer les choix des consommateurs), mais par un problème de construction d'un indicateur fiable. Il est d'autre part difficile de comparer des produits différents et d'obtenir des informations représentatives de comparaison des prix.

Cette méthodologie débouche sur un diagramme radar (Cf. Figure 7) décrivant le dispositif où la participation d'un producteur à un dispositif (dans le cas où le dispositif met en jeu plusieurs producteurs et/ou des circuits longs). Dans ce deuxième cas, les indicateurs peuvent être agrégés pour décrire le dispositif dans sa globalité. Voici une description brève des indicateurs que j'ai choisis :

- La **proximité du producteur** dépend de la distance au point de vente modulée par la rareté du produit sur le territoire.
 - La **proximité du consommateur** dépend de la distance au point de vente et de la raison de son déplacement (double emploi du déplacement).
- } Axe proximité géographique

- L'**intermédiaire** dépend du nombre d'intermédiaires et de la valeur de cet intermédiaire.
 - Le **lien social** est déterminé principalement par la transparence du système (existence d'une relation institutionnalisée entre producteur(s) et consommateur(s), fréquence des rencontres, signe de qualité des produits).
 - La **richesse de l'offre** est déterminée par le nombre d'articles issus de circuits courts et de circuits longs proposés par le dispositif.
 - L'**effet système** est déterminé par le nombre de producteurs dans le dispositif, l'utilisation d'autres circuits courts par les consommateurs, et par l'utilisation d'autres circuits courts par les producteurs.
- }

Axe
intermédiaires

Axe
organisation

Les dispositifs étudiés sont choisis à priori, sans définition préalable de l'ensemble circuit court. On se base, pour définir les exploitations à évaluer, sur une définition négative, les circuits passant par des centrales d'achat, des grossistes ou des coopératives sont par nature exclu de l'analyse.

Voici un exemple d'analyse pour trois dispositifs présents sur une exploitation produisant du pain biologique et ayant une activité importante d'accueil à la ferme (cf. Figure 7, une description de cette exploitation est présentée en annexe 2). Chacun de ces trois dispositifs (vent à la ferme, par une biocoop et par un magasin de collectif de producteurs) représente environ un tiers du chiffre d'affaire de la production de pain. Les différentes formes des digrammes illustrent la diversité des dispositifs observés. La vente à la ferme correspond à un circuit local d'un faible volume relatif et est utile pour préserver un réseau et des services au niveau local (Entente avec les agriculteurs voisins). La vente en magasin de producteurs assure un débouché et permet de travailler collectivement pour des volumes plus conséquents. La biocoop, bien que dans l'esprit sensible aux questions de proximité³⁶, ne permet pas au consommateur de faire le lien avec le territoire. Elle permet aussi d'être plus efficace pour distribuer les produits largement. Ces circuits de distribution sont complémentaires, organisés de même (logistique des transports, réseau de connaissances...), et l'agriculteur est très satisfait de ce système. L'analyse du diagramme radar d'un dispositif de l'exploitation ne permettrait pas d'obtenir l'information que l'on obtient par une lecture comparative. On peut aussi rapidement approcher les différences de prix pour cette même exploitation (pour un produit standard qu'est le pain, cf. Figure 8) : on se base sur le pain blanc (le même taux de

³⁶ Entretien téléphonique avec le gérant des 3 biocoops de l'agglomération rennaise : l'approvisionnement se fait au maximum localement, pour les produits disponibles

marge est appliqué aux autres pains). Pour comprendre la stratégie du producteur, il faut replacer le dispositif dans le système d'exploitation.

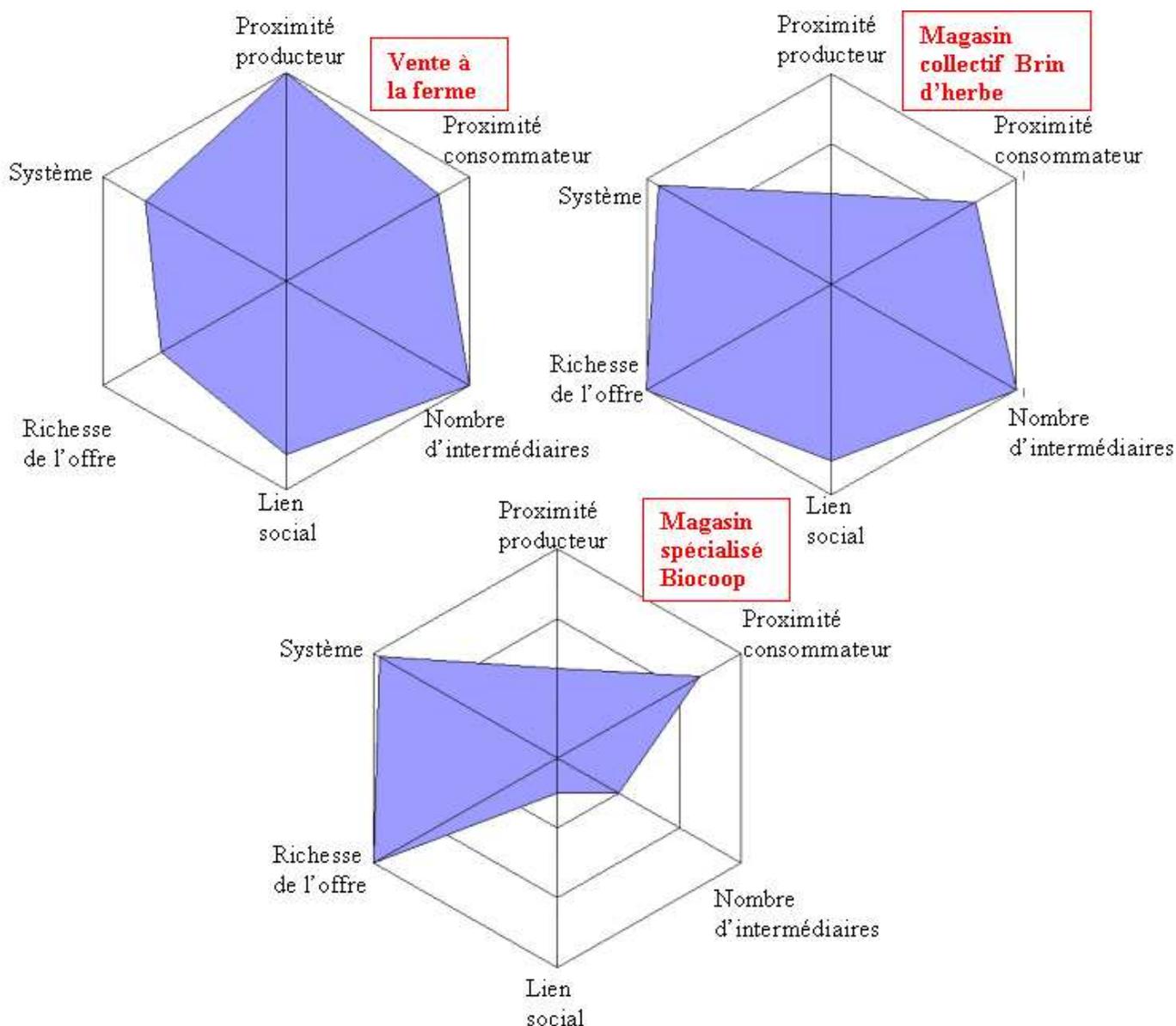


Figure 7 : Exemple de diagramme radar pour trois dispositifs d'une exploitation selon la méthode de description des circuits courts
Source : auteur, d'après enquêtes

*Circuit long, **référence AGPB

Dispositif de vente	Prix de vente producteur	Prix d'achat consommateur	Taux de marge
A la ferme	3,5€/kg	3,5€/kg	0%
Brin d'herbe	3,5€/kg	3,815€/kg	10%
Biocoop Scarabée	3,2€/kg	4,2€/kg	31%
En boulangerie, pain conventionnel*		3,5€/kg**	0%

Figure 8 : niveau de prix pour les trois dispositifs de l'exploitation, marge des intermédiaires et comparaison à un autre circuit.
Source : auteur, après un entretien téléphonique avec l'exploitant

2.1.3.3 Analyse critique de la méthode

Cette méthode permet d'avoir une vision certes partielle du dispositif de circuit court, et ne propose pas de description complète, mais elle éclaire tout de même les points centraux d'intérêt des circuits courts, et amène à réfléchir sur les intérêts qu'il peut représenter pour un agriculteur, un consommateur et un territoire. Elle a aussi l'avantage de se baser sur des données totalement objectives, et applicables à l'ensemble des dispositifs de circuits courts.

L'évaluation des forces et faiblesses des circuits courts qu'elle apporte peut permettre d'affiner la classification par modalité. Par exemple, les dispositifs que l'on classe sous la modalité de « panier » présentent à l'observation une diversité forte sur de nombreux points : proximité et dispersion des consommateurs, nombre d'acteurs impliqués, lien à d'autres systèmes de distribution, type d'offre, engagement, organisation logistique...

La définition et l'évaluation des « effets système » pose question. Il s'agit ici d'une mesure de l'importance du réseau présent autour du dispositif. Il est en fait difficile d'avoir une approche représentative et fiable à partir de données simples. La méthode utilisée ici se base sur des données difficiles à évaluer et reflète mal l'aspect que l'on souhaite décrire : la complémentarité entre les différents dispositifs, l'engagement et la concordance d'objectif entre les différents acteurs, l'efficacité gagnée par l'organisation qu'elle induit.

Ces éléments systémiques existent aussi dans les filières longues (regroupement de l'offre dans des pôles d'attraction...), cette méthode ne permet pas de les différencier. Ces effets sont semblables par exemples entre une GMS et un marché de producteurs de plein vent (la différence étant dans l'échelle du système), mais ce ne sont pas les mêmes que dans le cas d'un panier. Même si ces effets systèmes ne sont pas l'avantage principal des circuits courts, ils sont primordiaux pour expliquer leur émergence et leur fonctionnement.

Cette méthode met en avant les limites qu'on a pour évaluer le mode de fonctionnement des circuits courts. Elle pose question sur des points qui ne sont pas renseignés, dont voici les principaux :

- Maîtrise et autonomie, sécurité du revenu, temps de travail, innovation.
- Gouvernance
- Effet sur la conservation de terres agricoles
- Qualité de l'emploi et du travail
- ...

La compréhension des interactions et l'approche systémique sont nécessaires pour mettre en relief ces caractéristiques difficilement quantifiables, qui apparaissent pourtant comme essentielles dans la détermination des circuits courts, des choix et des stratégies des producteurs. **Ces effets sont susceptibles de créer un sens qui ferait des réseaux³⁷ alimentaires territoriaux des systèmes³⁸ de circuits courts territorialisés.**

2.2 Comment évaluer les circuits courts ?

L'évaluation des circuits courts peut permettre de déterminer si l'essor actuel des circuits courts en général et des formes de commercialisation engagée en particulier que l'on observe relève d'un effet de niche ou est une réelle évolution des modes de consommation avec un potentiel de développement.

2.2.1 Un manque de références et de méthodes d'évaluation

2.2.1.1 Évaluation du poids économique des circuits courts

Les sources statistiques traditionnelles en agriculture (RICA, RGA, Agreste) apportent peu d'informations pour l'évaluation économique du poids des circuits courts. La seule information utilisable pour notre étude que l'on y trouve est le nombre d'exploitation pratiquant la vente directe (<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>, Cf. Figure 9).

Année	1988	2000	2005
Total exploitations (France métropolitaine)	1 016 755	663 807	545 347
Exploitations en vente directe	275 469	101 988	88 629
Transformation pour vente	NC	61 384	50 907
Restauration	3 077	2 973	2 671
% d'exploitations pratiquant la vente directe	27,09%	15,36%	16,25%
% d'exploitations pratiquant la transformation	NC	9,25%	9,33%
% d'exploitations pratiquant la restauration	0,30%	0,45%	0,49%

Figure 9 : Évolution de la part des Exploitations Françaises pratiquant la vente directe, la restauration ou la transformation entre 1988 et 2005.
Source : auteur à partir des données AGRESTE

Il existe par exemple peu de données chiffrées sur les flux de marchandises, sur les modes de commercialisation, les démarches restant la plupart du temps confidentielles et les données non centralisées. On observe tout de même que la vente directe concerne toujours un

³⁷ Un **réseau** est un ensemble de **nœuds** (ou **pôles**) reliés entre eux par des **liens** (canaux).

³⁸ Un **système** est un réseau, plus ou moins important et autonome, dont les éléments présentent la particularité de répondre en tout ou en partie à un même objectif.

nombre non négligeable d'exploitations (Cf. Figure 9). Cependant, ce mode de vente représente un chiffre d'affaire plus ou moins important pour chaque exploitation. On peut donc soupçonner un impact économique ou social fort pour au moins certaines exploitations et pour les territoires. Ces chiffres posent questions : comment sont recensées ou estimées les exploitations pratiquant la vente directe ? Comment expliquer la diminution de la pratique de vente directe entre 1988 et 2005 ? Y a-t-il un biais statistique ? Y a-t-il un type d'exploitation pratiquant la vente directe ? Quel est le poids économique des circuits courts pour l'exploitation et le territoire ? Les données existent à l'échelle de l'exploitation ou du dispositif de vente, mais celles-ci ne sont pas agrégées à l'échelle territoriale et sont très variables selon les orientations des systèmes d'exploitation.

2.2.1.2 Évaluation des coûts environnementaux

De même, la mesure des coûts énergétiques des circuits courts est encore peu développée. Des méthodes précises sont applicables à des produits types (ex : ACV³⁹, empreinte écologique...), mais on ne peut pas généraliser sur une éventuelle réduction des coûts de transports des dispositifs de circuit court, ni appliquer ces méthodes à l'ensemble des dispositifs. *« L'avantage apparent de distances moindres car limitées à la région peut être vite annulé par des faiblesses logistiques, par une utilisation insuffisante des capacités de production et de transport et par des processus inefficaces »*⁴⁰. Cependant, cette efficacité est fortement dépendante du type de produit et de la logistique en place. Des pistes d'évaluation existent pour comparer les dispositifs de circuits courts entre eux, première étape vers une amélioration de leur efficacité énergétique. On peut par exemple évaluer le budget transport pour la vente pour une exploitation par rapport au chiffre d'affaire correspondant, et estimer les coûts de transport des consommateurs, pour comparer les circuits courts entre eux. Cependant, il est, avec cette méthode, difficile de comparer les dispositifs des circuits courts avec les canaux de distribution longs, les échelles, les distances, l'offre, et les volumes concernés étant totalement différents.

2.2.1.3 Évaluation d'autres effets

Même s'il semble vrai que l'aspect social est fondamental dans certaines démarches (on parle du marché comme des « courses plaisir », intérêt de rencontrer l'agriculteur pour les amapiens, structuration du réseau rural...), l'importance de ce lien est difficile à appréhender

³⁹ ACV : Analyse du Cycle de Vie

⁴⁰ Schlich et al., 2006

(nous l'avons vu dans la méthode descriptive). De même, la mesure du temps de travail de l'agriculteur n'est pas la même entre un travail plaisir et un travail pénible (le travail représente une dimension nouvelle)⁴¹, et la démarche s'inscrit généralement dans un choix de vie et dans une organisation particulière du système d'exploitation agricole. Il y a un vrai manque dans l'évaluation de ce que l'on peut appeler les gains sociaux.

2.2.1.4 Évaluations globales

Sur ce thème, on peut noter les travaux plus poussés dans d'autres pays (notamment les *food miles* anglo-saxons). Le transport alimentaire a un impact significatif et croissant, et il est possible d'observer annuellement l'évolution de ces impacts à l'échelle du Royaume-Uni à partir d'un jeu d'indicateurs. En 2002, le transport alimentaire représentait 1,8% des émissions de GES du territoire. De plus, les coûts économiques, sociaux et environnementaux du transport alimentaire s'élèvent à £9 milliards par an, comparé à la valeur ajoutée du secteur agroalimentaire britannique de £19.8 milliards⁴² (Cf. Figure 10). Cette étude est basée sur les comptes nationaux britanniques.

£millions	CO2	Qualité de l'air	Bruit	Congestion	Accidents	Infrastructure	Coûts totaux
Poids lourds (UK)	120	165	123	1359	327	384	2480
Véhicule léger (UK)	21	48	27	1056	148	4	1303
Voiture (UK)	46	24	42	2576	965	9	3662
Route	43	54	39	52	115	141	443
Poids lourds (outr mer)	42	58	43	90	304	272	809
Véhicule léger (outr mer)	7	18	9	54	147	3	239
train	0	15	0	0	0	0	16
maritime	46	54	0	0	29	NQ	138
aérien	40	1	NQ	NQ	NQ	NQ	41
Total	364	439	283	5187	2036	815	9123

Figure 10 : Répartition des coûts globaux dus à l'alimentation au Royaume-Uni
 Source: *The Validity of Food Miles as an Indicator of Sustainable Development*, DEFRA, 2005

Ces travaux montrent bien l'intérêt de réduire les impacts de la distribution alimentaire, et la nécessité de remettre en cause le système dominant actuel, mais la question de l'efficacité des circuits courts comme alternative à ce problème reste en suspens, et fait actuellement débat dans le monde scientifique⁴³.

2.2.2 Les circuits courts, pour les acteurs et les territoires

Dans un contexte où l'essor des techniques a entraîné l'affranchissement des activités humaines vis-à-vis de leur territoire, il semble intéressant de reconsidérer l'apport que

⁴¹ A. Cardona, 2007

⁴² DEFRA : UK department for environment, food and rural affairs, 2005

⁴³ Redlingschöfer, 2006

peuvent représenter les ressources territoriales et le sens qu'elles prennent pour les habitants du territoire⁴⁴. Cette approche se base sur l'intérêt des échanges de produits différenciés entre territoires complémentaires, dans une optique de gestion durable des ressources. Les filières longues, dans leur logique d'uniformisation, peuvent difficilement prétendre à cette spécificité. Il importe aussi de comparer les effets système entre circuits longs et circuits courts : les circuits longs mettent aussi en œuvre de nombreuses "entités" avec des effets de coopération, d'agglomération etc. très forts. La centralisation apporte une efficacité économique indéniable, mais au prix de transports sur de plus longues distances, et d'une organisation sociale différente.

Bien que les transports ne représentent pas la majorité des coûts environnementaux dus à l'alimentation (13% contre 52% à la production⁴⁵), il semble intéressant de considérer les circuits courts comme un axe pour diminuer ces pollutions. De par la territorialisation qu'ils entraînent et la transparence des systèmes, ils peuvent être liés à des pratiques alimentaires et agricoles plus respectueuses de l'environnement. Les circuits courts sont une manière de révéler le coût réel de la consommation alimentaires (cf. encadré 2).

Encadré 2 : La transparence des systèmes de consommation engagés.

La charte de commerce équitable de type Max Havelaar assure un mode de production de qualité environnementale et sociale, mais n'assure rien quant au reste de la distribution : on ne connaît pas les conditions de transport (conditions de travail des marins par exemple), on ne sait pas si la production est au service du développement local (ex : implantation d'unité de torréfaction locales...), autant de points nécessaires au développement durable. On peut se poser les mêmes questions pour les produits "bio" vendus en GMS : quelles sont les conditions d'achats au producteur, les conditions de transformation/ distribution...

Les circuits courts, même sans charte de fonctionnement, peuvent permettre d'éclairer ces points et justement, d'offrir une solution globale au problème de durabilité des systèmes alimentaires. C'est sous cette hypothèse que les circuits courts peuvent contribuer à diminuer les effets sociaux et environnementaux de l'agriculture.

Enfin, au-delà de ces effets en termes de biens communs, on peut aborder les circuits courts sous les points de vue du consommateur et de producteur, ceux-ci représentant pour ces acteurs un intérêt spécifique. Il est alors intéressant de déterminer les différentes stratégies d'acteurs dans l'optique de développer les circuits courts.

2.2.3 Le cadre théorique de ce travail, vers une organisation systémique ?

"On appelle circuit de distribution l'ensemble des intervenants qui prennent en charge les activités de distribution, c'est-à-dire les activités qui font passer un produit de son état de

⁴⁴ Buton, 2006

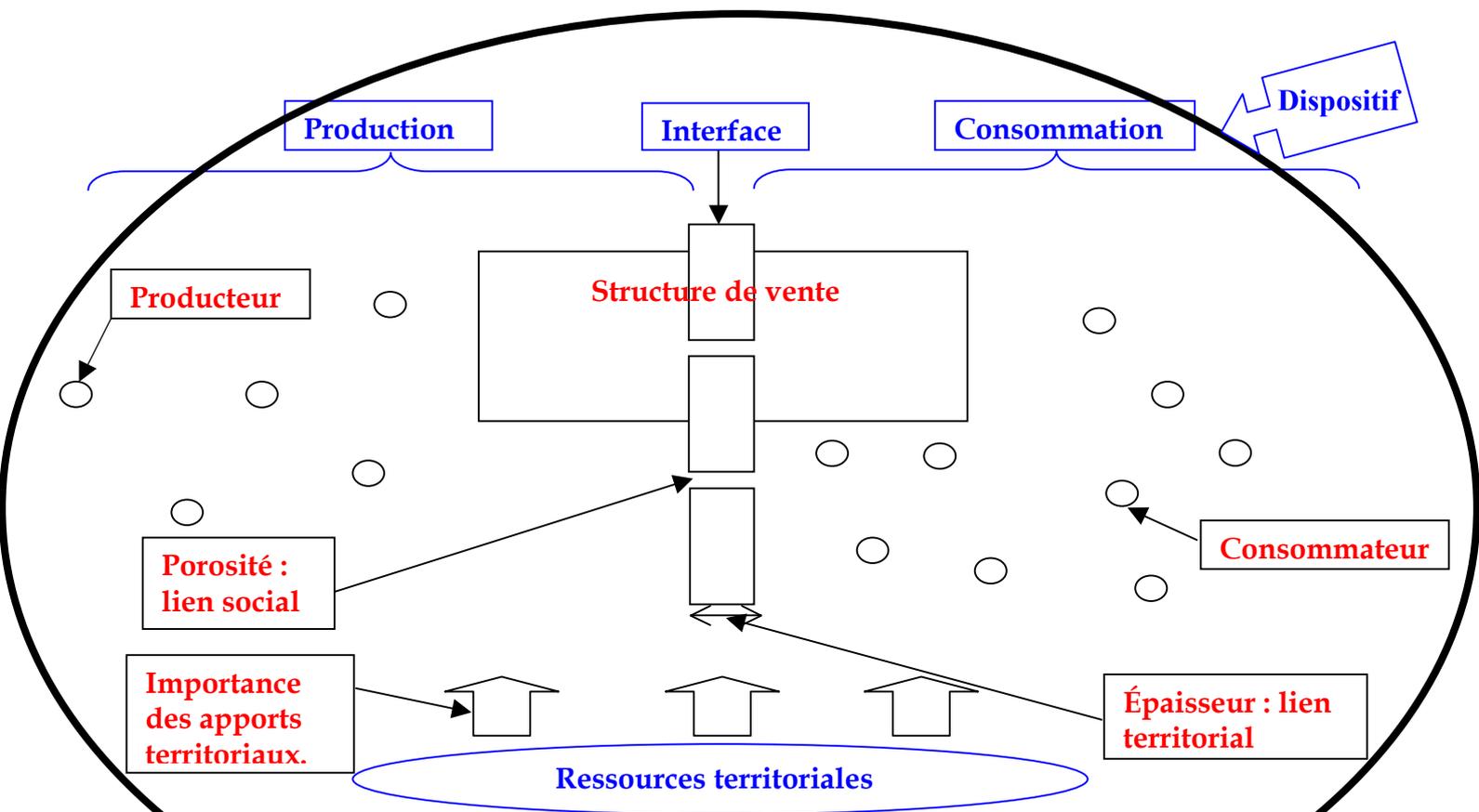
⁴⁵ Redlingschöfer, 2006

production à son état de consommation. Le circuit de distribution est caractérisé par sa longueur (le nombre de niveaux qu'il comporte ou nombre d'intermédiaires). Le canal de distribution est une catégorie d'intermédiaires au sein du circuit".⁴⁶

Cette définition se place dans une approche analytique, qui ne considère pas les interactions entre les différents canaux de distribution. On peut décrire chaque canal de distribution, ou dispositif, par la nature de l'interface entre production et consommation, la nature du consommateur et la nature du producteur.

Cette description des dispositifs (pouvant être regroupés en modalités) est une première étape pour évaluer les interactions entre ces dispositifs et l'existence possible d'une ébauche de Système Alimentaire Territorialisé (SALT). Cette volonté d'approche systémique nécessite d'une part la compréhension des éléments de base de l'objet que sont les dispositifs de circuit court, et une évaluation des interactions qu'ils entretiennent. Les dispositifs sont des lieux où s'échangent des produits alimentaires et d'autres richesses (marchandes ou non). Il importe de comprendre le fonctionnement et la manière dont se formalise cet échange. Ce schéma descriptif d'un dispositif (cf. Figure 11) tente de présenter le cadre théorique dans lequel se base mon étude et d'explicitier les points d'intérêts des circuits courts pour les mettre en parallèle avec d'autres circuits. Il montre les points que l'on souhaiterait évaluer ou vérifier, et met en avant les points faibles et les innovations que présentent les circuits courts par rapport à d'autres modes distribution.

⁴⁶ Source : <http://www.marketing-etudiant.fr/definitions/c/circuit-distribution.php>



L'**interface** est définie par :

- Le **lien territorial**, correspondant à la perception du sens territorial du produit par le consommateur, représenté par l'**épaisseur de l'interface**.
- Le **lien social**, correspondant à la connaissance réciproque des mondes de production et de consommation, et à l'influence que peuvent exercer les différents acteurs sur le système, représenté par la **porosité de l'interface**.

La **structure de vente** est définie par :

- Les **acteurs** y participant (producteurs, consommateurs et intermédiaires).
- Les **interactions entre ces acteurs** déterminants des modalités de la vente.
- La **gamme de produits** qu'elle propose.

⇒ Il peut y avoir une structure intermédiaire entre les producteurs et la structure de vente.

Le **monde de la consommation** est déterminé par :

- L'origine des consommateurs.
- Leur nombre.
- Leur dispersion.

Les produits sont définis par la valorisation d'une **ressource territoriale**, ancrée ou non au territoire :

- A travers la **qualité du produit** (valorisation d'un savoir faire, panier de biens, de produits traditionnels...).
- A travers la **qualité du territoire**, correspondant à une qualité de vie (système agricole spécifique, rente de qualité territoriale...)

⇒ Cette ressource peut être spécifique et non délocalisable (AOC...), ou peut être transférable à d'autres territoires (labels, organisations collectives originales...). Les capacités de ces ressources et leur possible valorisation dépendent fortement du territoire considéré.

Ce dispositif est en interaction avec d'autres dispositifs sur ce territoire et sur d'autres territoires.

Figure 11 : Cadre théorique et conceptuel de l'étude : les déterminants de l'organisation des dispositifs de distribution alimentaire

Source : auteur

Les ressources territoriales sont fondamentales dans le cas des produits agricoles, elles se basent tout d'abord sur les conditions naturelles locales (qui conditionnent les types de production et les systèmes de production au niveau du territoire), mais aussi sur des ressources construites correspondant au territoire (cf. partie 1-2-2). L'intérêt de ces ressources transparaît nettement pour la production alimentaire à travers les AOC, labels... et peut être importante dans le cas des circuits courts.

La structure de vente est un élément fondamental de l'échange qui définit la place de chaque acteur du territoire. Tout d'abord, le type de gouvernance (choix des produits, des prix...) dépend de l'engagement des différents acteurs et de leur volonté de contrôler (au moins partiellement) le mode d'échange. Elle est en partie garante de la transparence de la distribution, de la capacité des acteurs à se connaître et à interagir. Enfin, elle met en avant les valeurs et les avantages sur lesquels se base l'échange : l'efficacité économique de la démarche (économie d'échelle, d'agglomération ? Création d'une relation de confiance ? Qualité du produit ? Offre de service associée ?...). Les circuits courts se basent sur des valeurs qu'eux seuls peuvent mettre en avant comme la fraîcheur et le goût des produits qui sont la première raison d'achat des consommateurs pour l'ensemble des circuits courts⁴⁷.

L'échange du produit est aussi une relation sociale entre les acteurs d'un territoire, et l'interface peut s'avérer être un lien plutôt qu'une frontière entre production et consommation. Les territoires, par ce biais, pourraient largement augmenter leur auto approvisionnement alimentaire. Cette démarche, en plus de se situer dans une logique de réduction des transports, permet de replacer les producteurs et consommateurs comme acteurs de leur territoire.

Chaque dispositif correspond à une organisation spécifique, une combinaison d'acteurs entre eux et avec le territoire. Les éléments de ce dispositif se retrouvent imbriqués d'en d'autres dispositifs différents répondant à d'autres attentes et à d'autres conditions. C'est de cette manière que chacun peut trouver sa place dans l'organisation territoriale des circuits courts et s'est pour cela que l'on traite ce sujet sous une approche systémique.

Ce cadre théorique met en avant que le produit n'est pas forcément l'élément fondamental de l'échange. En considérant la distribution comme une interface entre production et consommation, on éclaire le fait que cette étape prend une forme très variable entre circuits courts et circuits longs d'une part, et entre dispositifs d'autre part. Il permet aussi de redonner à l'acte commercial un sens social et territorial, et de donner à l'échange une valeur non marchande.

⁴⁷ X. Moisière, 2007 et A. Cardona, 2007

2.3 Proposition de grille d'évaluation des effets des circuits courts

La mesure et l'évaluation des circuits courts nécessitent donc une approche pluridisciplinaire croisée entre économie, sociologie etc. et doit permettre des sauts d'échelles entre les niveaux exploitation, groupe organisé, territoire.

2.3.1 Grille d'évaluation des effets des circuits courts

Ces effets sont répartis en trois catégories : les effets directs, les effets dus à l'organisation, et les effets induits des circuits courts. Cette grille permet d'évaluer les circuits courts à différentes échelles (exploitation agricole, dispositif, territoire) et les indicateurs doivent être réfléchis pour permettre ce changement d'échelle. Elle a été construite à partir d'une recherche bibliographique transversale et d'entretiens avec des acteurs du terrain (agriculteurs, agents de développement, collectivités, consommateurs). Dans la description qui suit de la grille, la rubrique "indicateurs" précise le type d'indicateur qui pourrait être utilisé pour évaluer chaque critère. Cette grille a ensuite été confrontée aux études de terrain parallèle (X. Moisière et A. Cardona, rubrique confrontation) pour évaluer la pertinence des indicateurs et de la grille en général, et pour évaluer les possibilités concrètes de mesure.

1-Effets directs

1-1-Création et répartition des richesses

Cette notion de richesse doit être replacée dans le contexte agricole (ce que les circuits courts représentent pour l'exploitation, le territoire, l'emploi agricole...), dans l'économie alimentaire (quelle force des circuits courts sur le marché, quelle répartition de l'offre et de la valeur ajoutée...) et dans la consommation alimentaire (quels intérêts des consommateurs). La valeur économique et la répartition de cette richesse⁴⁸ (rémunération des facteurs de production ; répartition du temps de travail et de sa rémunération, répartition de la valeur ajoutée sur le territoire...) est partiellement estimée par le chiffre d'affaire des circuits courts. Il est difficile de comparer ce chiffre d'affaire à celui de l'agriculture en général puisque bien que la vente reste dans l'activité agricole, celle-ci fournit des services que l'on ne retrouve pas dans l'agriculture classique (transformation et vente). Il est illogique de favoriser les circuits courts en ne comptabilisant pas les emplois créés par la filière agroalimentaire classique.

⁴⁸ Un des manques des indicateurs actuels de richesse (PIB...) est de considérer son volume, mais pas sa répartition. Hors, cette répartition fait souvent défaut : la pauvreté existe aussi des les pays à fort PIB, ou la richesse profite à une partie de la population qui l'accumule (Vivret, "Reconsidérer la richesse", 2003)

A l'échelle de l'exploitation, la création de richesse est liée à la création d'emploi, à la valorisation du travail et de la terre. L'activité de vente ne peut être séparée de la production, l'activité agricole représentant un tout interdépendant.

Dans le cas de groupes organisés, il y a en plus création d'une structure représentant une richesse, mais nécessitant un investissement en temps et en argent de chacun.

A l'échelle du territoire, cet indicateur permet d'évaluer la force et les capacités de développement des circuits courts. Il est intéressant de voir dans quelle mesure les circuits courts permettent de créer des emplois localement.

Indicateurs : *Chiffre d'affaire*

Nombre de dispositifs de circuits courts et répartition du chiffre d'affaire

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : Bien que frustrante, le chiffre d'affaire est une première approche nécessaire pour l'évaluation de la création de richesses.

Acquisition de données : Pour les dispositifs collectifs ou institutionnalisés (magasin collectifs, Paniers...) le recueil est facile. Cependant, la difficulté est dans le recensement des autres dispositifs, qui sont souvent éparpillés, nombreux et dont l'information est parfois indisponible. Les enquêtes d'A. Cardona ont montré que les agriculteurs étaient généralement peu enclins à divulguer des informations économiques sur leur système d'exploitation pour différentes raisons. La méthode utilisée par X. Moisière sur Rennes Métropole montre qu'on peut au moins estimer la valeur du chiffre d'affaire par une fourchette (cf. annexe 3).

Échelles : L'agrégation à différentes échelles est facilement réalisable par simple addition. Cet indicateur doit être recontextualisé pour l'analyse (contexte agricole, économique, démographique, culturel... qui sont des déterminants du développement des circuits courts).

1-2-Participation au dynamisme du territoire.

Les circuits courts créent des emplois, des services, des innovations, de l'activité non marchande qui n'existeraient pas autrement, ou sous une autre forme (qualité de l'emploi, prestation de services...). La territorialisation de la richesse entraîne une augmentation du pouvoir d'achat local et aide au dynamisme économique local⁴⁹. De plus, le circuit court peut mettre en valeur un savoir faire ou une spécificité locale.

A l'échelle de l'exploitation, il est intéressant de voir les emplois agricoles créés et la qualité de l'emploi. Il faut aussi évaluer les activités couplées à la vente sur l'exploitation (accueil...), et le service rendu par cette activité. Par exemple, un groupe organisé peut être un

⁴⁹ Méthode des effets, CHERVEL Marc, LE GALL Michel, 1984

tremplin pour le lancement de nouvelles activités sur le territoire. Il peut de plus proposer une offre nouvelle sur le territoire.

Sur un territoire, les circuits courts peuvent participer à dynamiser l'agriculture et, à travers un logique collective, à valoriser un territoire de qualité et un type de consommation.

Indicateurs : *Part du prix du produit vendu revenant à l'exploitation et sur le territoire*

Nombre d'emplois.

Part du chiffre d'affaire des circuits courts dans la consommation alimentaire du territoire.

Maintien d'exploitations et de terres agricoles

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : Les circuits courts sont en effet des éléments structurants des territoires, et dans certains cas, peuvent permettre le maintien d'exploitations.

Acquisition de données : La localisation des points de vente en circuit court est une première étape pour évaluer leur dynamique territoriale (cf. X. Moisière, 2007). Cependant, les effets sur la dynamique territoriale sont plus difficiles à mesurer.

Échelles : À l'échelle de l'exploitation, on peut observer le maintien d'exploitations ou l'installation de nouveaux agriculteurs engendrés, et les services associés et interdépendants de la vente en circuit court. A l'échelle d'un groupe organisé, on peut observer les mêmes effets, ainsi que la participation plus large au dynamisme économique local (maintien de services et de "commerces de proximité"...). A l'échelle du territoire, on peut estimer l'importance des circuits courts et l'aire d'origine des différents producteurs (différence entre bassin de production et bassin de consommation). Les sauts d'échelles sont plus difficiles pour cet aspect plutôt qualitatif.

1-3-Effets sur les économies de matière et d'énergie.

On se limite aux effets directs des circuits courts en termes d'impacts sur l'environnement (transport, stockage, conservation et transformation des aliments).

La méthode ACV⁵⁰ montre qu'un module peut fortement compenser les autres. Si le circuit court se fait au prix d'une inefficacité du mode de production ou du mode de transport, l'apport sera négatif... Cependant, on considère ici les effets directs, ce type de problème sera considéré dans la troisième partie (effets induits). Les circuits courts se situent en effet généralement dans un système de production cohérent. L'idée est ici en effet de pouvoir comparer les systèmes de distribution et les logistiques de différents dispositifs, et de les

⁵⁰ Analyse du Cycle de Vie : méthode d'évaluation des impacts d'un produit, "de la naissance à la mort".

comparer avec la logistique des circuits longs, d'une part pour évaluer les capacités et les pistes possibles d'amélioration de cette logistique et d'autre part pour déterminer l'importance des écarts entre les circuits.

Les méthodes pour mesurer ces effets sont lourdes à mettre en œuvre, on souhaite ici plutôt estimer convenablement cette efficacité à partir d'indicateurs plutôt que d'effectuer une mesure. Ces coûts dépendent fortement du territoire et du contexte de l'offre alimentaire.

A l'échelle de l'exploitation, on s'intéresse aux coûts de transports pour la vente, sans oublier les déplacements des consommateurs.

A l'échelle du dispositif, on évalue l'origine des produits et des consommateurs, en pondérant par la nécessité de consommer ailleurs ou non.

A l'échelle du territoire, on peut en plus évaluer la cohérence de la répartition spatiale de l'offre et de la demande. A l'échelle nationale, des mesures sont faites pour évaluer la part de la circulation imputable aux achats.

Indicateurs : *Coûts de transport et de transformation pour l'exploitation ramené au chiffre d'affaire.*

Moyenne des aires de consommation des points de vente/chiffre d'affaire du point de vente.

Aire d'approvisionnement des points de vente/chiffre d'affaire.

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : Le mode de calcul des coûts de transport sera différent selon les dispositifs (déplacement ou non des producteurs, des consommateurs, quelles distances, quelle régularité, quelle organisation...). Ce calcul doit être relativisé par rapport à l'importance des achats et la nécessité ou non de compléter ces courses ailleurs. L'intérêt est en fait de comparer les alternatives de consommation qui se présentent au consommateur, pour ainsi prendre en compte le contexte territorial.

Acquisition de données : Celle-ci peut se faire seulement par enquêtes pour les consommateurs. Pour les producteurs, l'approche est plus facile à l'échelle de l'exploitation, pour l'ensemble des dispositifs présents (il est parfois difficile de les dissocier). La distance parcourue par les consommateurs permet d'avoir des résultats discriminants (cf. Figure 12).

DISTANCE	Paniers	PVC*	Marché
Moins de 2 km	36	4	37,5
De 2 à 4 km	36	42	32,5
De 5 à 9 km	7	17	12,5
De 10 à 19 km	11	37	5
20 Km et plus	11	0	12,5

Figure 12 : Répartition de la distance des consommateurs au point de vente selon différentes modalités. Source : X. Moisière
*PVC : Point de Vente Collectif

Échelles : L'agrégation au niveau territorial est difficile. On peut cependant évaluer l'efficacité du système de distribution territorial sans discriminer les modalités (cf. 2-2-1-4).

2-Effets coopératifs et sociaux, utilité sociale

Ce deuxième axe a pour objectif de décrire les effets inédits des circuits courts, dus à l'organisation spécifique des acteurs, et aux services qu'ils proposent. Elle est en grande partie issue de l'analyse de l'utilité sociale, se référant "*à une démarche participative associant de multiples partenaires (usagers, salariés, pouvoirs publics, réseaux associatifs, etc.) à la définition des biens et des services qui doivent être produits*"⁵¹. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure le dispositif de circuits courts fournit des biens collectifs, et dans quelle mesure les acteurs du système participent à leur construction.

2-1-Qualité⁵² de la relation producteur/consommateur et transparence du système

Les circuits courts peuvent se démarquer par le fait qu'ils proposent un autre type de relation entre producteurs et consommateurs. Au delà de la vente d'un bien de consommation alimentaire, les acteurs du système échangent des coproduits non monétaires : création d'un lieu de rencontre et d'échange, éducation à l'environnement, à la qualité des produits, au développement rural... On peut se référer en partie ici à l'évaluation de l'économie sociale et solidaire⁵³. Les acteurs cherchent dans les circuits courts des richesses qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Le produit échangé a alors plusieurs facettes (qualité humaniste, sociale du produit, relation de confiance, cf. partie 1-1-2...). De plus, les circuits courts peuvent assurer une meilleure transparence du produit. Pour les consommateurs, l'objectif est ici de cerner la réelle différence de traçabilité avec des circuits conventionnels. Que garantit au consommateur le fait d'acheter en circuit court ? Même si il y a contact avec le producteur et connaissance de l'exploitation, cela n'implique aucune assurance en terme de mode de production. Le consommateur peut certes apprécier la qualité organoleptique du produit mais a-t-il accès à des informations sur la qualité environnementale et sociale du produit ? Il faut faire attention à ne pas se faire induire en erreur par une proximité rassurante qui n'assure rien concrètement, le consommateur ne connaît pas forcément les enjeux réels et les modes de production existants. Il n'y a pas de labellisation « circuit court », mais le consommateur vient chercher quelque chose de particulier par ce type d'achat. On souhaite déterminer dans quelle mesure

⁵¹ « Entrepreneurs... et utopistes ? », Alternatives économiques, Hors série pratique n°14 mars 2004, *Entreprendre autrement*. http://64.233.183.104/search?q=cache:AySUz0R_T7MJ:www.alternatives-economiques.fr/pratiques/HSP14_002.html+utilit%C3%A9+sociale+d%C3%A9finition&hl=fr&ct=clnk&cd=5&gl=fr

⁵² La qualité est prise ici dans le sens de la description de l'état de la chose

⁵³ Se référer notamment aux travaux de Jean Gadrey sur l'évaluation de l'ESS.

les circuits courts répondent à cette attente, et évaluer l'adéquation entre les attentes et la vision qu'ont les consommateurs du dispositif de circuit court et sa réalité.

Indicateurs : *Possibilité de discussion entre producteurs et consommateurs lors de l'échange*
Dispositifs formalisés d'échange (portes ouvertes, plaquettes...)
Existence d'une organisation collective, d'une relation institutionnalisée...

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : Selon les études de A. Cardona et de X. Moisière, la rencontre avec les consommateurs est la première motivation des producteurs pour l'ensemble des circuits court, et des différences apparaissent entre les modalités. Pour les consommateurs, l'accueil et le soutien au paysan sont primordiaux, et des nuances apparaissent entre les modalités.

Acquisition de données : Les données concernant le nombre de consommateurs impliqués dans des dispositifs avec relation institutionnalisée sont facilement trouvables. L'existence de labels ou de chartes ne sont pas suffisants pour évaluer la réelle transparence du système, certains étant basés sur des relations de confiance (Cf. encadré 2), et une approche par enquêtes est intéressante.

Échelles : On peut qualifier les dispositifs à l'échelle de l'exploitation ou des groupes, mais l'agrégation de l'information au niveau territorial est difficile. On peut cependant évaluer l'importance des dispositifs clairement engagés (paniers, magasins collectifs...).

2-2-Accessibilité et mode de formation du prix

Les circuits courts sont parfois montrés du doigt comme étant réservés à un type de population (pouvoir d'achat, catégorie socioprofessionnelle et situation géographique). Les travaux de X. Moisière et A. Cardona montrent que la proximité géographique et le bouche à oreille sont les premières voies par lesquelles les consommateurs connaissent les circuits courts. L'accessibilité se fait par l'insertion dans ces réseaux de proximité et par les niveaux de prix.

Indicateurs : *Prix.*

Catégorie socioprofessionnelle des consommateurs.

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : Il apparaît dans les enquêtes que les catégories socioprofessionnelles présentes varient entre les formes de vente, et il semble intéressant d'en trouver les raisons. Il faudrait évaluer les formes de communication développées et les publics cibles, mais le point crucial et difficile à évaluer reste l'accessibilité par le prix. Il est intéressant de voir que les prix peuvent varier fortement d'un dispositif à l'autre (cf. Figure 13 et Figure 8). Cette

comparaison est délicate, car les produits sont différenciés par leur qualité et les services associés.

Prix en €	Prix AMAP	Prix marché bio		Prix magasin bio		Prix marché conventionnel		Prix GMS (conventionnel)	
		mini	maxi	mini	maxi	mini	maxi	mini	maxi
Panier A	10	5,73	9,30	9,40	9,80	Données manquantes		4,61	5,01
Panier B	13	12,95	18,54	16,82	17,58	7,65	10,26	9,01	9,40
Panier C	13	10,54	16,44	15,53	15,88	9,28	11,08	8,85	8,95
Panier D	10	10,73	15,23	15,81	16,86	6,62	10,22	7,31	7,80

Figure 13 : Comparaison des prix de paniers de légumes entre les AMAP et d'autres circuits
 Source : Mundler, Angelucci, Comte, Neyrat : « Fonctionnement et reproductibilité des AMAP en Rhône-Alpes », 2006

Dispositif de vente	Prix de vente producteur	Prix d'achat consommateur
Brin d'herbe gigot	14,4€/kg	15,8€/kg
Boucherie gigot bio (circuit long)		20€/kg
GMS gigot conventionnel (circuit long)		15€/kg

Figure 14 : Niveaux de prix pour les trois dispositifs de vente de gigot d'agneau (magasin de producteurs, circuit long en boucherie et circuit long en GMS)
 Source : auteur, après un entretien téléphonique avec l'exploitant

On voit que les niveaux de prix varient entre les systèmes de circuits courts, les modes de fixation et les niveaux de prix pour les produits étant très différents.

Acquisition de données : La difficulté est de formaliser une méthode de comparaison des prix entre des produits différents (notamment de qualités différentes). Le recueil des prix de vente peut se faire facilement, cependant ceux-ci varient selon la saison, les régions, les conditions de production... Le calcul des marges des intermédiaires est moins évident.

Échelles : L'échelle parlante est ici le dispositif. On peut ensuite faire des moyennes et des comparaisons au niveau territorial

2-3-Pérennité du système

Le circuit court fait partie intégrante du système d'exploitation, et la projection dans l'avenir est une composante de la durabilité du système. Les circuits courts de l'exploitation doivent assurer à l'agriculteur un débouché minimal justifiant l'investissement correspondant. Le débouché est assuré par la fidélisation de la clientèle, l'importance de la zone de chalandise, la coopération avec d'autres producteurs...

Indicateurs : Régularité des ventes

Diversification de la clientèle et des circuits de distribution

Capacité d'évolution et résilience du système...

Confrontation aux travaux de terrain :

Pertinence : Il semble en effet que les producteurs en circuits courts réfléchissent leurs systèmes de vente sur le long terme, et qu'il faut du temps pour les installer. On remarque aussi des changements et évolutions fréquents dans cette organisation, il est donc difficile d'accéder à un état stable. Les circuits courts pouvant être envisagés comme un moyen pour maintenir l'activité agricole, cet aspect est important à évaluer.

Acquisition de données : Nous disposons de peu d'informations sur cet aspect, on peut seulement évaluer la diversité des circuits de distribution (nombre de dispositifs par exploitation) et de la clientèle.

Échelles : Ce critère se mesure principalement à l'échelle de l'exploitation, on peut aussi évaluer la dynamique des circuits courts sur le long terme, pour voir si les circuits courts se maintiennent ou progressent, si la clientèle se maintient...

3-Effets induits

3-1-Logique territoriale de production

Le territoire, dans sa définition large⁵⁴, est une ressource à valoriser, et on souhaite ici évaluer la correspondance entre les productions des circuits courts et leur territoire, l'adaptation de la consommation aux contraintes existantes. Le cas des AMAP reflète parfaitement cet esprit, où le consommateur s'adapte aux produits de saison et régionaux⁵⁵. Ces effets induits se traduisent aussi par une complémentarité entre les producteurs, qui favorise la diversité des productions dans une logique non compétitive de co-construction du territoire (cf. 1-2-2). On observe en effet que les circuits courts se développent de façon hétérogène sur le territoire, compensant ainsi dans une certaine mesure les effets des avantages comparatifs et des économies d'agglomération⁵⁶. Dans le contexte alimentaire mondial actuel, il faut replacer ces apports des circuits courts par rapport à la nécessité de nourrir la planète. Une production locale ne peut pas nourrir seulement et complètement les habitants du territoire (nécessité de diversification de l'alimentation). Les populations ne sont pas réparties de façon homogène selon la productivité des terres, mais une convergence locale

⁵⁴ « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique -donc sociale- de l'espace par les groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux même, de leur histoire, de leur singularité » (G Di Meo, dans Géographie sociale et territoire, 2001)

⁵⁵ « Sur le plan individuel, les AMAP et les PVC mobilisent l'attention du consommateur et redonne une plus-value symbolique aux produits achetés. La nécessité de prendre du temps pour préparer les légumes du panier hebdomadaire, d'éventuellement différer leur consommation par la conservation, le souci de composter les déchets végétaux peuvent résoudre en grande partie la "mauvaise conscience alimentaire". Les pratiques alimentaires sont vécues sur le mode du jeu, de la confiance, de la créativité (Balvet, 2004). » (L'engagement collectif entre producteurs et consommateurs de produits fermiers, Griou, 2006)

⁵⁶ B. Pecqueur, 2002

partielle entre production et consommation peut émerger. L'hypothétique système alimentaire local peut être en partie autonome (cf. 2-2-3).

La question est donc de savoir si la production est adaptée au territoire, valorise bien la terre, plus que d'autres facteurs de production extensifs et non renouvelables.

Indicateurs : *Diversité de l'offre des produits, complémentarité entre producteurs*

Valorisation du territoire (correspondance du produit aux conditions culturelles, historiques et agronomiques)

Valorisation d'un panier de bien, d'une rente de qualité territoriale...

Confrontation aux travaux de terrain :

Pertinence : Cet élément est en partie transversal aux autres indicateurs développés précédemment, et il est plus difficile à appréhender : on souhaite savoir si l'organisation territoriale des circuits courts met en valeur le territoire et les producteurs dans une logique et des objectifs communs. Cette volonté commune apparaît clairement dans les modalités nouvelles et innovantes (magasins collectifs, paniers...). Dans ces systèmes, l'acte d'achat prend une valeur autre qu'un échange de produits (cf. 1-1-2).

Acquisition de données : On peut difficilement quantifier la correspondance des productions aux conditions pédoclimatiques. Cependant, on peut évaluer si les circuits courts correspondent, de manière générale, à des produits plus typés, moins standardisés. De plus, il est intéressant de voir l'adéquation de la production avec la demande (conditions sociales, culturelles et démographique locales).

Échelles : A l'échelle du dispositif, on peut estimer la diversité et la saisonnalité de l'offre. À l'échelle du territoire, on peut évaluer le type de système d'exploitation.

3-2-Autonomie et interdépendances.

Les circuits courts, dans ce domaine, peuvent être à double tranchant. Ils permettent aux producteurs de choisir leur mode de commercialisation, et ainsi de ne pas être dépendant d'une filière. Cependant, cette liberté peut s'avérer difficile à gérer, et générer de nombreuses contraintes. Le passage par les filières longues assure plus certainement les débouchés pour le producteur. La commercialisation en filière courte est un travail très différent qui doit être un choix du producteur.

D'autre part, les circuits courts ne participent pas au marché alimentaire mondialisé, et n'entrent donc pas dans un système compétitif et protectionniste. Les circuits courts peuvent se démarquer de la logique de mondialisation pour éviter ces effets néfastes constatés, notamment sur les pays du sud. C'est dans cette logique que se développe le commerce

équitable Nord-Nord⁵⁷, pas seulement dans l'équité au sein de son territoire, mais avec l'idée de faire un commerce loyal, et de ne pas mettre les territoires en compétition, mais en complémentarité.

Indicateurs : *Taux de subvention*

Autonomie de l'exploitation

Diversification des circuits de distribution

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : D'après l'étude de X. Moisière, 76% des producteurs en circuits courts n'ont pas eut de subventions à la reconversion ou à l'installation. Diverses raisons peuvent l'expliquer : volonté personnelle, projet ne cadrant pas avec les conditions d'éligibilité (projets atypiques)... Ces exploitations fonctionnent donc sans subventions, gage d'indépendance des exploitations.

Acquisition de données : Les données peuvent être obtenues facilement par enquête auprès des agriculteurs (subventions et diversification de la clientèle).

Échelles : À l'échelle de l'exploitation, cette autonomie à un sens. À l'échelle du territoire, on s'intéresse plutôt aux imports/exports avec les autres territoires et aux effets qu'ont ces échanges sur l'agriculture (concurrence, effets du protectionnisme...).

3-3-Effets qualité (différentes formes de qualité : vie, territoire, produit...)

Les circuits courts induisent des pratiques agricoles correspondant aux attentes des consommateurs (questions des pesticides, des OGM...). Sans préjuger des mécanismes possibles expliquant cette qualité, il est important de déterminer si réellement ceux-ci induisent des formes de qualité :

- Qualité du produit : nutritionnelle, organoleptique, sanitaire, diversité des produits...
- Qualité du territoire : mode de production, diversification, rente de qualité territoriale...
- Qualité sociale : commerce équitable...
- Qualité de vie : plaisir de manger, plaisir dans les relations, transparence et confiance entre acteurs, prix juste, construction d'un territoire de vie commun...

Il s'agit d'aller au delà de l'image que donnent les circuits courts et de voir le réel lien avec cette qualité. La relation de confiance présumée traduit quant à elle une compréhension entre producteurs et consommateurs.

Indicateurs : *Estimation des différentes qualités par les acteurs du territoire*

⁵⁷ Hameillon, 2005

Confrontation aux travaux de terrain:

Pertinence : On observe, sans pouvoir expliciter la relation, une qualité supérieure des produits des circuits courts (goût, labels...) ⁵⁸. On ne sait cependant pas s'il y a une cause et une conséquence, ou si ces deux caractéristiques sont interdépendantes... De plus, les consommateurs, sur l'ensemble des circuits courts, cherchent en premier lieu le goût et la fraîcheur de produits : la qualité est le premier atout des circuits courts.

Acquisition de données : On a des informations sur les labellisations des produits (bio, labels...), mais ceci ne recouvre pas la totalité des productions de qualité.

Échelles : Les sauts d'échelles sont faciles à effectuer.

2.3.2 Quels développements possibles pour une évaluation des effets des circuits courts ?

Encadré 3 : Résumé des critères de la grille d'évaluation des effets des circuits courts.

1-Effets directs

1-1-Création et répartition des richesses.

Chiffre d'affaire et sa répartition.

1-2-Participation au dynamisme du territoire.

Part du prix du produit vendu revenant à l'exploitation et sur le territoire.

Nombre d'emplois.

Part de la consommation en circuits courts dans la consommation alimentaire du territoire.

1-3-Effets sur les économies de matière et d'énergie.

Coûts de transport et de transformation pour l'exploitation ramené au chiffre d'affaire.

Moyenne des aires de consommation des points de vente/CA du point de vente.

Aire d'approvisionnement des points de vente/CA du point de vente.

2-Effets coopératifs et sociaux, utilité sociale.

2-1-Qualité de la relation producteur/consommateur et transparence du système.

Possibilité de discussion entre producteurs et consommateurs lors de l'échange.

Dispositifs formalisés d'échange (portes ouvertes, plaquettes...).

Existence d'une organisation collective, d'une relation institutionnalisée...

2-2-Accessibilité et mode de formation du prix.

Prix.

Catégorie socio professionnelle des consommateurs.

2-3-Pérennité du système.

Régularité des ventes.

Diversification de la clientèle et des circuits de distribution.

Capacité d'évolution et d'adaptation du système...

3-Effets induits.

3-1-Logique territoriale de production.

Diversité de l'offre des produits, complémentarité entre producteurs.

Valorisation du territoire (correspondance du produit aux conditions culturelles, historique et agronomiques).

Valorisation d'un panier de bien, d'une rente de qualité territoriale...

3-2-Autonomie, liberté, interdépendance et relations extérieures.

Taux de subvention.

Autonomie de l'exploitation.

⁵⁸ D'après les enquêtes sur Rennes Métropole, 30% des producteurs des circuits courts sont en agriculture biologique contre environ 3% sur le département

Diversification des circuits de distribution.

3-3-Effets qualité (différentes formes de qualité : vie, territoire, produit...).

Estimation des différentes qualités par les acteurs du territoire.

Cette grille a pour objectif d'explicitier de manière claire l'ensemble des points d'intérêt des circuits courts, et pourrait servir de base à la construction d'un jeu d'indicateurs pour évaluer les impacts des circuits courts à différentes échelles. Cependant, elle est intéressante en premier lieu comme grille de lecture des circuits courts, à différents niveaux d'organisation (exploitation, groupe organisé, territoire), pour évaluer tous les points qui font leur intérêt et qui peuvent être discutés. Le croisement avec des données d'enquêtes (X. Moisière et A. Cardona) permet de plus d'affiner la définition de ces critères et d'évaluer les moyens que l'on peut mettre en œuvre pour recueillir des données. Cette grille pourrait être à la base d'un diagnostic territorial des circuits courts.

Tout d'abord, il apparaît que l'analyse cartographique proposée par X. Moisière est une première étape intéressante pour comprendre les circuits courts sur un territoire. On peut de cette manière évaluer les bassins de consommation et de production, et leurs développements possibles. Cette approche permet de caractériser l'organisation territoriale des circuits courts, mais il ne faut pas s'arrêter à cette étape : la question des effets réels des circuits courts, pour l'instant en suspens, mérite qu'on y prête attention. La diversité des modes d'organisation des dispositifs est un élément à prendre en compte dans cette évaluation. Malgré cela, des points forts de convergences apparaissent : demande de produits frais et de qualité, autres demandes satisfaites selon les dispositifs (soutien au producteur pour les paniers...).

Le poids économique et le fonctionnement économique des circuits courts restent en partie inconnus : il s'agit pourtant d'une partie centrale pour pouvoir décrire correctement cette pratique commerciale. Une première approche plus approfondie par l'évaluation des chiffres d'affaire est proposée en partie 3-3.

3 PROPOSITION D'ANALYSE DES CIRCUITS COURTS

3.1 La démarche retenue

Suite à ce constat d'un manque d'informations et de méthodes adaptées pour étudier ce qui fait l'intérêt des circuits courts, une réflexion sur l'élaboration de nouvelles méthodes de référence est parue nécessaire. L'objectif est d'établir des pistes de méthodes permettant d'évaluer le poids des circuits courts en gardant à l'esprit les mécanismes particuliers de leur fonctionnement et de leur émergence, ceux-ci expliquant en grande partie l'intérêt qu'on leur porte. Un début de piste d'évaluation a été donné précédemment, l'objectif de cette partie est

maintenant d'évaluer les actions concrètes possibles, avec les données actuellement disponibles.

Cette démarche se base sur une étude théorique et conceptuelle, dont les bases ont été posées précédemment, et sur les travaux de terrain effectués par X. Moisière et A. Cardona (cf. partie 1-3-1). Ces deux études ont été très complémentaires : elles démontrent le fort poids des facteurs non économiques dans les stratégies des acteurs des circuits courts, ainsi que la diversité des démarches existantes et la difficulté à les appréhender et à évaluer leur poids (économique ou non). Malgré cette diversité, ces études montrent la complémentarité des dispositifs de circuit court et nous confirment l'intérêt d'une approche systémique.

Les conclusions partielles sur lesquelles se base cette analyse sont les suivantes :

- L'importance du déterminant sociologique dans le fonctionnement des circuits courts⁵⁹, la place des « autres richesses » pour expliquer l'existence de circuits.
- La difficulté à chiffrer la valeur des circuits courts, due à l'éparpillement et à la confidentialité des démarches.
- L'utilisation des circuits courts résulte d'un jeu de stratégies d'acteurs.
- D'où, une difficulté à estimer l'importance que prennent les circuits courts pour les producteurs, pour les consommateurs, et pour un territoire.

A partir de ces conclusions et d'une réflexion commune en comité de pilotage regroupant des agriculteurs, agents de développement et chercheurs (agronomes, économistes, sociologues, géographes...), nous avons fixé deux objectifs : déterminer la place des circuits courts dans les stratégies d'acteurs (producteurs et consommateurs) dans l'optique de vérifier si il y a ou non une concordance territoriale possible, et évaluer le poids économique des circuits courts (sur la base du territoire de Rennes Métropole).

L'analyse en diagramme radar (cf. 2.1.3.2), plutôt que d'être simplement descriptive, serait dans ce cadre plus pertinente si elle représentait les points de stratégie qui importent aux acteurs des circuits courts. On prête en effet aux circuits courts des caractéristiques générales qui ne s'avèrent pas forcément vraies dans tout les cas (quelle rémunération et appropriation de la valeur ajoutée, quelle réalité du lien social créé ?) ou qu'on a du mal à estimer (quel temps, quelle qualité, quelle diversité, quel plaisir au travail ?).

En parallèle, on se propose d'estimer le chiffre d'affaire et l'emploi induit par les circuits courts, pour obtenir une première estimation de l'importance des circuits courts dans

⁵⁹ Selon l'étude de X. Moisière sur Rennes Métropole, la relation avec le consommateur est de loin la première motivation des producteurs utilisant les circuits courts. De même, A. Cardona conclue de ces enquêtes au pays de Dinan que *"la vente directe représente véritablement « autre chose », « un autre travail » peu comparable avec le travail en circuits longs."*

l'économie du territoire. Le chiffre d'affaire reste un indicateur peu représentatif de la vie économique des circuits courts, mais s'avère parlant et facilement compréhensible et diffusable. De plus, la construction d'indicateurs⁶⁰ n'était pas envisageable dans le temps imparti pour cette étude.

3.2 Les différentes stratégies d'acteurs

3.2.1 Les risques et potentiels des circuits courts

Les circuits courts, dans leur diversité, sont le fruit de stratégies d'acteurs. L'apparition de la grande distribution et de la logique de filière il y a quelques décennies ont en effet permis aux agriculteurs de s'émanciper de cet acte de vente. Cet acte était perçu comme une contrainte par certains agriculteurs, et les rendait fortement dépendants du consommateur. La centralisation de l'offre a permis de répartir les risques du marché et de simplifier ce travail. Aujourd'hui, le rôle de la grande distribution n'est pas perçu de cette manière par l'ensemble des agriculteurs, qui estiment avoir perdu une grande partie de leur autonomie. Les circuits courts s'affichent en partie comme un moyen de contourner la logique des circuits longs⁶¹.

Une étude a été réalisée par l'observatoire européen leader sur certaines modalités de vente, dans le but de déterminer les potentiels et risques de différentes modalités en termes d'investissement et de volume à écouler (cf. annexe 5).

Il me semble nécessaire d'ajouter à ces déterminants les aspects sociaux (quel lien aux consommateurs ?...), de décrire le type de travail, et l'engagement personnel que cela représente.

Il est aussi intéressant de voir comment les différents dispositifs répondent aux attentes des consommateurs. Ceux-ci n'ont en effet pas nécessairement la même vision des circuits courts que les producteurs.

Enfin, les formes de circuits courts sont fortement déterminés par le territoire, les expériences préexistantes, et les conditions géographiques (agropédoclimatique, socio-économique, démographique...). Ce contexte territorial peut permettre de faire le lien entre les stratégies des producteurs et des consommateurs pour bâtir un système alimentaire territorialisé cohérent, basé sur les capacités du territoire.

Nous allons donc exposer une méthode pour évaluer dans quelle mesure les différents dispositifs de circuits courts peuvent répondre aux stratégies des producteurs, des consommateurs, et pour évaluer en quoi il peut correspondre à un territoire donné.

⁶⁰ Pour la méthodologie de construction d'indicateurs du développement durable, se référer à Boulanger, 2004

⁶¹ A Cardona, 2007

3.2.2 Les circuits courts, élément du système d'exploitation et du mode de vie des producteurs

Cette partie vise à décrire à quel type d'enjeux les circuits courts doivent répondre. Le producteur doit trouver le meilleur compromis possible entre tous ces enjeux, à travers le choix de son dispositif (ou de ses dispositifs). L'ensemble des critères qui suivent sont fortement interdépendants : la modification de l'un d'entre eux dans le dispositif modifie les autres, et l'utilisation de plusieurs dispositifs peut être complémentaire. Chaque combinaison de dispositif aboutit à un résultat différent concernant cette stratégie du producteur.

1-Travail

Temps de travail

Le temps de travail dépend de beaucoup de paramètres (dispositifs, arrangements entre dispositifs ?...) On ne souhaite pas amalgamer le temps de travail et le revenu, car il n'y a pas de référence commune et le revenu horaire n'est jamais utilisé en agriculture. Il s'agit plutôt de la pression de travail due au circuit court ressentie par le producteur comparée à ce qu'il en retire. De plus la vente directe entraîne une augmentation du temps de travail pour la vente, mais aussi une nécessité moindre de produire et donc une baisse dans l'absolu le temps passé à la production. Enfin, le travail n'a plus la même valeur que ce soit dans l'acte de présence à la ferme pour la vente directe, la confection des paniers avec les consommateurs dans le cas de certaines AMAP, la tenue d'un stand sur un marché... Un système d'exploitation où le temps de travail est excessif n'est pas durable...

Liberté d'organisation et régularité

Cet aspect est très lié au temps de travail et aux objectifs que se fixe le producteur. Pour certains, se réserver des congés est prioritaire par exemple... On souhaite ici montrer les différentes contraintes d'organisation qu'induit le circuit court : présence sur l'exploitation dans le cas de la vente à la ferme, régularité des marchés, participation à l'organisation pour les projets collectifs... Ces contraintes sont très diverses selon le dispositif choisi, mais chaque dispositif porte des contraintes.

Diversité des tâches et compétences particulières, innovation, plaisir au travail.

Les compétences valorisées peuvent être générales (communication, marketing, gestion, comptabilité, travail en groupe, conduite de projet, montage administratif...) spécifiques, (transformation, cuisine, services associés...) ou relever d'un savoir faire

traditionnel (transformation, produits rares...). Les circuits courts sont de manière générale perçus comme « autre chose, un autre travail »⁶².

Certaines de ces tâches dépendent du type de production (ex : paysan boulanger, charcuterie, fromagers...) et ne sont donc pas directement liées au circuits courts. On peut évaluer cela par l'estimation par le producteur de la diversité de son travail, et des compétences et innovations particulières qu'il pense mettre en œuvre.

2-Économie

Revenu

Le revenu est une chose globalement difficile à appréhender dans le milieu agricole, et à plus forte raison dans les systèmes de vente directe, ou l'autoconsommation, les échanges, la vente « non officielle » sont difficiles à chiffrer. De plus, ce revenu est très lié au temps de travail.

Emploi créé et efficacité du travail et des terres

La vente directe permet de mieux rémunérer le travail agricole et de maintenir l'activité agricole. Dans certains systèmes, des emplois sont créés exclusivement pour la vente. De plus, certains systèmes collectifs de vente peuvent être une assurance de débouché pour un producteur souhaitant s'installer.

Endettement, investissement, stabilité et temps nécessaire à la mise en place.

On veut ici savoir si la mise en place de ce système de distribution est risquée et si elle nécessite un fort investissement en temps, en argent...

Quel est l'investissement financier nécessaire pour lancer ce dispositif. Il faut ici prendre en compte que l'exploitant peut créer le dispositif, reprendre un dispositif existant ou s'intégrer dans un dispositif existant. Il s'agit du risque de ne pas écouler sa marchandise par ce dispositif, des fluctuations dans le chiffre d'affaire sur une semaine un mois, une année, encore plus longtemps... De plus, la pérennisation des systèmes de circuits courts prend souvent plusieurs années.

3-Social

Autonomie/indépendance

Comment l'ensemble du système de distribution est choisi par le producteur et lui permet de rester libre de son activité. Cela dépend du nombre de clients, de leur fidélisation, de la répartition du revenu de l'agriculteur...

⁶² A. Cardona, 2007

Rencontres liées au circuit court

Les circuits courts, autant qu'ils sont un lieu d'échange de produit, sont un lieu où l'on peut échanger et réfléchir sur la qualité des aliments et sur l'impact de l'alimentation, et sur le rôle que peuvent jouer producteurs et consommateurs. Pour beaucoup, les circuits courts ne sont pas qu'un acte de vente, mais un moyen de reconsidérer l'activité agricole et les relations sociales, les modes de vie.

Engagement éthique

Il s'agit ici de la capacité de ce circuit de distribution à répondre efficacement à des engagements éthiques de type protection de l'environnement, juste rémunération des producteurs, indépendance... Les circuits courts sont des formes de commercialisation plus ou moins engagées, il faut voir dans quelle mesure cet engagement se traduit par des résultats effectifs. Si on prend le cas du marché, ce dispositif peut s'avérer plus efficace que des systèmes de type panier pour réduire les coûts de déplacements, pourtant, cette dimension fait partie intégrante du dispositif panier mais n'est pas un objectif obligatoire pour les producteurs des marchés. Cependant, le marché propose un engagement moindre en terme de réflexion sur nos modes de consommation.

Comme on l'a vu précédemment, l'efficacité énergétique est difficile à évaluer, et le producteur ne doit pas se contenter d'a priori sur les dispositifs.

3.2.3 Les choix des consommateurs

On peut se baser ici sur les différentes qualités de l'aliment que perçoit le consommateur (cf. 1-1-2), mais le choix dépend aussi de l'information dont il dispose. Une des conclusions de l'étude d'A. Cardona est que *"Les consommateurs s'approvisionnent en vente directe généralement car ils ne sont pas satisfaits de l'offre classique notamment de la grande distribution"*. Nous souhaitons donc estimer quelles différences ils font entre les circuits courts et les circuits classiques. Quelle est la part de réalité et de "mythe" dans la vision des consommateurs ?

Qualité hygiénique : Il s'agit de comparer l'efficacité des pratiques et normes actuelles de contrôles sanitaires des systèmes à grandes échelles à celle des petites unités de production, en terme de traçabilité des produits, et de qualité de la chaîne de production. Il s'agit aussi d'une volonté des consommateurs de retrouver des produits "issus de la terre" (plein champs, sans pesticides...).

Qualité nutritionnelle et qualité sensorielle : C'est la première qualité recherchée dans les circuits courts. La communication sur ce type de qualité peut se faire par certification

(produits fermiers, biologiques, labels...), ou à travers une relation de confiance entre producteur et consommateur⁶³. Dans le cas des fruits et légumes, les circuits courts permettent par exemple d'assurer une fraîcheur qui ne peuvent pas avoir les circuits longs.

Qualité humaniste : Le produit à un sens éthique de par les implications environnementales et sociales qui nos modes de consommation impliquent. Cet aspect est plus ou moins important et ressenti selon les dispositifs.

Qualité sociale et qualité symbolique : L'échange est aussi une relation sociale plus ou moins forte et plus ou moins ressentie comme telle par les producteurs et consommateurs.

Qualité fonctionnelle : Il s'agit ici d'évaluer la praticité du produit et son accessibilité. Quel rapport qualité/prix, quelle accessibilité ? Le prix de produit permet il a tout le monde de se la procurer ? Quelle est la praticité du produit et de l'offre en général ?

Une des réponse éventuelle au possible problème de concordance entre la qualité perçue et la qualité réelle des produits et la labellisation (produits fermiers, bios...).

Une étude américaine dans le Minnesota⁶⁴ confirme les résultats de X. Moisière : sur un territoire totalement différent (l'État américain du Minnesota), le premier facteur pour acheter local est aussi la qualité et la fraîcheur des produits. La question des impacts environnementaux est importante mais pas déterminante.

On observe une segmentation des modes d'approvisionnement alimentaire des consommateurs selon ces motivations, et donc, une réelle complémentarité entre les différents dispositifs.

3.2.4 A la recherche d'une concordance territoriale

Encadré 4 : "Alors, circuits "courts" ou circuits "longs"? Les deux, bien sûr!"⁶⁵

Les deux sont nécessaires et complémentaires; ils apportent des solutions à des situations très variées, par type de produit et par type de région géographique. Si l'on se réfère au cas type du fromage fermier, on peut citer deux exemples illustratifs :

>le fromage Idiazabal, au Pays Basque espagnol, est produit en quantité limitée (600 tonnes), sur un bassin de consommation important (2,5 millions d'habitants). La vente directe et les circuits courts sont seuls ici pratiqués;

>le fromage des Pyrénées françaises et le Castelo Branco portugais, sont produits en quantités significatives loin de tout centre de consommation. Les circuits longs sont ici nécessaires à l'échelle de chacun des pays concernés.

Tout dogme à cet égard serait réducteur; la diversité des solutions disponibles pour s'adapter à la diversité des cas de figure rencontrés est un atout précieux et surtout nécessaire. C'est pourquoi il convient aujourd'hui de développer et professionnaliser pour les produits

⁶³ PECQUEUR B., ZIMMERMANN JB. (coll), « Économies de proximité », 2004

⁶⁴ R King, Department of Applied Economics University of Minnesota 2007

⁶⁵ Source : Commercialiser les produits locaux Circuits courts et circuits longs, " INNOVATION EN MILIEU RURAL" CAHIER DE L'INNOVATION N° 7 OBSERVATOIRE EUROPÉEN LEADER JUILLET 2000.

locaux tant les circuits courts – sur des bases actualisées, modernisées – que les circuits longs – alimentés par des structures collectives respectant un seuil de viabilité nécessaire.

Cette réflexion (encadré 4) sur les intérêts des différents types de filières est intéressante, mais la rupture franche entre circuit court et circuits longs mérite d’être discutée (Cf. 2-1). Les circuits courts ne sont pas simplement caractérisés par une distribution locale comme évoqué ici, il s’agit aussi de reconsidérer l’organisation en filière proposée par les circuits longs⁶⁶. Dans l’idée que les circuits courts peuvent être un moyen de ré appropriation de leurs produits par les agriculteurs, ils pourraient être utilisés, même pour une diffusion large (au delà du territoire de production), avec comme argument de vente la typicité du produit vis-à-vis des caractéristiques du territoire. Pour définir les circuits courts, le partage différent de la gouvernance du système et de la répartition des rémunérations est au moins aussi important que la localisation géographique des actes de production et de distribution.

D’autre part, les producteurs et consommateurs sont aussi habitants du territoire, et ont donc des intérêts communs. Nous avons vu que la mise en place de dispositifs de circuits courts dépend des stratégies des différents acteurs. Malgré une divergence d’objectifs, on observe que les circuits courts répondent tout de même bien aux attentes des acteurs du territoire⁶⁷.

Dans cette dernière partie, nous allons essayer de déterminer dans quelle mesure ces recommandations et besoins d’évaluation mis en évidence précédemment pourrait être mis en place concrètement.

3.3 Exemple d’application aux circuits courts de Rennes Métropole

A partir des données recueillies par X. Moisière, une première approche de ce qu’il est possible d’évaluer concrètement a été réalisée. Nous avons souhaité nous intéresser en premier lieu aux aspects économiques (approche par le chiffre d’affaire), qui est une manière d’estimer la part que prennent les circuits courts sur un territoire. Une approche du nombre d’emploi a aussi été réalisée. La méthode complète est présentée en annexe 3. L’objectif n’est pas d’obtenir une mesure, mais de tester un type de méthode, et d’évaluer, à partir des données que nous avons pu recueillir, le degré de précision possible. Il s’agit aussi d’obtenir un premier ordre de grandeur parlant.

⁶⁶ Cette idée est, de plus, souvent apparue lors d’entretien avec les acteurs des circuits courts.

⁶⁷ A Cardona, 2007

Voici les principaux résultats obtenus. Les circuits courts de Rennes Métropole représentent de l'ordre de **1,5% de la consommation alimentaire totale** des ménages (soit autour de 13 millions d'€). Il s'agit d'un ordre de grandeur qui ne prend pas en compte plusieurs modalités (principalement : vente de produits locaux dans les magasins spécialisés de type biocoop, vente directe à la ferme, vente par correspondance, vente par les GMS...). On peut noter qu'une augmentation d'un point en terme de consommation (passer à 2.5% de la consommation) entraînerait une augmentation du chiffre d'affaire équivalent à l'activité de plus de 8 magasin collectifs de type brin d'herbe, soit des retombées forte sur le territoire.

En ce qui concerne l'emploi, les estimations sont moins précises. Le nombre d'emplois « complets » induits par les circuits courts de Rennes Métropole (NDLR : produits *vendus* sur le territoire de Rennes Métropole) est estimé à **235 emplois** (emplois agricoles et salariés pour la vente). Soit un **chiffre d'affaire nécessaire par emploi d'environ 55 000€**. **Le chiffre d'affaire départemental moyen par emploi en agriculture est de l'ordre de 100 000 €**, (l'origine géographique des producteurs est le département, il est donc intéressant de faire cette comparaison). Il serait intéressant, mais difficilement applicable, d'ajouter à cette comparaison l'emploi des industries agroalimentaires. Il serait aussi intéressant de comparer la part de valeur ajoutée et le coût des différents facteurs de production dans chaque circuit, il est en effet discutable de relier le chiffre d'affaire directement au nombre d'emploi. Cela montre les limites de l'évaluation dues à nos capacités de mesure...

A partir de ces recommandations et tentatives de mesures, voyons maintenant les points fondamentaux qui posent problèmes en termes de suivi et de connaissances des circuits courts.

3.4 Vers un observatoire territorialisé des circuits courts...

Ce stage était, à la base, intitulé « *Recherche méthodologique pour évaluer la part des circuits courts dans l'économie alimentaire d'un territoire* », qui s'avère être un chantier très vaste. On se rend bien compte que nous sommes actuellement à l'émergence des travaux sur cette question des circuits courts. Mon travail s'est recentré sur la recherche des bases préliminaires à cette évaluation et sur un essai de réponse aux questions suivantes : que sont les circuits courts, quels sont leurs intérêts, Qu'est ce qui les différencie des autres circuits de distribution, dans quel cadre de « pensée » se situent ces démarches ?...

Cette dernière partie est une ouverture à des pistes de réflexion et une mise à plat de mes interrogations, sur l'avenir des circuits courts et les enjeux qu'ils vont avoir à affronter. Face à cette multitude d'interrogation, des points cruciaux restent sans réponses.

3.4.1 La question énergétique...

Les questions d'efficacité énergétique tout d'abord, qui sont un argument classique en faveur des circuits courts, issu d'une réflexion de « bon sens » : pourquoi aller chercher loin ce que l'on peut trouver près de chez soi ? Question finalement pas si simple et qui fait actuellement débat dans une partie de la communauté scientifique⁶⁸. Le problème est que nous ne disposons pas actuellement de données probantes pour généraliser sur ce thème. Les méthodes employés (ACV, empreinte écologique...) sont inapplicables à grande échelle, et la multiplication d'exemples ne constitue pas un argument scientifique pour ou contre le potentiel des circuits courts en terme de réduction des impacts écologiques. Les points à évaluer sont : l'efficacité de la logistique, l'impact sur l'environnement de la production et l'optimisation des surfaces agricoles. Malgré tout, les circuits courts permettent d'éviter certaines aberrations⁶⁹, ou les transports aériens de produits alimentaires. Même si un approvisionnement totalement local semble difficilement réalisable, une meilleure concordance territoriale entre production et consommation est possible.

3.4.2 Quel lien social ?

La mesure du « lien social », ou du « lien au territoire » est encore peu applicable. Les travaux sur l'utilité sociale et l'économie sociale et solidaire ont bien exploré le terrain et on peut effectuer des observations de terrain qualitatives. Cependant, il est nécessaire d'avoir des étalons communs pour comprendre de quoi il en retourne. De plus, on peut se demander si cet esprit de « retour à la terre » est réel ou s'il s'agit d'un phénomène passager. Par exemple, une mesure dans la durée des évaluations précédentes (Cf. 3-3) semblerait judicieuse .

3.4.3 Quelles mesures développer, quel soutien aux initiatives ?

L'approche cartographique des circuits courts semble être une première étape très intéressante, d'une part pour renseigner les acteurs sur la dynamique des circuits courts, et d'autre part pour affirmer la réalité et le « sérieux » de ce phénomène. D'autre part, l'intérêt

⁶⁸ Redlingschöfer, 2006

⁶⁹ Un exemple : « Dans les années 80, un camion de tomates a quitté la Hollande pour livrer l'Espagne. Dans le même temps, un autre camion de tomates part de l'Espagne pour livrer la Hollande. Les deux camions ont fini par se percuter sur une route française ! Cette anecdote vraie est une caricature qui devrait nous faire méditer sur l'absurdité de notre système... », Extraits du Manifeste du Mouvement Terre et Humanisme, Pierre Rabhi.

stratégique des circuits courts est bien perçu par différents acteurs. Par exemple, Renaud Dutreil, alors ministre du Commerce (en 2006), a annoncé, entre autre, la création d'un label « *potager de France* » (se rapprochant de la démarche des jardins de Perpignan, mais à l'échelle nationale, cf. encadré 1). Il s'agit certes d'une démarche ne rentrant pas directement dans le champs des circuits courts, mais l'importance de l'origine, de la qualité des produits (goût et fraîcheur) et de la proximité est ici mise en avant. Le soutien et l'action publique pourraient être une voie pertinente pour développer des initiatives de circuits courts et mettre en avant leurs intérêts collectifs et territoriaux. Les collectivités locales, par exemple, sont des lieux où les questions soulevées par les circuits courts pourraient être débattues et où des stratégies collectives pourraient se dessiner.

Une labellisation « circuits courts », avec une charte bien définie, est une solution possible. Cependant, rentrer dans un système normatif me paraît difficile d'une part en raison de la nature de l'objet concerné (assez hétérogène et répondant à des situations spécifiques), et d'autre part, en raison de la manière dont les circuits courts se mettent en place. Si on compare avec l'organisation des AMAP, on observe, tout du moins en Bretagne, que de nombreux systèmes de paniers ne sont pas certifiés, mais remplissent en grande partie les critères de la charte. Celle-ci ne leur apparaît pas nécessaire, car chaque dispositif est construit en fonction des volontés des acteurs et des situations locales. De plus, ce genre de labellisation n'aura pas d'intérêt pour de nombreux dispositifs (entre autres, les producteurs des marchés affichent l'adresse de leur exploitations). L'approche envisageable serait de quantifier les kilomètres parcourus par l'aliment, seulement, ce genre de mesure réduit fortement ce qui fait la richesse des circuits courts (Cf. annexe 4).

L'intérêt des circuits courts est qu'ils permettent d'exposer aux consommateurs et aux producteurs le fonctionnement et les conséquences de nos modes de consommation et du système agroalimentaire mondial. La « consom'action » prend ici tout son sens, et est encore plus transparente que dans le cas du commerce équitable par exemple (Cf. encadré 2). Les circuits courts sont un outil de développement, et pas simplement un fait social marginal, c'est pour cela qu'il m'apparaît nécessaire de mettre en avant la réalité des circuits courts, leur potentiel, et leur capacité de développement.

CONCLUSION

Le travail ici effectué a porté sur les circuits courts en considérant cet ensemble comme étant cohérent. Cette approche est pertinente au vu des résultats obtenus. D'une part, l'achat sur tout les circuits courts s'explique par certaines motivations communes (principalement goût et fraîcheur), et producteurs et consommateurs utilisent plusieurs dispositifs de circuits courts selon leurs envies, possibilités... D'autre part, les dispositifs se différencient (dans leur fonctionnement, esprit...) et permettent à chacun de satisfaire des attentes diverses, en termes d'engagement, de lien social... Les démarches apparaissent donc être réellement complémentaires, et l'étude systémique et territoriale est pertinente.

Par ailleurs, le territoire, considéré comme une ressource et comme un lieu de vie, explique en partie la manière dont s'organisent les circuits courts et les choix des différents acteurs. Sans connaître la nature de ce lien, il apparaît que l'organisation des circuits courts, et les choix des acteurs, à l'échelle de l'exploitation comme à l'échelle du territoire, dépende d'un ensemble de facteurs très divers (sociologique, économique, territorial...).

Tout d'abord, face à l'absence de références dans ce domaine et sous cette approche, des bases communes de vocabulaire et de concepts utiles ont été proposées et discutées avec un groupe d'étude comportant des agriculteurs, agents de développement et chercheurs de disciplines différentes. Le « court » peut s'approcher sous différents angles : proximité géographique, nombre d'intermédiaire et gouvernance, et organisation territoriale du circuit court (lien entre les démarches, au territoire, volonté de transparence...). On ne peut pas tracer de frontière précise entre circuits courts et autres filières de commercialisation. On peut se référer à un ensemble de modalités connues (AMAP, vente à la ferme), mais des situations spécifiques doivent être appréhendées au cas par cas (dépôt vente en GMS, vente par correspondance, certains paniers spécifiques, groupement de consommateurs...). Ainsi, la formalisation d'une méthode de description des circuits courts a permis de mettre en avant des questions quant au fonctionnement des circuits courts et aux différences qui existent entre les différents dispositifs et au sein des modalités. Cette étape de définition et de questionnement est nécessaire à la compréhension et à l'analyse des circuits courts.

Avec ces éléments descriptifs en tête, une grille d'analyse des effets des circuits courts a été élaborée et permet d'explicitier l'intérêt de l'approche territoriale. On s'intéresse aux

circuits courts à différentes échelles (exploitation, groupe organisé, territoire) sur des critères communs. Le croisement de cette grille avec des travaux de terrains géographique et sociologique a révélé sa cohérence et l'intérêt d'avoir une approche transversale. Cependant, nous ne disposons pas actuellement de ressources suffisantes pour évaluer précisément chaque point de cette grille. Entre autre, la réalité du lien social, les niveaux et modes de fixation de prix, et la place des circuits courts dans le milieu agricole sont des points centraux difficilement mesurables à l'heure actuelle. L'accessibilité des circuits courts, cruciale pour son leur développement, dépend fortement de ces paramètres. De plus, le lien avec le territoire et la qualité des produits semblent bien réels, même si on ne peut pas encore expliquer la nature de ce lien. À partir de là, une évaluation plus précise de la mesure du poids économique des circuits courts à été réalisée sur le territoire de Rennes Métropole. Bien que pour l'instant peu précise, elle à l'intérêt de donner un ordre de grandeur du phénomène, et de nous renseigner sur les capacités de mesure dont on dispose et sur les moyens que l'on peut mettre en œuvre pour l'améliorer. La comparaison de différents territoires par cette méthode confirme l'importance de la ressource territoriale pour expliquer l'organisation des circuits courts.

La maîtrise de la commercialisation est un enjeu qui a bien été compris au niveau de l'exploitation par les agriculteurs intéressés par ce type démarches. Des références sur des projets agricoles intégrant la commercialisation des produits sont malgré tout toujours rares, et ces projets nécessitent du temps pour se mettre bien en place. L'approche systémique et territoriale est intéressante pour comprendre les circuits courts, mais aussi pour fournir une vision d'ensemble des possibilités qui s'offrent aux producteurs et aux consommateurs. D'autre part, il me parait essentiel de déterminer dans quelle mesure les circuits courts peuvent présenter un intérêt pour les producteurs, pour les consommateurs et pour le territoire. En lien avec l'agriculture, ils peuvent être un levier efficace pour la gestion des ressources communes territoriales (paysages, pollution) et pour la dynamisation des territoires ruraux (création d'activités, services associés). Plus qu'un moyen pour s'approvisionner localement en produit de qualité, c'est un moyen pour réfléchir ensemble à cette idée de territoire et à la manière dont on souhaite vivre en commun⁷⁰.

⁷⁰ Je reprend cette expression du nom d'un groupement de consom'acteurs rennais, « Vivres en commun ».

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Évolution des prix agricoles à la production et à la consommation	4
Figure 2	Les différentes facettes de la qualité d'un aliment	5
Figure 3	Classification des différentes modalités de circuit court	8
Figure 4	Les différents types de biens	9
Figure 5	Deux logiques opposées de développement du territoire	10
Figure 6	Classification des ressources territoriales	11
Figure 7	Exemple de diagramme radar pour trois dispositifs d'une exploitation selon la méthode de description des circuits courts	25
Figure 8	Niveau de prix pour les trois dispositifs de l'exploitation, marge des intermédiaires et comparaison à un autre circuit	25
Figure 9	Évolution de la part des Exploitations Françaises pratiquant la vente directe, la restauration ou la transformation entre 1988 et 2005	27
Figure 10	Répartition des coûts globaux dus à l'alimentation au Royaume-Uni	29
Figure 11	Cadre théorique et conceptuel de l'étude : les déterminants de l'organisation des dispositifs de distribution alimentaire	32
Figure 12	Répartition de la distance des consommateurs au point de vente selon différentes modalités	37
Figure 13	Comparaison des prix de paniers de légumes entre les AMAP et d'autres circuits	40
Figure 14	Niveaux de prix pour les trois dispositifs de vente de gigot d'agneau (magasin de producteurs, circuit long en boucherie et circuit long en GMS)	40
Encadré 1	Les limites floues des circuits courts, l'exemple des "jardins de Perpignan"	17
Encadré 2	La transparence des systèmes de consommation engagés	30
Encadré 3	Résumé des critères de la grille d'évaluation des effets des circuits courts	44
Encadré 4	"Alors, circuits "courts" ou circuits "longs"? Les deux, bien sûr!"	52

LISTE DES SIGLES

ACV	Analyse du Cycle de Vie
AMAP	Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
ANDA	Association Nationale pour le Développement Agricole
CER	Centre d'Économie Rurale
CREDOC	Centre de Recherche pour l'Étude et L'Observation des Conditions de vie
CSA	Community Supported Agriculture (<i>Agriculture Supportée par la Communauté</i>)
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESS	Économie Sociale et Solidaire
FRCIVAM	Fédération Régionale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
GES	Gaz à Effet de Serre
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
MSA	Mutualité Sociale Agricole
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
PVC	Point de Vente Collectif
RGA	Recensement Général Agricole
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
SALT	Système ALimentaire Territorialisé
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SCARABEE	Société Coopérative d'Alimentation Rennaise Biologique et Écologique
SPL	Systèmes Productifs Locaux
SYAL	Systèmes Alimentaires Localisés
VA	Valeur Ajoutée

BIBLIOGRAPHIE

Sociologie de l'alimentation et géographie

- CARDONA Aurélie** : "la diffusion des circuits courts alimentaires : expression d'un changement dans le secteur agricole ?", mémoire de fin d'étude **XXX**, FRCIVAM de Bretagne, 2007, **Xp**
- HERAULT FOURNIER Catherine, PRIGENT SIMONIN Anne Hélène** : « La dimension relationnelle de la qualité des produits alimentaires », Symposium international : « Territoires et enjeux du développement régional », 2005, 15p
- JUNGBLUTH Niels, FAIST EMMENEGGER Mireille** : « Alimentation et environnement Les consommatrices et consommateurs peuvent contribuer de manière considérable à la réduction des impacts sur l'environnement », ESU services, mai 2004, 11p
- LE CARO Yvon** : « La vente directe dans le tissu socio-spatial en Bretagne : contribution d'un géographe » dans ESO n°24, mars 2006, p23 à 27.
- MILLSTONE Erik, LANG Tim** : « Atlas de l'alimentation dans le monde », Éditions autrement, 2003, 128p
- MOISIÈRE Xavier** : « Les circuits courts alimentaires à Rennes Métropole », mémoire de fin d'étude à l'université de haute Bretagne, FRCIVAM de Bretagne, 2007, **Xp**
- MUCHNIK José** : « Nourrir le corps humain et le corps social », colloque « Le monde peut-il nourrir tout le monde ? Sécuriser l'alimentation de la planète. », 2003, p. 25-42.
- POULAIN Jean-Pierre** : « Sociologie de l'alimentation », éditions quadrige, PUF, juin 2005, 287p
- REGNIER F., LHUISSIER A., GOJARD S.** : "sociologies de l'alimentation", Paris, La découverte, 2006, 128p

Économie rurale et territoires

- BUTON Samuel** : « La territorialisation de l'économie, du système alimentaire à la réinvention du territoire », mémoire de recherches de maîtrise et de DEA à l'université de la Rochelle, 2006, 106p.
- DI MÉO Guy (dir.) et Coll.** : « Les territoires du quotidien », 1996 L'Harmattan, « Géographie Sociale », 1996, 208p.
- FOURCADE Colette** : Les SYAL : au croisement des formes de proximité ? Cinquièmes Journées de la Proximité «*La proximité, entre actions et institutions* » 28-30 juin 2006 Bordeaux, 16p
- GINSBOURGER Francis, LEFEBVRE Philippe, PALLEZ Frédérique** : « Le rôle des SPL dans la stimulation de l'innovation », École des Mines de Paris 2006, 23p.
- MUCHNIK José** Directeur du GIS SYAL « Les systèmes agroalimentaires localisés : intérêt, approche, interrogations » Exposé Introductif Colloque SYAL 16-18 Octobre 2002, 12p
- Sous la direction de **Patrick MUNDLER** avec la participation de **Marie-Alix Angelucci, Élodie COMTE, Stéphane NEYRAT** : « Fonctionnement et reproductibilité des AMAP en Rhône-Alpes » Rapport final ISARA Lyon, février 2006, 68p
- PECQUEUR Bernard, ZIMMERMANN Jean-Benoît** (sous la direction de) : « Économie de proximités », Lavoisier, hermes science, 2004, 264p
- SHUCKSMITH M., THOMSON J.K., ROBERTS D. (dir.)** - The CAP and the regions: The Territorial Impact of the Common Agricultural Policy, CABI International, Wallingford, 2005
- TORRE André, FILIPPI Maryline** : "Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux", INRA Éditions, 2005, 322p
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- MOLLARD Amédée**, « Qualité et développement territorial, un outil d'analyse : la rente », Symposium sur le développement régional, INRA-DADP, Montpellier 11, 12 et 13 janvier 2000, 11p

Commercialisation de produits agricoles

- CHASTROUX Guylaine, ZILLIOX Erik** : « Évaluation de quatre circuits courts de commercialisation de produits agricoles dans les départements des Côtes d'Armor. », mémoire ????

CREDOC, « La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable », Le 4pages des statistiques industrielles, n°201, mars 2007, 4 p.

Mission parlementaire du député de la Mayenne Yannick FAVENNEC auprès du ministre de l'Agriculture et de la Pêche Dominique BUSSEREAU : « Filières de production et qualité nutritionnelles des aliments », Février à août 2006, 77p

FICHE Dominique: « Les circuits courts, un débouché essentiel pour le quart des légumiers », dans AGRESTE - LES CAHIERS N° 41 - SEPTEMBRE 1999, p17 à 23.

FRCIVAM des pays de Loire : « Le dictionnaire des circuits courts », 2005, 47p.

MICHEL Philippe : « Diversification des activités : peu d'exploitations concernées », dans Agreste Bretagne n°42, avril 2002, p10 à 12.

OBSERVATOIRE EUROPÉEN LEADER : « Commercialiser les produits locaux Circuits courts et circuits longs », dans « innovation en milieu rural » Cahier de l'innovation n°7, juillet 2000, 97 p

SPRENGER Thomas : « Optimisation de la vente en circuit court dans les Hautes-Pyrénées : de l'état des lieux au plan d'actions ». Mémoire de fin d'études ESA. Chambre d'Agriculture 65, 2007.

Développement rural et accompagnement

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT/ BANQUE MONDIALE : « La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles », Éditions Karthala, 1998, 586 p

CHERVEL Marc, LE GALL Michel : « Manuel d'évaluation économique des projets, la méthode des effets », Ministère des relations extérieures Coopération et développement, 1984, 204 p

REVERDY Bernard : « Accompagnement et territoire », dans INSEE méthodes, créer avec qui ?, p135 à 145

<http://www.terresenvilles.org/index.php>

La notion de richesse et d'économie sociale et solidaire

GADREY Jean : « L'utilité sociale en question, À la recherche de conventions, de critères, et de méthodes d'évaluation », Octobre 2003, 44p

HAMEILLON Olivier : « Commerce équitable local : une notion pertinente en Bretagne ? », mémoire de fin d'étude à l'ESA d'Angers, Ingalan, 2005, 120p

GIBERT Sébastien : « Outils et démarches d'évaluation des entreprises d'économie sociale et solidaire », 2007, 45p

VIVERET Patrick, Reconsidérer la richesse, [La Tour d'Aigues] : Éd. de l'Aube, 2003, 233p

La durabilité et sa mesure

BOULANGER Paul-Marie : « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique », Les séminaires de l'IDDRI n°12, Institut pour un développement durable, Belgique, Juillet 2004, 24p

GORGUES Vincent, JACQUES Laurent: « Mesurer la richesse De la production à la consommation » Mémoire des Mines de Paris, Corps technique de l'État, 2002, 71p.

OBSERVATOIRE BRUSSELOIS DE LA CONSOMMATION DURABLE, « Combien de kilomètres dans mon assiette ? », 2006, 10p

PERRET Bernard : « Indicateurs sociaux état des lieux et perspectives », Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale, dans les papiers du CERC, N° 2002 – 01, Janvier 2002, 37p

PLASMAN Anne Sous la direction de Denis Stokkink : « Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique », Rapport final, Étude réalisée par la Fondation pour la Solidarité pour le compte du Cabinet du Ministre de l'Économie, 2004, 77p.

REDLINGSCHÖFER Barbara Le courrier de l'environnement de l'INRA, 2007

<http://www.esu-services.ch/fr/index.htm>

ANNEXES

Table des annexes :

ANNEXE 1 : Grille d'analyse des dispositifs de circuit court	II
ANNEXE 2 : Présentation d'exploitations en circuits courts	VIII
ANNEXE 3 : Étude de cas : les circuits courts de Rennes Métropole	XIII
ANNEXE 4 : Références journalistiques, les circuits courts intéressent la société	XXI
ANNEXE 5 : Analyse stratégique des circuits courts	XXII
ANNEXE 6 : Stratégies alimentaires de Copenhague et Londres	XXIV

ANNEXE 1 : Grille d'analyse des dispositifs de circuit court

1. Objectifs

Cette méthode vise à décrire de manière simple, formelle et objective les caractéristiques d'un circuit court de distribution de produits alimentaires. Le recueil de données peut se faire à l'échelle de l'exploitation agricole ou du dispositif. L'intérêt de cette méthode, qui se veut facile à mettre en œuvre, est de pouvoir faire un inventaire exhaustif des circuits courts sur un territoire donné, à partir d'un recensement de ces démarches. Cet inventaire doit permettre de cartographier les démarches de circuit court sur un territoire dans trois optiques : éclairer la connaissance sur ce domaine peu exploré, fournir un outil d'appui aux porteurs de projets, et faciliter la compréhension de l'enjeu de ces démarches auprès des citoyens et des décideurs publics (notamment les collectivités locales). Ceci permettra notamment d'éclairer la diversité réelle des circuits courts et de les confronter aux typologies existantes. Cette analyse part des trois éléments de définition préalablement déterminés caractérisant les circuits courts : la proximité géographique, les intermédiaires, et les effets système.

2. Méthodologie d'analyse

Déterminer l'objet de l'étude.

Cette méthode d'analyse ne définit pas a priori ce qu'est un circuit court. Elle vise à déterminer ce qui fait qu'un dispositif donné est appelé circuit court. L'objet circuit court n'est pas formellement défini préalablement, mais on peut se baser sur deux critères objectivables pour délimiter le champ d'investigation : le nombre d'intermédiaire (que l'on peut limiter à un au maximum) et la proximité géographique (à déterminer selon le contexte). Il n'y a pas de technique définie pour repérer l'ensemble des démarches de circuit court d'un territoire, cet inventaire doit se faire par différents canaux, et par effet de chaîne. L'échelle d'analyse doit être une échelle pertinente du point de vue de la proximité sociale et de la capacité de recueil d'informations, mais aussi en terme de logique de distribution des produits alimentaires. Une échelle trop petite ne permettrait en effet pas de mettre en avant l'organisation territoriale du système de circuit court.

Recueil de données

Le recueil de données se fait par un questionnaire auprès du producteur, ou d'un responsable d'un dispositif de circuit court (qui peut représenter l'ensemble des producteurs fournissant le dispositif). Voici les informations nécessaires à l'évaluation de la grille.

Producteur :

- Combien de dispositifs de vente en circuit court pratiquez-vous ? lesquels ? Quels sont vos autres circuits de distribution ?
- Que représente chaque dispositif dans le chiffre d'affaire total ? (structure du chiffre d'affaire ?)
- Pour chaque dispositif, quelle est la distance de l'exploitation au point de vente ?
- Pour chaque dispositif, quelle est votre fréquence d'approvisionnement (par semaine) ?
- Pour vos produits dans chaque dispositif, y a-t-il une offre similaire (type, qualité...) en circuit court dans un rayon de 30km autour du point de vente ? Si oui, nombre de point de vente le proposant ?

Consommateur :

- Pour chaque dispositif, quelle est la distance moyenne parcourue par le consommateur ?
- En général, pour chaque dispositif, les consommateurs réalisent-ils le trajet pour une autre raison que seulement l'achat du produit ?
- Pour chaque dispositif, les consommateurs utilisent-ils d'autres dispositifs de circuit court ? si oui, quelle proportion des consommateurs ?

Information Produits :

- Vos produits ont-ils une indication sur leur origine (AOC, IGP...) ?
- Y a-t-il une indication sur votre mode de production (AB, Nature et progrès, commerce équitable...) ?
- Pour chaque dispositif, y a-t-il une relation institutionnalisée entre producteurs et consommateurs ?
- Pour chaque dispositif, y a-t-il des dispositifs formalisés de communication ?
- Pour chaque dispositif, y a-t-il rencontre entre producteur et consommateur lors de l'échange du produit ?

Organisation :

- Pour chaque dispositif, quel est le nombre d'intermédiaires ? L'intermédiaire est-t-il un autre producteur, un groupement de producteurs ou de consommateurs, un artisan transformateur, un revendeur ?... autre ?
- Pour chaque dispositif, quel est le nombre de produits issus de circuits courts proposés ?
- Pour chaque dispositif, quel est le nombre de produits issus de circuits longs proposés ?
- Le dispositif propose-t-il un service complet (repas, panier...) ?

Cette analyse a pour but de décrire le plus simplement possible les démarches de circuits courts, à partir de données objectivables. Le questionnaire pose donc des questions simples et les données peuvent être recueillies rapidement. Deux questions restent en suspens.

Premièrement, l'information concernant le type de clientèle semble plus difficile à obtenir, le producteur n'ayant pas forcément connaissance de l'origine des consommateurs et de leurs habitudes d'achats alimentaires. Cependant, ces informations sont intéressantes pour savoir dans quelle mesure les circuits courts font système sur un territoire. Doit-on se baser sur une appréciation plus ou moins approximative du producteur ou se baser sur des enquêtes sociologiques auprès des consommateurs, plus lourdes à mettre en œuvre ?

Le deuxième point de questionnement concerne l'acquisition des données comptables des agriculteurs. Il s'agit par cette voie d'avoir un aperçu de l'importance que prend chaque dispositif de circuit court dans l'activité de l'exploitation. Dans quelle mesure ceux-ci acceptent-ils de divulguer ces informations, d'autant plus dans le cadre de démarches à petite échelle et plutôt discrètes ?

Analyse des données : description des circuits courts.

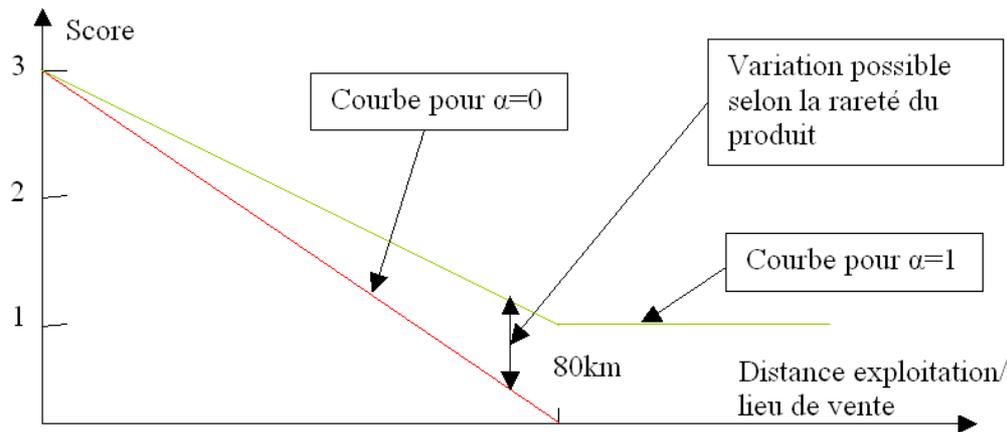
Les trois axes ont été décomposés en indices décrivant le circuit court. Voici la manière dont sont construits ces indices, à partir des données recueillies par le questionnaire. Chaque indice se calcule à l'échelle de l'exploitant pour chaque dispositif. Pour avoir le résultat pour le dispositif, on fait la moyenne des notes pondérée par la fréquence d'approvisionnement du dispositif par le producteur.

1- Caractérisation de la proximité géographique du circuit court :

Indice 1 : Proximité géographique, d'où viennent les produits ?

Cet indice se calcule à l'échelle d'une exploitation pour un dispositif individuel ou pour un élément d'un dispositif.

L'équation est $\overline{Y} = 3 - 3 \cdot X/80 + \alpha \cdot X/80$ pour $X \in [0 ; 80]$ avec X la distance entre l'exploitation et le point de vente et $\alpha \in [0 ; 1]$ le coefficient de rareté du produit (α est inversement proportionnel à l'offre de produits similaires dans un rayon de 30kms). Pour $X > 80$ km, $\overline{Y} = \alpha$. Voici la représentation graphique de cet indicateur :

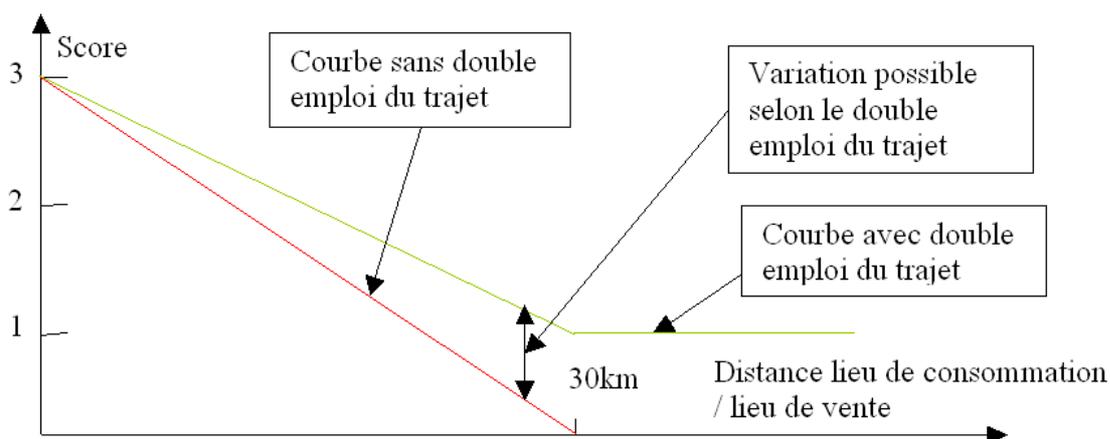


Données nécessaires : Adresse du lieu de vente, adresse de l'exploitation. Dans le cas d'une vente en tournée, on calcule la distance parcourue pour livrer l'ensemble des produits et on divise par le nombre de producteurs. Produit vendu.

Indice 2 : Proximité du consommateur, d'où viennent-ils ?

Cet indice se calcule à l'échelle du dispositif.

Pour $X \in [0 ; 30]$, L'équation est $\overline{Y} = 3 - 2 \cdot X/30$ si il y a double emploi du trajet et l'équation est $\overline{Y} = 3 - X/10$ si il n'y a pas de double emploi du trajet. Pour $X > 80$ km, $\overline{Y} = 0$ sans double emploi $\overline{Y} = 1$ si il y a double emploi du trajet. Voici la représentation graphique de cet indicateur :



Données nécessaires : Aire de distribution autour du lieu de vente ou annuaire client ou approximation par le producteur sinon.

2- Caractérisation de la place des intermédiaires du circuit court :

Indice 3 : Quel est le nombre d'intermédiaire et leur rôle ?

Cet indice peut se mesurer à l'échelle de l'exploitation. Rappelons qu'un collectif n'est pas considéré comme un intermédiaire quand le producteur considéré en fait partie.

0 : **3**

1 : L'intermédiaire est un autre producteur ou groupement de consommateurs et/ou de producteurs : **2**

L'intermédiaire est un artisan transformateur : **1,5**

L'intermédiaire est un revendeur : **1**

Plus : **0**

<i>Données nécessaires : nombre d'intermédiaires et leur rôle.</i>
--

Indice 4 : Lien social, quelle est la transparence réelle sur le mode et le lieu de production ?

Cet indice se mesure à l'échelle d'une exploitation pour un dispositif. On va ici se baser sur des données formelles et indiscutables permettant d'avoir une évaluation certes approximative, mais reproductible et transférable entre différents territoires et différents évaluateurs de ce qui fait ce lien social :

- S'il y a une relation institutionnalisée entre producteurs et consommateurs : **1,5**
- S'il y a des rencontres organisées entre producteurs et consommateurs : **1**
- S'il y a rencontre entre producteurs et consommateurs lors de l'acte d'achat : **1**
- S'il y a une indication certifiée sur l'origine (AOC, IGP...) ou sur le mode de production (bio, équitable...) : **0,5**.

On fait la somme pour obtenir l'indice final, avec un plafond à trois points.

3- Caractérisation de l'efficacité de l'organisation du circuit court :

Indice 5 : Diversité de l'offre, dans quelle mesure peut-on s'approvisionner totalement par ce circuit de distribution.

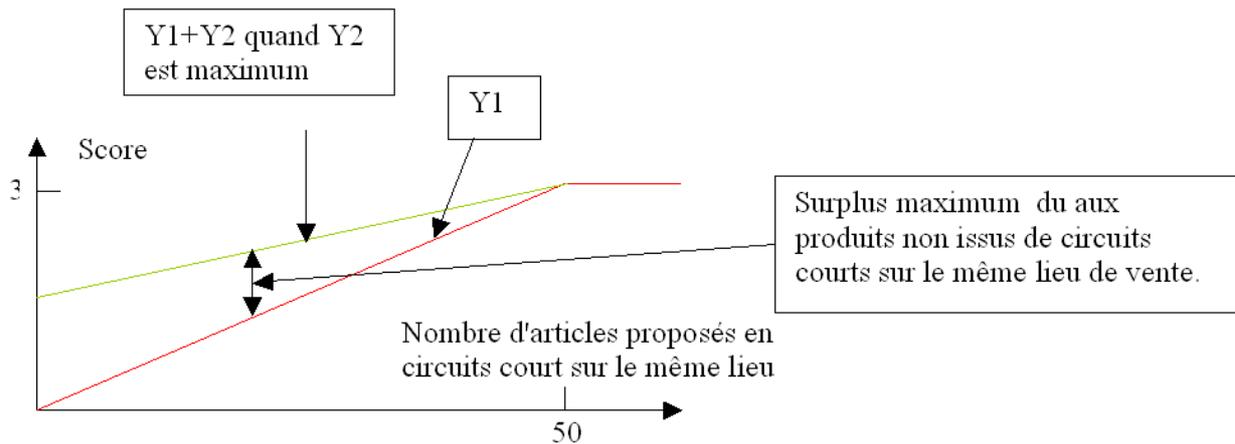
Cet indice se mesure à l'échelle du dispositif.

On fait une correspondance linéaire entre le nombre d'articles issus de circuits courts proposés sur le lieu de vente et le score. Le score est donc $Y_1 = 3X_1/50$ avec X_1 le nombre d'articles issus de circuits courts proposés par le dispositif. Dans le cas où l'offre est complète (repas, panier composé...), on considéra l'effet de diversité comme étant fort (indice=3).

Cette diversité d'offre proposée en circuit court peut être compensée, dans une moindre mesure, par des produits en circuit long. Ce "bonus" est donc de la forme $Y_2 = 0,5 * (3 - Y_1) * X_2 / 50$ avec X_2 le nombre d'article issus de circuits longs proposés.

Le score final est $Y_1 + Y_2$

Voici la représentation graphique de cet indicateur :



Données nécessaires : Nombre d'articles issus de circuits courts et issus de circuits longs proposés par le dispositif.

Indice 6 : Effets système, y a t-il des interconnexions entre différents circuits courts (côté vendeur et côté consommateur) ?

Cet indice se mesure à l'échelle de l'exploitation pour des éléments de dispositif. On l'approche par le nombre de circuits de distribution pour un producteur et la part du chiffre d'affaire pour le circuit le plus important. Dans le cas d'un système collectif, on évalue la part de ce circuit pour chacun des producteurs.

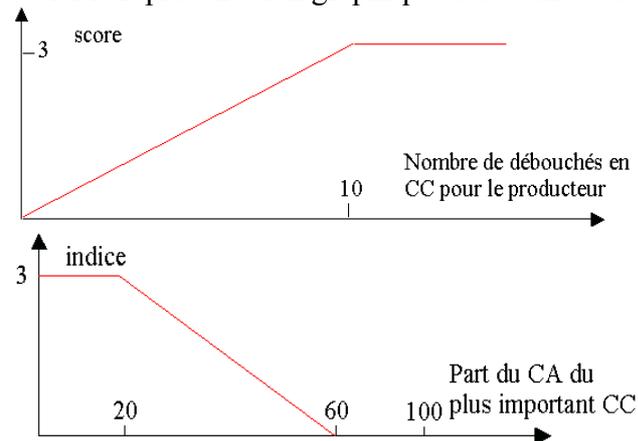
6-a : effet système pour le producteur

$$\text{Score} = \text{MAX}(\text{MIN}(3 ; 3 * X_1 / 10); 0) * \text{MAX}(\text{MIN}(1 ; 4 - X_2 / 60); 0) * CA_{CC} / CA_{\text{total}}$$

avec X_1 le nombre de débouchés en circuit court pour le producteur et X_2 la part que représente le circuit court le plus important dans le chiffre d'affaire des circuits courts. $CA_{CC} / CA_{\text{total}}$ est la part de l'ensemble des circuits courts dans le chiffre d'affaire de l'exploitation.

L'indice est donc la multiplication de l'indice obtenu sur ces deux courbes et par la part des circuits courts dans le chiffre d'affaire total de l'exploitation.

Voici la représentation graphique des deux sous-indices qui sont multipliés :



6-b : effet système pour le consommateur

$$\text{Score} = 3 * (\text{part des consommateurs utilisant plusieurs circuits courts})$$

Données nécessaires : Nombre de dispositifs de circuit court utilisés par le producteur et répartition du CA entre ces différents dispositifs.

6-c : effet système du dispositif

Score=Nombre de producteurs du dispositif/5 si le nombre<15 et 3 sinon.

Le score de l'indice 6 est la moyenne de ces trois scores.

3. Utilisation des données traitées.

Ces données sont une source d'informations riche. Tout d'abord, elles permettent d'évaluer l'importance que prennent les circuits courts sur un territoire et leurs possibilités de développement. On peut aussi mettre en avant des problèmes de coordinations ou de communications entre les différentes démarches.

De plus un traitement complémentaire peut permettre de déterminer les orientations effectives des différentes démarches (plutôt tournées vers le local, plutôt tournées vers une organisation efficace, plutôt tournées vers le "militantisme"...).

Ceci peut aussi être un outil, comme annuaire de référence et comme analyse du potentiel territorial, pour les porteurs de projet.

C'est aussi un outil destiné aux consommateurs, pour qu'ils prennent connaissance des possibilités d'approvisionnement en circuit court.

Pour les décideurs publics, c'est un outil qui peut permettre de déterminer leurs politiques de développement local.

Cette démarche descriptive doit être couplée à une démarche d'évaluation de l'efficacité des projets. Il s'agit alors de déterminer quels sont leurs effets réels sur le territoire en terme de création de richesse, de dynamisme, de lien social et d'impacts environnementaux. Une évaluation est une démarche plus lourde à mettre en œuvre et pourrait être effectué sur quelques dispositifs type représentant des modalités.

ANNEXE 2 : Présentation d'exploitations en circuits courts

Ferme des 5 sens, entretien avec Jean Michel Bourrée

Description de l'exploitation

Philippe Cottais et Jean Michel Bourrée se sont installés en 1998 (10 ans après l'obtention du BTS agricole par JM Bourrée) sur 26 ha avec deux objectifs : production de pain et accueil à la ferme. L'exploitation est située à Guipry, au sud de Rennes.

Le volume de vente est de **350kg de pain par semaine** et une **50^{aine} de volailles**.

A l'installation, ils souhaitent obtenir la DJA et un prêt JA pour être reconnus en tant que paysans. « C'est la 1^{ère} installation sur un projet d'accueil à la ferme aidée ».

L'accueil représente une part importante de l'activité : 5000 jours équivalent enfant par an.

La vente directe faisait partie du projet de l'exploitation dès l'installation.

Description de l'organisation des circuits courts

L'assurance de pouvoir vendre au magasin collectif Brin d'herbe a permis en partie l'installation, au début ce circuit représentait 70% du chiffre d'affaire.

La vente se fait totalement en circuits courts par trois canaux principaux :

- Vente directe à Brin d'herbe.
- Vente à 3 biocoops,
- Vente 2 fois par semaine sur la ferme et sur 3 autres marchés à la ferme voisins.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaire est équilibré entre les différents dispositifs :

- Marché à la ferme : 30%
- Magasin collectif brin d'herbe : 30%
- Magasin spécialisés (biocoop) : 30%

L'organisation de la distribution des produits optimise la « coordination » entre les différents dispositifs.

Le marché à la ferme correspond à une coopération avec d'autres producteurs :

Il vend des produits de 6 autres fermes proches (dans un rayon de 5kms), qui eux aussi vendent des produits des autres fermes sur les marchés. C'est un échange de services qui permet d'augmenter l'efficacité du marché fermier et l'attraction des clients.

D'autre part, le marché se déroule le même jour que le marché du voisin producteur de lait.

Philippe Cottais prend un jour de permanence par semaine à Brin d'herbe et en profite pour livrer Brin d'herbe et les biocoops rennaises.

De même, les livraisons aux voisins sont organisées de manière à minimiser les déplacements

On observe donc ici trois types d'effets système :

Le premier pour l'installation : c'est la présence du magasin Brin d'herbe qui a permis son installation.

Le deuxième au niveau de l'organisation des différents dispositifs entre eux : ils sont complémentaires pour assurer le revenu et les objectifs du producteur, et pour avoir une organisation efficace de la distribution des produits.

Le troisième niveau se situe au niveau de l'entente entre les producteurs sur la vente qui permet de gagner une richesse de l'offre (coopération plutôt que compétition).

Organisation du temps de travail

La vente représente 15h de travail et la transformation 24h par semaine pour un total de 140 h semaine à deux UTH, soit un total de 27% du temps de travail. (+40% de temps de travail)

Les coûts de transport pour la vente sont d'environ 70€ par semaine, et le chiffre d'affaire est d'environ 1500€ par semaine pour la vente (on ne considère pas ici l'activité d'accueil). 1050€ pour le pain (3.5€*300kg) et de 480€ pour les volailles (40*12€) soit 1500€ par semaine. La dépendance aux subventions est de 5% et le taux d'endettement de près de 100%.

Motivation pour l'agriculture et la vente directe

« L'objectif de cette étude doit être de faire un état des lieux pour voir comment on peut faire évoluer les choses. »

Pour définir l'objet « circuit court territorialisé », il serait intéressant de se baser sur ce que disent les producteurs et les consommateurs. Un des objectifs est de supprimer au maximum le nombre d'intermédiaires et de clarifier la répartition de la richesse produite. Il s'agit aussi de se sortir de la logique de filière, où l'objectif est une maximisation de l'efficacité et une uniformisation de l'agriculture. C'est un moyen de sortir de l'agriculture d'exportation et de redonner conscience de la valeur de la nourriture.

Faire attention à sortir de la vision universitaire de l'objet, la communication est importante dans le domaine de la commercialisation et les circuits courts n'échappent pas à cette règle. La communication doit être pédagogique.

La consommation en circuit court n'est pour l'instant que marginalement militante. Les consommateurs achètent du rustique, de la qualité, mais pas encore du social et du territoire.

Sur le point de l'organisation, il faut bien faire la différence entre être organisé et avoir un collectif, les deux points n'ont pas de rapport. Par exemple, un marché et une forme organisée très efficace sans pour autant avoir de gestion collective de son fonctionnement. La démocratie n'est pas forcément la meilleure solution pour optimiser l'efficacité du système.

L'exploitant n'est pas vraiment satisfait de son revenu dans l'absolu mais plus que satisfait de la vie qu'il mène. Il est très heureux de son choix de vie.

L'achat en circuit court doit pouvoir valoriser le travail du producteur. Il en train de passer en bio pour la cohérence globale du projet, et pour la cohérence avec les autres producteurs du magasin collectif.

GAEC du Pressoir, entretien avec Michel Piel

Description de l'exploitation

L'exploitation est située au nord de Rennes, sur la commune de Saint Pern (800 habitants). 7 personnes travaillent sur l'exploitation (4 associés et 3 salariés) qui est très diversifiée : une boucherie charcuterie s'est montée petit à petit et représente aujourd'hui une grande partie de l'activité.

L'exploitation produit du porc bio (environ 10 porcs par semaine) qui sont tous vendus en vente directe.

L'exploitation est caractérisée par une maîtrise totale de la distribution, par une volonté de collaboration avec les autres agriculteurs, et par une implication dans la vie locale.

L'exploitation a débutée par une production de porc industriel. Cela ne convenait pas aux exploitants qui « ne mangeaient même plus ce qu'ils produisaient ». Cela a duré deux ans. Le changement de pratiques est venu avec la création du magasin collectif Brin d'herbe en 1992 et la création du magasin à la ferme en 1990. Cette évolution leur a permis d'être plus libres dans la manière de produire. La labellisation bio est venue en 1998, après réflexion avec le groupe de producteur de brin d'herbe (pour correspondre à une logique collective de qualité et de transparence) et par un souci personnel de lisibilité pour le consommateur. Le lien s'est donc fait entre circuits courts et produits de qualité. Le système s'est monté petit à petit par une volonté d'indépendance principalement, pour choisir son mode de production, pouvoir manger ce qu'il produit et assurer au consommateur la qualité des produits. On voit bien que les évolutions du système d'exploitation ont répondu à une logique dans laquelle la volonté d'indépendance a entraîné la vente directe fonctionnant sur une base de produits de qualité et de confiance. Dans un souci de transparence, par éthique et pour le bon fonctionnement des démarches collectives, la labellisation bio est venue par la suite. Celle-ci n'est pas une fin, mais un moyen pour médiatiser et rendre transparent cet engagement. La labellisation a suscité réflexion puisque elle n'est pas la seule alternative pour produire de la qualité en respectant l'environnement.

Organisation des circuits courts

Le premier point de vente est la boucherie sur l'exploitation, qui représente environ la moitié de la vente directe. Le magasin se situe sur l'exploitation, dans le bourg de Saint Pern. Dans ce magasin, ils vendent aussi des produits d'autres producteurs, ce qui permet une diversification et une bonne valorisation du point de vente.

La deuxième moitié de la vente directe est vendue à Brin d'herbe, est représentée 20% du chiffre d'affaire de Brin d'herbe (5000€ par semaine).

Enfin, une petite partie est vendue à la plate-forme de distribution bio, permettant de gérer les fluctuations.

L'exploitation emploie 7 personnes (4 associés et 3 employés) et environ 60% du temps de travail est consacré à la transformation et la vente.

Les coûts de transports se répartissent comme suit : 60kms/semaine pour aller à l'abattoir, 3AR au magasin collectif par semaine soit 180kms, et 50 kms pour aller au GIE « manger bio » de temps en temps. Le total est de 265 km par semaine. Les transports sont optimisés, puisque généralement servent plusieurs emplois (plusieurs livraisons, permanences au magasin collectif...)

GAEC ma vallée, Entretien avec Robert Hamon

Description de l'exploitation

L'exploitation est située sur la commune de Plouguenast, près de Loudéac, dans les côtes d'Armor.

L'exploitation fait 75 ha dont 15ha de prairies humides.

C'est GAEC de 5 associés qui emploie 5 salariés sur une production de lait de chèvre transformé en fromage. La production est de 250 000 l de lait soit 45 T de fromage par an. Il y a aussi 110 brebis qui permettent de valoriser les prairies humides par la vente d'agneaux directement à la coopérative, mais cette production est très minoritaire.

Les animaux ne pâturent pas, ils sont nourris aux foins (40ha de prairies dont de la luzerne), 7-8 ha d'orge ou de mélange et 7-8 ha de maïs grain (pour les concentrés) et 5 ha de colza pour faire du biocarburant et des tourteaux.

L'exploitation n'a pas de label, mais estime être en agriculture durable.

L'exploitation est créée en 1976 avec 2 associés sur un projet de fromage de chèvre, les débuts sont difficiles, Il a fallu une vingtaine d'années pour que le système d'exploitation soit viable et que les associés commencent à être satisfait de leur travail et de leur revenu.

Aujourd'hui, le revenu disponible est de 30 000€ par personne (associés et employés).

Organisation des circuits courts.

La vente se fait à 95% par les GMS. Le prix est le même pour toutes les GMS et fixé par l'exploitant. La GMS applique ensuite sa marge comme elle le souhaite. Ce système fonctionne bien (bonne relation avec les acheteurs), mais a mis du temps à se mettre en place. La logistique est aussi bien organisée : L'exploitation livre une 60^{aine} d'enseigne en 5 tournées. L'ensemble des clients se situe dans un rayon de 100km autour de la ferme. Les 5% restant sont vendus à la ferme et à « voisins de panier ». Les livraisons représentent environ 750kms par semaine :

Le mardi : Tournée en direction de Rennes
Mercredi : Tournée en Centre Bretagne
Jeudi : Tournée au nord de la ferme
Tournée vers Saint Brieuc
Vendredi : Tournée vers sud Morbihan

La logistique est bien rodée, et l'exploitation dégage un revenu disponible satisfaisant. Les questions qui se posent concernent le temps de travail qui est aujourd'hui d'environ 55h par semaine, ce qui n'est pas durable. Il y a aussi une réflexion sur la logique de vendre à des GMS, car le système est très efficace, mais c'est une relation purement commerciale, avec peu de place pour l'éthique. Le GAEC s'était vu proposé par une centrale d'achat le rachat de tout son produit au même prix (ce qui enlevait la contrainte de la livraison), mais ils ont décidé de garder le système de livraison pour garder leur autonomie et pour avoir une relation directe avec chaque gérant. C'est aussi une manière de ne pas mettre tout ces œufs dans le même panier.

Le chiffre d'affaire est d'environ 500 000 € annuel et fait vivre 10 personnes.

Entretien avec Olivier Godinot : les circuits courts en Côtes d'Armor

Olivier Godinot représente l'inter association APPETIT 22, qui est chargée de la gestion et de la promotion des circuits courts en Côtes d'Armor.

Il a une vision assez globale de l'ensemble des dispositifs de circuit court présents sur le département.

Description des principaux dispositifs :

- **Voisins de paniers**

Ce panier s'est créé principalement à l'initiative des consommateurs. Il s'est créé il y a environ 5 ans et représente aujourd'hui entre 90 et 100 panier par semaine pendant 40 semaines sur l'année. Les paniers sont en moyenne à 40€ (la composition est modulable). Le panier est organisé autour d'un point central de confection puis est distribué ensuite à des points relais de livraison. A la base local, ce panier fourni aujourd'hui un groupe à Saint Briec (qui est maintenant le plus gros groupe), l'idée était au départ de faire un test pour qu'ils puissent ensuite former leur propre panier, mais le système marchant bien, c'est resté tel quel, bien que la distance du point de confection au point relais soit de 40kms. Le chiffre d'affaire de ce panier est aujourd'hui d'environ 140 000€ par an.

- **La binée paysanne**

Ce panier est issu de l'initiative de producteurs et est resté très local (les 15 producteurs dans un rayon de 10kms). Ce panier ne fournit que des produits bios, et représente en moyenne 80 à 90 paniers hebdomadaires à un prix moyen de 25 à 30€. La binée paysanne n'a pas voulu se développer géographiquement, mais préfère encourager et apporter son expérience à des démarches similaires très locales, dans d'autres « régions ». La logistique est ici très bien organisée pour limiter les coûts de transport. Le chiffre d'affaire moyen annuel est d'environ 100 000€.

- **Le magasin Bio de Saint Michel**

Il s'agit d'un magasin de produits bio et principalement locaux, organisé en SCOP, avec 3 employés. Au départ, c'était une association de consommateurs, puis, la structure grandissant, la gestion est passée en SCOP. Il y'a un magasin, deux points relais livraison à 5-10kms, et des livraisons organisées dans des cas précis. Je n'ai pas d'idée du chiffre d'affaire que cela peut représenter, mais en comparant avec les autres magasins de producteurs existants et leur nombre d'employé, on peut estimer le chiffre d'affaire à au moins 800 000€. Ce magasin ne propose pas des produits locaux, mais de manière plus générale, des produits équitables et de qualité.

- **La restauration collective**

C'est un secteur en croissance forte sur le département, et en France en général. En 2006, Appetit à fourni 25 000 repas et sont déjà à plus de 50 000 repas en 2007 (au mois de juillet) Ce secteur s'est organisée à partir de la plate forme de distribution biopôle de Mur de Bretagne. Cependant cette structure ne correspond pas aujourd'hui aux besoins en termes de logistique et la gestion des coûts de transports n'est vraiment pas bonne. Le prix du repas proposé par APPETIT est de 2.5€, alors que les circuits classiques en proposent à 1.2€

- **Les jardins de cocagne**

Il s'agit d'un jardin d'insertion professionnel qui vend en direct.

- **Quelques groupements d'achat**

ANNEXE 3 : Étude de cas : les circuits courts de Rennes Métropole

La question de l'ampleur du phénomène « circuits courts » reste sans réponse nette. Il est pourtant essentiel de savoir si nous abordons une thématique marginale et destinée à le rester (autour de quelques % des exploitations) ou si nous sommes pris dans une vague de fond en train de se former.

Ce travail d'estimation a deux objectifs : évaluer les **possibilités de mesures** et le degré de certitude que l'on peut obtenir à partir d'une méthode plutôt simple à mettre en œuvre ; et avoir une première idée de **l'ordre de grandeur de la place des circuits courts dans l'économie du territoire**. On se pose les questions suivantes : quelle est l'importance des circuits courts sur le territoire, sont-ils économiquement efficaces, et permettent-ils de territorialiser la valeur ajoutée et la rémunération du travail.

Je me suis basé sur les travaux réalisés par Xavier Moisière qui a effectué un inventaire exhaustif des démarches de circuit court sur Rennes Métropole. Nous nous baserons sur le chiffre d'affaire pour évaluer la part des circuits courts dans l'économie du territoire. Bien que cet indicateur soit assez basique, il peut tout de même nous permettre d'avoir une première approche intéressante et de toute façon innovante. Il est d'ailleurs déjà difficile d'obtenir des données fiables sur les chiffre d'affaires en circuits courts, certaines démarches restant très confidentielles, l'objectif ici est d'obtenir des ordres de grandeurs parlants et d'avoir une idée de l'incertitude de l'estimation.

1 Estimation du chiffre d'affaire et de l'emploi créé par les dispositifs de circuit court de Rennes Métropole.

L'ensemble des démarches collectives et institutionnalisées a été recensé, et leur chiffre d'affaire est connu. Pour estimer l'emploi, on utilise deux méthodes pour pouvoir recouper l'information : une première basée sur l'observation de terrain (à dire d'acteurs), et une deuxième en estimant le chiffre d'affaire nécessaire par emploi en circuit court. On souhaite évaluer le nombre d'emplois en "équivalent temps complet".

Pour les **systèmes de paniers**, le chiffre d'affaire est obtenu à partir du prix moyen du panier hebdomadaire, du nombre de consommateurs, et du nombre de semaines de fonctionnement.

Pour les deux **magasins collectifs**, le chiffre d'affaire nous a été donné par les producteurs. On sait que les exploitations fournissant Brin d'herbe représentent en tout 40 emplois. En considérant que ceci ne représente qu'une part de leur activité (existence d'autres circuits de distributions), on estime le nombre d'emploi complet à 30. De plus, il y a des employés pour la vente. On fait le même type d'estimation pour douz'arôme.

Pour le **GIE Manger bio**, nous avons pondéré le chiffre d'affaire de 250 000€ par la part de produit issu de l'agriculture locale dans les repas fournis à la restauration collective (40%). Ce dispositif ne représente généralement qu'une faible part pour les producteurs (approvisionnement irrégulier), l'estimation de l'emploi induit est donc moins représentative. Cependant, étant donné le chiffre d'affaire et l'organisation logistique, on considère que le GIE Manger Bio crée environ 5 emplois complets, même si dans certains cas, ce dispositif se situe plutôt comme un complément au système d'exploitation. (cf. Figure 1)

INITIATIVE	Estimation du chiffre d'affaire (€/an)	Estimation de l'emploi	
		Terrain	Par chiffre d'affaire
Vivres en Commun	6 450	0.2	0.16
Panier Hiroko	11 040	0.5	0.28
Panier St Gilles	12 470	1	0.31
Paniers GIE Giraumon	186 120	10	4.63
Jardins du Breil	102 125	10	2.55
Panier ENSAR	1 050	0.2	0.03
GIE Brin d'herbe	1 200 000	30	30
Douz'arômes	1 000 000	30	25
GIE Manger Bio	100 000	5	2.5
TOTAL	2 619 255	87.2	65.46

Figure 1 : Estimation du chiffre d'affaire et de l'emploi des démarches institutionnalisées de circuit court de Rennes Métropole

Source : auteur, d'après les travaux de X. Moisière

On obtient donc un résultat fiable pour le chiffre d'affaire des démarches collectives, qui est d'environ **2 620 000€**, la seule marge d'erreur étant dans l'estimation du prix moyen du panier dans le cas des paniers à prix variable.

Pour **les marchés**, l'estimation du chiffre d'affaire est plus difficile. Les informations dont nous disposons avec certitude sont le nombre total d'étals en vente directe par type de production pour l'ensemble des marchés de l'agglomération. Il nous faut donc estimer le chiffre d'affaire moyen par étal et par production pour un marché. Cette estimation est faite en croisant plusieurs sources d'information : les enquêtes de terrain réalisées sur le pays de Dinan, les exemples chiffrés de Rennes métropole, et les dires d'une dizaine d'agriculteurs concernés par la vente sur les marchés. Cette estimation du chiffre d'affaire se fait en général en fonction du type de produit et du nombre de vendeurs sur l'étal, qu'il nous a donc aussi fallu estimer.

On obtient les résultats suivant qui correspondent à une fourchette d'estimation assez large. Concernant l'emploi, les résultats semblent cohérents et nous permettent d'estimer à environ **160 le nombre d'emplois** existants grâce aux marchés de plein vent.

Chiffre d'affaire (€/an)	Estimation haute du chiffre d'affaire	Estimation basse du chiffre d'affaire	Estimation emploi		
			Par étal	Par chiffre d'affaire haute	Par chiffre d'affaire basse
Marché Légumes	3 240 000	1 728 000	72	81	43
Marché fruit	660 000	352 000	15	17	9
Marché produits laitiers	810 000	270 000	9	20	7
Marché viande	2 625 000	1 050 000	18	66	26
Marché pain	630 000	210 000	14	16	5
Marché autres (- de 2m ²)	990 000	495 000	33	25	12
TOTAL	8 955 000	4 105 000	160	224	103

Figure 2 : Estimation du chiffre d'affaire et de l'emploi des marchés de Rennes Métropole par type de produit

Source : auteur, d'après les travaux de X. Moisière

D'autres dispositifs de circuits courts existent sur Rennes Métropole, mais nous n'avons pas pu appréhender. Il s'agit principalement de la **vente à la ferme** et les autres

formes de vente individuelles, la vente à la **restauration traditionnelle** et en ferme auberge, la **vente à des magasins spécialisés** ne faisant pas que des circuits courts (biocoop...) et de la **vente par l'intermédiaire des GMS**. On ne compte pas ces dispositifs qui peuvent avoir malgré tout une importance relative pour le territoire, et au niveau local pour les producteurs et les consommateurs. De plus, ce sont des dispositifs qui peuvent s'avérer porteurs à l'avenir.

Les **Biocoops Scarabée**⁷¹ de Rennes Métropole (Scarabée Cleunay, Saint Grégoire et Cesson-Sévigné) appliquent une politique de commerce équitable Nord-Sud et Nord-Nord et privilégient par éthique l'approvisionnement auprès des producteurs locaux. La charte biocoop stipule : « Priorité est donnée aux produits locaux et de saison, 100% bio dès que cela est possible au niveau de la production ». 11% des produits sont achetés directement aux producteurs, le reste provenant de la plate forme Biocap Grand Ouest. Il s'agit d'une société coopérative et le chiffre d'affaire n'est donc pas diffusé, mais on peut estimer qu'il n'est pas négligeable par rapport à l'ensemble des circuits courts de Rennes Métropole. La société compte en effet 80 employés sur les 3 sites de Rennes Métropole⁷². Cela confirme le fait que l'estimation faite est bien par défaut. On peut supposer que chacun des points de vente a au moins le même poids qu'un magasin de producteur (si ce n'est plus) et commercialise 11% de produits issus de circuits courts. De plus les produits issus de la plate forme bio posent à nouveau la questions de la limite des circuits courts, car la politique des biocoops et d'assurer une transparence des produits et d'assurer à un prix équitable au producteur.

Pour résumé, les informations dont on dispose sont :

- Le chiffre d'affaire des structures collectives et centralisées de vente en circuit court.
- Une fourchette d'estimation du chiffre d'affaire de l'ensemble des étals en circuits courts des marchés de Rennes Métropole.
- Une fourchette d'estimation du nombre d'emplois équivalent temps plein créés (emplois pour produire, transformer et vendre l'ensemble de ce qui est vendu en circuit court).

Le chiffre d'affaire estimé des circuits courts de Rennes Métropole se situe entre **7 et 12 millions d'euros**. Le nombres total d'emplois (équivalent temps plein) pour produire, transformer et vendre l'ensemble de ce qui passe par les circuits courts est estimé autour de **235 emplois**. Ces emplois concernent la production vendue sur Rennes Métropole, tous ces emplois ne sont pas situés sur l'agglomération. Cependant, cela donne une idée du potentiel que représente un bassin de consommation comme Rennes Métropole pour maintenir de l'emploi agricole, et son potentiel pour influencer sur le dynamisme rural du département (On constate que plus de 90% des produits des circuits courts de Rennes Métropole proviennent du département, ce qui par ailleurs, montre que bien que la proximité géographique ne soit pas un critère limitant de définition des circuits courts, celle-ci se retrouve dans la majorité des démarches). L'estimation de l'emploi induit par ces deux méthodes donne des résultats concordant, qui nous permettent de considérer l'approximation comme bonne.

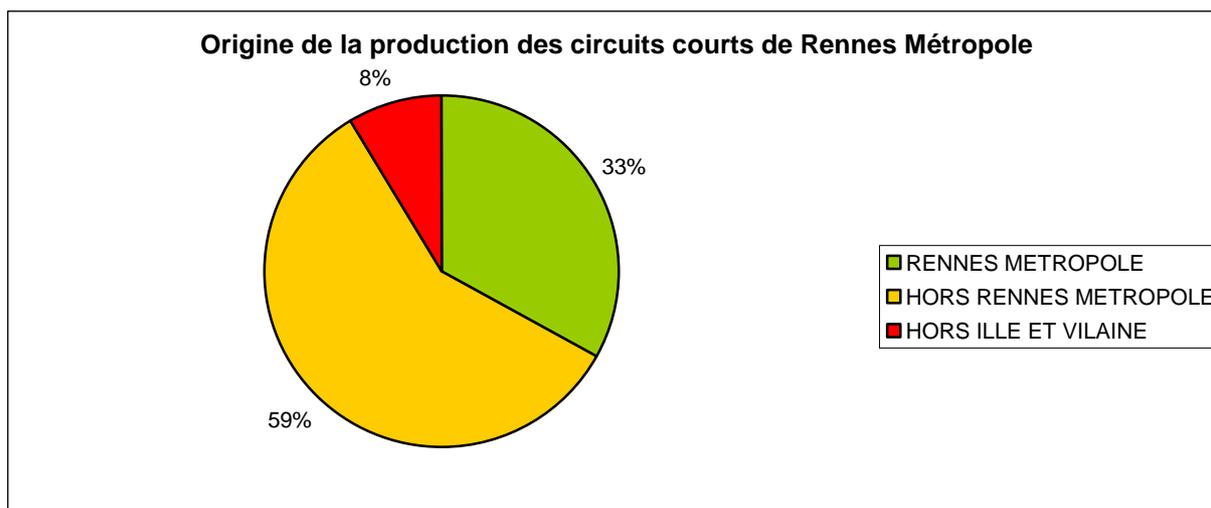
Le chiffre d'affaire en lui-même ne nous permet pas d'estimer l'importance des circuits courts pour le territoire ou pour l'agriculture. Il faut replacer cette information dans son contexte. Nous avons choisi deux approches différentes qui apportent des informations complémentaires et permettent de lier l'agriculture à son territoire.

La première approche se place du **point de vue du consommateur** et place les circuits courts comme partie de l'économie alimentaire du territoire, en relation avec les autres filières existantes.

La deuxième approche resitue les circuits courts dans le **contexte agricole** local, et permet d'estimer l'importance et l'efficacité relative de ces exploitations sur le territoire et leur contribution à l'emploi agricole.

⁷¹ SCARABEE : Société Coopérative d'Alimentation Rennaise Biologique et Écologique

⁷² Source : le site des biocoops scarabée, <http://www.scarabee-biocoop.fr/>



*Figure 3 : Répartition de l'origine des produits vendus en circuits courts à Rennes Métropole.
Source : X. Moisière*

2. Place des circuits courts dans l'économie alimentaire de Rennes Métropole.

2.1 Les circuits courts dans l'approvisionnement des habitants.

Il est plus facile de replacer les circuits courts dans l'économie alimentaire du territoire puisque notre démarche de recensement visant à estimer les circuits courts est partie de la consommation (enquêtes sur les marchés et les différents points de vente). La consommation alimentaire est estimée à 2 300€ par personne et par an en France⁷³. En considérant que la population de Rennes Métropole (400 000 habitants) est représentative de la moyenne française, on peut estimer le **budget alimentaire annuel de Rennes Métropole à 920 000 000€**.

On obtient donc que la consommation en circuit court représente, selon les estimations faites, **entre 0.76% et 1.32% de la consommation alimentaire totale de la zone**. Cette estimation se base sur l'hypothèse que l'ensemble des habitants de Rennes métropole et uniquement cette population s'approvisionne à Rennes Métropole, cette hypothèse est acceptable, étant donné que Rennes Métropole comporte le pôle d'activité de Rennes et sa couronne principale d'attraction

Étant donné les manques dans la collecte d'information sur les circuits courts, je considère que cette fourchette représente une estimation basse (cf. 3-3-1). **On peut donc estimer que les circuits courts représentent de l'ordre de 1.5% du budget alimentaire des habitants de Rennes Métropole**. Ceci nous permet d'avoir une idée de l'ordre de grandeur de ce que représentent les circuits courts pour les consommateurs. Cette proportion, bien que faible, n'est pas négligeable, mais il y a sans doute encore une marge de manœuvre importante. **Cela représente un budget annuel par personne de l'ordre de 35€**.

Selon une étude sur le potentiel de marché des produits de circuits courts, le potentiel est estimé à 10% à 20% de la consommation alimentaire française, dont 10% en restauration⁷⁴. La restauration a en effet, un potentiel fort, car cela représente des volumes conséquents et implique souvent la participation de collectivités, intéressées par les question

⁷³ Source : INSEE, 2005

⁷⁴ Cabinet Lauriot Prévost, 2007

de durabilité et de gestion du territoire, et donc susceptible de soutenir ce genre démarches faisant partie de leur mission. Ces 10% à 20% potentiels représenteraient un budget annuel par personne de 230€ à 460€ en circuit court, comparé à l'estimation actuelle de 35€. De plus cela signifie que sans doute une partie importante de la population de Rennes Métropole a déjà utilisé les circuits courts ou le fait régulièrement. Il sera donc intéressant de savoir si ceux-ci ont conscience de la différence qu'il y a entre circuits courts et circuits longs, et quelle est la marge de progression possible.

2.2 Répartition entre les différentes modalités.

Les résultats montrent que la modalité dominante la distribution en circuit court est le marché. Il s'agit en effet de la manière la plus simple pour les producteurs et pour les consommateurs de « faire » du circuit court. Cela peut aussi s'expliquer économiquement. Pour le producteur, le marché est pratiquement l'assurance de bien écouler sa marchandise, sans investissements lourds préalables, et pour le consommateur, il n'y a pas d'engagement, les prix sont plus abordables et le fonctionnement est simple. Il s'agit en fait d'un fonctionnement très similaire à celui des GMS, système d'approvisionnement dominant. Il n'y a pas d'arrangement particulier entre producteurs et consommateurs, ils disposent simplement d'un point de rencontre assuré connu de tous. Selon les estimations, les marchés de plein vent représentent entre **60% et 75 %** de l'approvisionnement total en circuits courts des habitants de Rennes Métropole.

Les magasins collectifs représentent entre **18% et 33%** des circuits courts de Rennes Métropole pour seulement trois points de vente. Ils ne sont pas majoritaires mais montrent bien les possibilités dans ce domaine. En effet, ce sont des structures lourdes à mettre en place, mais qui peuvent représenter une part non négligeable de la consommation en circuits courts.

Les démarches de type panier représentent peu en termes de chiffre d'affaire, leur intérêt réside dans l'apport qu'ils procurent aux producteurs et dans leur représentation symbolique. Ce sont en effet des démarches pilotes, permettant de mettre en avant les vertus de la consommation en circuit court. Il s'agit de dispositifs où l'engagement des producteurs et des consommateurs est clair. La démarche se situant bien au delà de la relation commerciale, pourrait être qualifiée d'économie sociale et solidaire. L'approche par le chiffre d'affaire n'est donc pas suffisante pour en décrire l'importance.

On peut enfin noter que la restauration collective en circuit court est en plein essor, et dispose d'une marge de progression encore importante. D'une part, elle peut représenter des volumes importants pour les producteurs. D'autre part la démarche de circuit court correspond à un aspect éducatif qui intéresse les cantines scolaires. De plus, ces structures sont en partie financées par les collectivités, et les circuits courts fournissent en partie des biens communs qui peuvent justement être financés par les collectivités. Cependant, cet approvisionnement est pour l'instant très irrégulier, et donc peut être intéressant pour les producteurs dans une optique de pérennisation de leur système de distribution.

3 Place des circuits courts dans l'économie agricole de Rennes Métropole et du département.

L'estimation des circuits courts dans l'économie agricole du territoire est plus difficile pour deux raisons. D'une part, le territoire d'approvisionnement en circuit court de Rennes Métropole est beaucoup plus large que ses limites administratives et que le territoire de consommation. On ne peut donc pas ramener facilement le chiffre d'affaire des circuits courts au chiffre d'affaire agricole de Rennes métropole. D'autre part le chiffre d'affaire des agriculteurs vendant en circuit court comporte l'activité agricole, mais aussi les activités de transformation (dans le cas où il y en a) et de vente. Il paraît donc logique que celui-ci soit

proportionnellement plus fort que pour l'agriculture classique. Il faudrait comparer, sur un territoire, l'agriculture pratiquant les circuits courts à l'agriculture plus toute la chaîne de distribution qui suit.

Deux approches sont alors possibles.

On peut se placer à l'échelle de Rennes Métropole, évaluer la part des agriculteurs vendant à Rennes Métropole qui sont originaire de Rennes Métropole, et essayer d'évaluer l'importance des agriculteurs de Rennes Métropole faisant des circuits courts en dehors.

On peut se placer à l'échelle du département et estimer ce que représentent les circuits courts de Rennes Métropole pour l'économie agricole du département, sachant que la majorité des producteurs vendant à Rennes Métropole sont originaire du département. De plus, le territoire du département doit être plus équilibré en terme d'import/export de produits en circuits courts, contrairement au territoire de Rennes Métropole. Cette hypothèse est basée sur l'idée que « les campagnes nourrissent la ville ». De plus, Rennes étant géographiquement situé au centre du département, et en supposant que la quantité de produits alimentaires vendus en circuit court sur Rennes Métropole décroît avec la distance à la ville, la majorité des produits proviennent du département. Cette deuxième hypothèse est corroborée par les résultats de l'étude de Xavier Moisière (seulement 8% des produits issus de circuit court de Rennes Métropole sont d'origine extra-départementale, cf. Figure 3)

3.1 Évaluation basée sur le territoire de Rennes Métropole.

33% des producteurs des circuits courts sont originaires de Rennes Métropole. On néglige les agriculteurs de Rennes Métropole vendant hors de Rennes Métropole, Rennes Métropole étant une zone de chalandise importante. Le chiffre d'affaire en circuit court des agriculteurs de Rennes Métropole représente donc entre 2 500 000 € et 4 000 000 € pour un nombre d'emploi induit estimé à 80. Le chiffre d'affaire agricole total de Rennes Métropole est estimé entre 150 000 000 € et 200 000 000 €. (Estimation à partir du chiffre d'affaire agricole départemental, et de la part de Rennes Métropole dans le territoire départemental en termes de population agricole et de superficie, *source* : *AGRESTE*) Par la même méthode, le nombre d'emplois agricoles de Rennes Métropole est estimé à environ 2 000⁷⁵. On obtient que les circuits courts représentent entre **1.25% et 2.7% du chiffre d'affaire agricole de Rennes Métropole et 4% de l'emploi** généré par ces revenus (cet emploi est principalement agricole, mais représente aussi les emplois salariés servant seulement à la vente).

3.2 Évaluation basée sur le département Ille et Vilaine

Le chiffre d'affaire agricole de Rennes Métropole est de 1.7 milliards € pour 20 074 actifs agricoles⁷⁶. L'ensemble des circuits courts de Rennes Métropole, en négligeant les apports extra départementaux, représentent donc de l'ordre de 0.5% du chiffre d'affaire agricole départemental. On peut aussi tenter un travail d'extrapolation. Sous l'hypothèse que l'ensemble de la population du département consomme de la même manière que les habitants de Rennes Métropole, le chiffre d'affaire des circuits courts départemental se situerait entre 16 et 27 millions d'euros pour un chiffre d'affaire de 1 800 millions d'euros, soit entre 0.8% et 1.5% du chiffre d'affaire agricole départemental.

4 Analyse et discussion sur la méthode et les résultats

Ce travail, bien que basé sur un indicateur semblant assez frustré a priori (le chiffre d'affaire), donne des résultats intéressants. Ceux-ci sont très approximatifs mais donnent une idée de ce que l'on pourrait faire avec une base de données mieux renseignée. Ce genre de

⁷⁵ Source : MSA

⁷⁶ Source : MSA

résultats ne nous permet pas de décrire la diversité des démarches de circuit court mais donne une idée de l'ampleur du phénomène, et ce pour les différents acteurs (impacts pour les agriculteurs en terme de revenu, implication des consommateurs, effets sur le maintien des activités rurales...). Un travail plus approfondi sur la capacité des circuits courts à créer de l'emploi sur le territoire (lien au chiffre d'affaire emploi selon les modalités, les types de produit...), ainsi que le suivi de l'évolution de la part de chiffre d'affaire des circuits courts me sembleraient intéressants.

Un deuxième point est le potentiel des circuits courts à faire évoluer fortement l'activité agricole. Par exemple, une augmentation de 1% de la part de la consommation alimentaire en circuits courts (passer de 1.5% actuellement à 2.5%), soit une augmentation de budget de 23€ par personne et par an entraînerait une augmentation du chiffre d'affaire des circuits courts de Rennes Métropole de 9,2 millions €, soit par exemple l'équivalent d'environ 8 magasins collectifs de producteurs (de type Brin d'herbe ou douz'arôme). Cela laisse à penser qu'une augmentation faible du côté des consommateurs peut avoir un impact fort pour les producteurs.

Des études similaires ont été réalisées en Côtes d'Armor et dans les Hautes-Pyrénées. On peut aussi faire une estimation dans le Rhône à partir des données fournies par l'ADPM. Dans les côtes d'Armor, les résultats sont similaires⁷⁷. Dans le cas des Hautes Pyrénées⁷⁸, l'estimation est obtenue à partir d'enquêtes par courrier. Le contexte du département et l'échelle d'étude sont très différents. Les résultats sont exposés Figure 4

Chiffre d'affaire des circuits courts de Hautes-Pyrénées (en €)	15 000 000
Population des Hautes-Pyrénées	220 000
Chiffre d'affaire agricole des Hautes-Pyrénées (en €)	200 000 000
Consommation alimentaire des Hautes-Pyrénées (en €)	506 000 000
Chiffre d'affaire des circuits courts/chiffre d'affaire agricole	7,50%
Chiffre d'affaire des circuits courts/consommation alimentaire totale	2,96%

Figure 4 : chiffre d'affaire des circuits courts en Hautes Pyrénées
Source : d'après T. Sprenger, 2007

Chiffre d'affaire des circuits courts du Rhône (en €) estimation basse	61 380 000
Chiffre d'affaire des circuits courts du Rhône (en €) estimation haute	122 760 000
Population du Rhône	1 654 000
Chiffre d'affaire agricole du Rhône (en €)	493 000 000
Consommation alimentaire du Rhône (en €)	3 804 200 000
Chiffre d'affaire des circuits courts/chiffre d'affaire agricole	De 12% à 25%
Chiffre d'affaire des circuits courts/consommation alimentaire totale	De 1.6% à 3.2%

Figure 5 : chiffre d'affaire des circuits courts du Rhône

Source : D'après ADPM (Association pour le Développement et la Promotion des Marchés)

Les circuits courts semblent donc plus développés en Hautes Pyrénées que sur Rennes Métropole. La situation y est totalement différente : département peu peuplé en zone de montagne où l'agriculture est difficile, tradition de vente directe plus forte... De même le Rhône est un département où les conditions agricoles sont difficiles, et qui possède un énorme bassin de consommation (l'agglomération lyonnaise).

⁷⁷ Le même type de raisonnement a été appliqué à partir de données collectées sur le département (A. Cardona et entretien avec O. Godinot, de l'interassociation APPETIT 22)

⁷⁸ T. Sprenger, 2007

Les résultats montrent bien l'importance d'avoir une bonne estimation des chiffres d'affaires, la fourchette d'estimation restant très large. En effet, on se rend bien compte que les marchés représentent la part importante des circuits courts, mais c'est la modalité pour laquelle les renseignements sont le plus difficiles à obtenir. Cependant, cette piste méthodologique semble intéressante pour assurer un suivi dans le temps de l'importance des circuits courts.

On peut de plus rappeler l'estimation potentielle de 10% à 20% du marché alimentaire pour les circuits courts établit par un cabinet d'étude, qui va dans le sens de l'idée que l'intérêt actuel pour les circuits courts est bien une vague de fond, amenée à se développer.

ANNEXE 4 : Référence journalistique, les circuits courts intéressent la société

Des étiquettes écologiques sur les produits alimentaires

Emballage, déchets, transport : tels sont les trois thèmes retenus par le groupe Casino et l'Agence pour le développement et la maîtrise de l'énergie (Ademe) pour mettre au point un étiquetage environnemental sur certains produits. Inspirées de celles apposées sur les appareils électroménagers, ces étiquettes indiqueront le poids des emballages, leur capacité à être recyclés et enfin le nombre de kilomètres parcourus depuis la fabrication du produit.

Depuis janvier, la société BIO Intelligence Service collecte auprès des fournisseurs du distributeur Casino les données nécessaires. Une cinquantaine de produits ont été analysés à ce jour, l'objectif étant de parvenir à 500 d'ici à la fin de l'année et à 3 000 à terme. Les premiers étiquetages devraient commencer courant 2008. Leur forme définitive n'est pas encore décidée. L'objectif est qu'ils soient le plus compréhensible possible pour les consommateurs. En plus des trois informations de base, un code couleur devrait permettre d'établir une sorte de hiérarchie entre les produits selon leur niveau de respect de l'environnement.

LE MONDE (Martine Laronche) Des étiquettes écologiques sur des produits alimentaires, paru le 09/09/07, www.lemonde.fr, consulté le 10/09/07.

ANNEXE 5 : Analyse stratégiques des circuits courts

Source : OBSERVATOIRE EUROPÉEN LEADER : « Commercialiser les produits locaux Circuits courts et circuits longs », dans “ innovation en milieu rural” Cahier de l’innovation n°7, juillet 2000

Tableau n°1: Avantages et inconvénient de la vente en dehors de la ferme

VENTE EN DEHORS DE LA FERME		
Types de ventes	Avantages	Inconvénients
Sur les marchés	- Peu onéreux sur les petits marchés	- Contraintes des trajets et horaires fixes - Peu de confort, surtout en hiver - coût élevé de l'équipement d'exposition (produit périssable)
En bordure de route	- Intéressant pour exploiter un flux routier local en période de vacances - Ecoulement d'un surplus de production ponctuelle	- Prévision de ventes aléatoires - dépendance des aléas climatiques - Démarche d'autorisation à demander pour le domaine public
Lors de tournées	- Intéressant en présence d'une densité de population importante	- Non flexibilité des horaires
En magasin de produits fermiers	- Partage des horaires avec d'autres collègues - Stimulation des achats grâce à une gamme étendue	- Régularité des approvisionnements en qualité et quantité - Problème des invendus - Investissement très lourd au départ - rigidité des horaires d'ouverture - Echec si mécontente des associés
Par livraison à domicile avec pré commande	- régularité du système - meilleure gestion de l'amont - pas d'invendu	- Faible flexibilité des horaires - Commandes groupées pour réduire les frais de livraison - Difficulté de créer ou de renouveler la clientèle
Au panier	- bonne répartition des tâches de vente - bonne fidélisation de la clientèle - pas d'investissement dans un point de vente	- travail en groupe nécessitant une bonne entente et une harmonisation du fonctionnement
En comité d'entreprise	- pas d'invendus - gain de temps - pas d'investissement dans un point de vente	- Nécessité de livrer sur place - Difficulté du premier contact pour s'implanter car forte concurrence - dynamisme ultérieur dépendant du responsable du comité d'entreprise - prix plus faible que pour la vente aux particuliers, compensé par les quantités vendues
Par correspondance	- pas de déplacement extérieur - accès au forme de vente en plein essor : mailing, téléphone, minitel, internet	- Coût relativement élevé de promotion produit - Nécessité d'une gestion fine du fichier clients - risque de retour
Lors de réunion	- Promotion des ventes réalisée par les amis ou la famille - Personnalisation du produit par le dialogue	- Trouver et convaincre des personnes ayant un bon tissu de relation - Temps à consacrer important - Coût lié à la production (dégustations pour les produits alimentaires)

Source : Anonyme, document de bourgogne, octobre 2003.

Tableau n° 1 : Avantages et inconvénient de la vente à la ferme.

VENTES A LA FERME		
Type de vente	Avantages	Inconvénients
Dans un local sur la ferme	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil possible par différentes personnes selon les disponibilités de chacun - Pas de déplacement ni de frais supplémentaires pour la mise en vente - le client se rend compte lui-même des conditions de production, transformation 	<ul style="list-style-type: none"> - risque d'interruptions fréquente du travail - Dialogues avec les clients (sentiments de perte de temps) - difficulté de fidélisation de la clientèle si la gamme est trop étroite ou saisonnière
En libre service	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de coût direct de récolte - Une gamme élargie est souhaitable pour fidéliser la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> - logistique importante à mettre en place notamment lors des week-end (parking, accès, encadrement) - ouverture obligatoire les week-ends, vacances et jours fériés - % important de pertes à prévoir - dépendance des aléas climatiques
En libre récolte	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la vigne : attachement des multi récoltants aux parcelles - Retour sur investissement 	<ul style="list-style-type: none"> - abandon de la jouissance des parcelles (vignes ou arbres fruitiers), dont la récolte est cédée d'avance

POTENTIEL ET RISQUE SELON LA FORME DE VENTE ET LE TYPE DE PRODUITS

Forme de vente	Type de produits	Potentiel	Risque
Vente à la ferme	Produits de la ferme (légumes, volailles, fromages, vins, etc.) y compris produits frais	+ à ++ (dépend de la fréquentation, donc de la localisation de la ferme)	0 à +
Foire touristique locale	Tous types de produits locaux mais plus particulièrement produits festifs	+ à ++ selon fréquentation	+
Vente à distance	Produits qui se conservent	+	+ à ++ selon mailing et moyens de promotion
Vente par correspondance	Produits de conservation, plus particulièrement vins, produits festifs	+++	+++
Magasin collectif en ville	Tous types de produits y compris produits frais (gamme complète)	+++	+++
Foire aux produits locaux en ville	Produits festifs	++ à +++	+ à ++
Marchés locaux	Tous types de produits selon fréquentation du marché	+ à ++	+ à ++

N.B.: + faible; ++ moyen; +++ élevé.

ANNEXE 6 : Stratégies alimentaires de Copenhague et Londres

The Dogme Organic Project

In 2001 The City of Copenhagen joined the "Dogme 2000 project for municipalities and environment". The purpose of the project is to establish a close and binding cooperation between municipalities built on a number of rules that guide the efforts.

One of the rules in the project is to assure that at least 75 percent of the foodstuff used in the municipal kitchens and canteens is organic before 2009. In order to achieve this goal The City of Copenhagen has launched the Dogme Organic Project.



Organic without extra costs

Organic reorganization

The aim is to gather experience within organic reorganization of kitchens in the City of Copenhagen in the following areas:

- Day-care centres
- 24-hour care centres
- Canteens
- Residential homes
- Schools

Copenhagen shows the way

The City of Copenhagen spends about € 25 million on foodstuff on a yearly basis. This is a considerable amount of money, and by focusing purchases organically the City of Copenhagen can contribute towards creating an attractive market for organic farmers, and thereby consolidating a sustainable development. The Dogme project is also a clear signal to the citizens that it is not just idle talk when the City of Copenhagen claims itself to be a "locomotive" for the development on the environment area.

An important quality for the project is the aim to make organic food within the existing food budgets. We already know that expenses are not necessarily higher when making organic food, if work routines and food habits are changed in the same run. As a consequence, The City of Copenhagen has granted money for educating kitchen personnel in specific institutions as well as for qualified counselling and consultancy in order to solve problems arising during the reorganization to organic food.

An environmental political success story

Even though 700 out of 1000 institutions and canteens still need to reorganize to organic food, the results from ongoing and finalized pilot projects speak their own clear language: the project is a success.

Background to Food in London

Befitting its world city status, London has an extraordinary food culture. The city has high profile, world-class restaurants, shops of all conceivable sizes selling produce from around the world and cuisines as diverse as London's cosmopolitan population.

Behind the scenes, an extraordinary infrastructure of growers, producers, hauliers, wholesalers and retailers ensure that millions of people in London – those who visit, work and live in the city – are able to choose from an unprecedented variety of foods and drinks, and to eat well.

The food industry impacts upon the economic, social or environmental aspects of London life. Supplying this huge, demanding and competitive market, for example, provides employment for many tens of thousands of people, who work in settings as diverse as world-scale retailers, niche manufacturers and contract catering companies. Together, these economic opportunities contribute to the success of London's world-class economy.

However, as many are slowly becoming aware, there are problems associated with this abundance; and London both contributes to, and has responsibility for, some of these problems.

Too many people in London, particularly young people, are suffering from obesity. Too many people in London are not able to exercise the choices enjoyed by the majority. Too many people in London are unaware of the way food is grown and produced, with consequences that work back through the food system to farms and farmers.

The environmental consequences of the food London eats are also profound. London's food system, including the transportation of food, contributes to the emission of climate-changing gases such as carbon dioxide. Food-related waste is also a major component of London's overall waste.

For those working in the food sector, wages are often low. For those growing food, contracts are often extremely demanding. London has lost many street markets in recent decades. There are concerns that London's 'food security', its ability to cope in the event of major disruptions, is not as great as it should be.

In acknowledgement of the need, on the one hand, to maintain and enhance areas of success and, on the other, to tackle and overcome areas of weakness, the Mayor

asked the London Food Board to lead on the development of this London Food Strategy.

The overall objective of the Strategy is straightforward; to ensure London has a food system that is consistent with the Mayor's objective that London should be a world-class, sustainable city.

The details of why London needs a Food Strategy, together with highlights of the strengths and weaknesses of London's food system, are presented in Section 1 of this document.

Context

The London Food Strategy needs to take account of a wide range of influences. Global and European trends affect London's food system, whether through the operation of the world's free trade system, the European Common Agricultural Policy, or through the competitive pressures on the major retailers.

National issues are also of immense importance. The National Strategy for Sustainable Food and Farming, in particular, sets a vital context for the London Strategy, highlighting as it does the need to 'reconnect' consumers of food with producers of food.

Other national strategies are important to London's food strategy. The Department of Health's 'Choosing Health' White Paper, for example, sets out a wide range of food-related actions required by the health service. The Department for Education and Skills (DfES) is now moving forward on tackling the quality of school meals.

Within London, many of the Mayor's other strategies have an impact upon food issues. The Spatial Development Strategy (the London Plan) sets out the integrated social, economic and environmental framework for the future development of London and has policies which affect retailing, leisure, logistics and waste. The Transport Strategy influences the means by which people can access their food, the Municipal Waste Management Strategy addresses ways to tackle household food-related waste and the Economic Development Strategy (EDS) relates to issues of skills and employment affecting the food sector.

And, of course, London's people – diverse, changing and demanding – make millions of daily choices that dictate success or failure for the thousands of enterprises involved in London's food system.

It is also important for the Strategy to note the range of organisations involved. These include national bodies such as the Food Standards Agency, the Food and Drink

Federation (FDF) and the major retailers, as well as regional bodies such as the Greater London Authority (GLA) family, the Regional Public Health Group of the Department of Health (DH) and the Government Office for London (GOL). It also includes campaigning groups and non-government organisations such as the Soil Association, Sustain and London Food Link, as well as London Boroughs, independent retailers, wholesalers and markets.

To fulfil its objectives, this Strategy needs to be a strategy for all these organisations, and needs to take account of the wider forces acting on the city. Details of the context for the Strategy are presented in Section 2 of this document.

Strategic Objectives

The London Food Strategy focuses on five themes; health, environment, economy, social/cultural and security. These themes capture the breadth of issues affecting food and affected by food, and incorporate the Mayor's cross-cutting themes of health, equality and sustainability.

Corresponding to these five themes, the London Food Strategy has five broad objectives. They are:

- to improve Londoners' **health** and reduce health inequalities via the food they eat
- to reduce the negative **environmental** impacts of London's food system
- to support a vibrant food **economy**
- to celebrate and promote London's food **culture**
- to develop London's food **security**.

An explanation of the 'framework' for the strategy, together with extensive facts and figures on the current 'state of play' in London's food system, are presented in Sections 3 and 4 of this document.

A Vision for London

In the light of the strategic objectives, the Mayor and the London Food Board have a vision of a world-class, sustainable food system for London.

"In 2016, London's residents, employees and visitors, together with public, private and voluntary sector organisations will:

- take **responsibility** for the health, environmental, economic, social, cultural and security impacts resulting from the food choices that they make, and their role in ensuring that food and farming are an integrated part of modern life
- demonstrate **respect** for all the many elements involved in the provision of their food, and respect fairly the environment, the people, the welfare of animals, the businesses and others involved in providing their food
- be more conscious of the **resources** used in growing, processing, distributing, selling, preparing and disposing of their food, and be more engaged in minimising any negative impacts arising from this resource use
- benefit from the **results** of this effort, such that all Londoners have ready access to an adequate, safe, nutritious and affordable diet that meets their health, cultural and other needs, and better protects the environments in which we live and those which we visit."

In order to identify where actions are required to achieve this vision, the Strategy separates eight stages of the food chain. This vision translates to each of these eight stages.

- **Stage 1 – Primary Production.** London's principal role will be, through its purchasing habits, to contribute to a diverse and sustainable farming sector in the UK and beyond.
- **Stage 2 – Processing & Manufacturing.** London's role will be to specify and expect high standards from processors based outside the capital that are supplying London, and to both expect and support such standards within London itself.
- **Stage 3 – Transport, Storage & Distribution.** London will have a food distribution infrastructure that is economically and environmentally efficient, as well as socially just.
- **Stage 4 – Food Retail.** Those responsible for selling food in London will be playing an even more positive role in promoting a healthy and more sustainable food system for the capital.

- **Stage 5 – Purchasing food.** The way in which Londoners, both individuals and organisations, buy and procure their food will be the principal means by which London contributes to a healthy and sustainable food and farming system in the UK.
- **Stage 6 – Food Preparation, Storage & Cooking.** By 2016 many more Londoners will have the opportunity and the means to safely prepare and cook their own food.
- **Stage 7 – Eating & Consumption.** Londoners will have the confidence, awareness and understanding to eat healthily, and in ways that contribute to wider environmental and social goals.
- **Stage 8 – Disposal.** London by 2016 will be taking far greater responsibility for its food-related waste, through waste reduction, recycling and composting, waste treatment and reducing food-related litter.

Full details of the vision are presented in Section 5 of this document.

Actions & Implementation

To achieve the vision and meet the strategic objectives, a series of actions are proposed.

Six priority areas, which require coordinated action in order to gain maximum effect are summarised below. In each case, actions address the five objectives, on health, environment, economy, social/cultural and security, in an integrated fashion.

- **Ensuring commercial vibrancy.** Business support including training and aimed to support farmers, specialist food manufacturers, specialist markets, distribution partnerships and a diversity of food 'clusters', as well as promoting tourism, London's retail offer and London's food culture.
- **Securing consumer engagement.** Programmes of awareness raising, education, skills and other support, particularly in terms of health and waste reduction, to enable the full diversity of Londoners both to understand food issues and to be able to act accordingly.
- **Levering the power of procurement.** A range of actions to support and encourage both public and private sector organisations to incorporate sustainability within their food procurement decisions.

- **Delivering healthy schools.** A range of actions with both short and long term benefits and involving improvement to school meals, training and equipment for cooks, education, cooking skills and food waste awareness for pupils.
- **Reducing waste.** A range of initiatives to bolster London's efforts to tackle its food-related waste problems, for both households and commercial and public organisations, around reducing food and packaging wastage and increasing composting.

These are the **outline** areas for action. More detail is provided in section 6. A full and achievable Action Plan will be developed with partners following the launch of the Strategy.

Full details of the Action & Implementation Plan are presented in Sections 6 and 7 of this document.

Closing Remarks

As with other Mayoral strategies, the ambitions set out in the London Food Strategy can by no means be achieved by the Mayor acting in isolation. Concerted effort from a variety of organisations and individuals will be required if the vision set out in this strategy is to become a reality.

It is hoped that many people and organisations will take the opportunity to become engaged in and enthused by this Strategy, not least those that contributed to the public consultation process.

Most of all it is hoped that the overarching priority – of developing a food system that is healthy and sustainable for **all** Londoners – is widely shared. London is a world city and deserves a world-class food system.